

COMPTES RENDUS

**Castells (Manuel) - *Communication et Pouvoir*.
Préface d'Alain Touraine.** - Paris, Éditions de la MSH,
2013 (1^{re} éd. anglaise : *Communication Power*, Oxford,
Oxford University Press, 2009). 672 p.
Figures. Annexes. Bibliogr. Index.

Dans un gros volume (543 pages de texte, plus une cinquantaine de pages d'utiles appendices), Manuel Castells propose de conduire ses lecteurs vers « une théorie du pouvoir de la communication ». Le texte se structure en cinq chapitres. Il débute par une analyse sur « Le pouvoir dans la société en réseaux » qui entreprend d'explicitier ces notions fondatrices. Le chapitre second situe « la communication à l'ère numérique » en proposant une analyse détaillée du paysage des médias, du changement culturel et de la dynamique des audiences créatives au début du 21^e siècle. Faisant une brève incursion dans les sciences cognitives, le troisième chapitre traite des « réseaux du cerveau et du pouvoir », soulignant à partir de nombreuses études de cas, la nature des processus cognitifs et spécialement le rôle des émotions dans les campagnes électorales et la vie politique. Un quatrième chapitre rend compte de la « programmation des réseaux de la communication ». Pourquoi l'importance prise par la politique du scandale ? Quel contrôle des États modernes sur les médias ? Que veut dire le diagnostic d'une crise contemporaine des démocraties ? L'ultime chapitre questionne enfin ce que peut être le processus visant à « Reprogrammer les réseaux de la communication » vers un nouvel espace public. Là encore diverses études de cas (on peut souligner la richesse de celles sur l'instrumentalisation des attentats de la gare Atocha à Madrid en 2004 ou de la campagne Obama sur les réseaux et l'Internet en 2008) viennent soutenir la démarche de théorisation.

Peut-être le point le plus éclairant d'un rapide compte rendu serait-il de relever une bibliographie de près de 60 pages. Le chiffre signale la remarquable érudition d'un ouvrage qui mobilise une rare richesse et diversité de travaux. Il en suggère plus encore le paradoxe : c'est l'énormité même des ressources scientifiques que l'auteur

veut mobiliser au service d'un grand dessein inter-prétatif qui embarrasse l'ouvrage plus qu'elle ne sert une démonstration claire ou stimulante.

Le dense volume de M. Castells se confronte à un nombre de macro-objets à majuscules déjà considérable : Pouvoir, Réseaux, Espace public, Crise de la démocratie, Comportement électoraux. Voulant sur la plupart de ces questions proposer une analyse qui éclaire le lecteur d'une vaste mobilisation des travaux internationaux, le rapport du texte à ses références fait parfois penser à celui du capitaine Haddock et d'un fameux sparadrap. La densité des références donne au pire l'apparence d'un collage de fiches et de synthèses, au mieux le sentiment d'être en présence de chapitres en forme de « Que sais-je ? » ou de « Repères ». Ayant commis des ouvrages de ce registre, l'auteur de ces lignes connaît la difficulté de l'exercice, son utilité, la possibilité d'y combiner une réflexion. On lira d'ailleurs avec profit bien des développements du chapitre trois qui donnent un consistant survol d'un large pan des travaux sur la communication politique et les campagnes électorales. Par l'ampleur des travaux qu'ils sollicitent bien des zooms sur des campagnes, des moments de mobilisation politique sont d'une lecture stimulante (on ajoutera à ceux déjà mentionnés, le solide développement sur la couverture du réchauffement climatique comme problème public, les analyses de la désinformation sur les armes de destruction massives irakiennes).

Le problème de fond vient, on l'aura deviné, de ce qu'une juxtaposition de synthèses partielles, même informées, engendre difficilement un ouvrage formalisant un schéma interprétatif global, moins encore ce qui serait une théorie capable de propulser des recherches vers une intelligence des singularités du pouvoir dans un monde de communication. M. Castells introduit plus d'une fois des distinctions et des pistes intéressantes – comme son *distinguo* entre le pouvoir des « programmeurs » et celui des « commutateurs ». Mais l'ouvrage est irrémédiablement affaibli par la combinaison d'un manquement intensif de concepts dont les majuscules ne peuvent cacher la mollesse et d'un enlèvement dans l'accumulation des références qui engendrent une propension à des montées en généralités vertigineuses – peut-on raisonnablement esquisser une interprétation planétaire de la logique des « scandales » quand les études comparatives montrent l'extrême variété des déterminants qui les déclenchent, l'inégale dé-sectorisation ou ruptures des

attentes de comportement qu'elles inaugurent ? On est aussi surpris dans un livre d'une vaste érudition de constater des absences qui portent toujours sur des ouvrages qui prennent à contre-pied le *mainstream* (est-il raisonnable de discuter longuement de la crise de la démocratie contemporaine en ignorant Colin Crouch et Colin Hay pour le nord, Asef Bayat pour les suds ?). L'inaboutissement de l'ouvrage vient aussi de ruptures de registre scientifique. Le micro des études de cas détaillées est souvent plus narratif que théorique, le méso des *surveys* compacte les apports d'études très diverses en escamotant par la force des choses les détails, structures d'interdépendances et disparités propres à leurs terrains, et le macro des grands cadres analytiques tend à lévirer au-dessus de l'ensemble.

Si une théorie est quelque chose qui peut rendre auto-mobile, donner un outillage efficace pour se confronter à des terrains, produire par là de l'intelligibilité sur des objets qui n'étaient pas ceux pris en compte par la source d'inspiration initiale, les usages possibles de ce qui se voulait un livre de référence laissent dubitatif. La métaphore la plus bienveillante serait alors celle d'un grand édifice s'écroulant sous le poids de trop de matériaux, de trop des volumes de la Borgesienne bibliothèque de Babel...

Érik Neveu -
CNRS, CRAPE

Basilien-Gainche (Marie-Laure) - *État de droit et états d'exception. Une conception de l'État.* - Paris, PUF, 2013 (Fondements de la politique. Essais). 304 p. Bibliogr.

À l'heure où les renversements politiques agitent des États d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sous la désignation de « Printemps arabe », les questionnements sur la forme démocratique des gouvernements, sur la généalogie d'un État de droit, sur la rhétorique du respect des droits fondamentaux, sur l'écriture d'une Constitution abondent. Ils trouveraient un écho dans le titre de l'ouvrage de Marie-Laure Basilien-Gainche, *État de droit et états d'exception. Une conception de l'État*. Mais, parce que l'approche qui y est développée ne se coule pas d'emblée dans la contemporanéité, parce que l'auteure cherche à s'inscrire autour de la force à attribuer ou attribuée à la Constitution, à la loi, à la règle de droit, ces assonances restent neutralisées.

Dans cet ouvrage, plus que la configuration d'un État de droit, plus que l'étude des états d'exceptions, ce sont les doctrines relatives à la formation du pouvoir, la construction de l'autorité, l'instrumentalisation du verbe juridique qui sont convoquées. Le propos se déroule à partir des réflexions et analyses agencées autour des gouvernements et des manières d'exercer le pouvoir depuis l'Antiquité. Signifier la permanence et la continuité de la figure de l'État, par-delà ses fondements politiques et juridiques, conduit à concéder une légitimité à l'exploitation politique des états d'exception et à leur décerner une valeur juridique. Les états d'exception contribuent à affermir la posture du pouvoir dans l'État, à consolider l'État lui-même.

La construction de l'étude de M.-L. Basilien-Gainche sur *État de droit et états d'exception* se saisit d'abord de la (re)définition de l'État de droit. Cette mise en perspective accapare l'attention. Il s'agit de dessiner les paliers de sa construction doctrinale en excluant la dialectique hégélienne pour privilégier, en quelque sorte, la conception schmittienne. Les argumentations sont variées et étirées – de Bodin à Constant en passant par Hobbes et Machiavel –, elles sont le plus souvent de qualité explicative malgré la dynamique annoncée de la liaison interactive et ininterrompue entre État de droit et états d'exception : « les principes de l'État de droit – garantie des droits et séparation des pouvoirs – sont à composer avec quatre impératifs que le politique se donne à atteindre, que les états d'exception se doivent d'assurer : efficacité, réalité, stabilité, effectivité » (p. 38). Si la réversibilité du système juridique, en tant que l'État de droit serait l'État qui se soumet au droit qu'il produit lui-même, n'est pas écartée, les lignes politiques et idéologiques ne sont que sous-entendues. L'objectif est ensuite de (re)donner force au texte, à la Constitution, à la loi, tout en signifiant la légitimité des écarts qui pourraient survenir en temps de crise. Instaurer ou restaurer un État aux assises juridiques incontestables revient à lui octroyer toute latitude pour sa survie, à lui donner les moyens de faire face à toute calamité nationale, à toute catastrophe naturelle, à tout acte de terrorisme, à toute forme de guerre et, par là, d'une certaine manière, à lui reconnaître le pouvoir de se défaire de ses « ennemis intérieurs » qui menacent sa stabilité (cf. conclusion, p. 263 à 288).

Les quatre impératifs déclinés à la fin de l'introduction, exposés en principe, font l'objet

des quatre parties de l'ouvrage qui soulignent la progression de la théorie historiographique. Le *principe d'efficacité* se concentre sur l'âge antique recueillant alors la dictature romaine (p. 39 à 94) ; le *principe de réalité* s'entend de l'âge classique s'emparant de la raison d'État (p. 95 à 148) ; le *principe de stabilité* se pense à l'âge moderne et invite la pensée libérale (p. 149 à 203) ; et le *principe d'effectivité* entre dans l'âge contemporain pour se saisir de la « Constitution démocratique » (p. 205 à 261). La question proprement dite des états d'exception, amorcée dans l'introduction (p. 9 à 38), réapparaît formellement à partir de la page 203 en confortant la thèse selon laquelle « les états d'exception sont mis au service de l'État de droit ». Le sous-titre est pleinement justifié. L'analyse menée tout au long de cet essai correspond effectivement à une conception de l'État... parmi d'autres.

Néanmoins, ce sont les développements du dernier chapitre (p. 237 à 261) qui retiennent l'attention du lecteur attentif à l'histoire immédiate intégrant aussi bien les conséquences du réchauffement climatique que les révélations d'une mégasurveillance des personnalités politiques comme des citoyens de tout pays, en passant par les soubresauts des politiques mondialisées se jouant simultanément entre stratégie de pacification, lutte contre le terrorisme, soutien humanitaire, (menaces d')intervention militaire et négociations commerciales. Car des étapes exposées par M.-L. Basilien-Gainche, entre dispositifs d'exception prévus par les constitutions ou par les lois, et les nécessités pour l'État de parer ou remédier aux événements imprévus comme aux temps de crise, ce qui suppose des décisions rapides et des actions expéditives, la question, effleurée dans la conclusion par les incises relatives aux « excès des états d'exception », reste toujours posée de l'intensité légitime de la lutte du *peuple* contre la tyrannie...

Geneviève Koubi -
Université Paris-VIII, CERSA

Mock (Steven J.) - *Symbols of Defeat in the Construction of National Identity.* -
Cambridge, Cambridge University Press, 2012.
viii + 198 p. Bibliogr. Index.

Ce livre offre un éclairage stimulant sur les problématiques du nationalisme. Il part d'un paradoxe observable sur les lieux

saints du judaïsme et de l'islam dans Jérusalem : le dôme du Roche est intact et domine l'espace urbain, le mur du Temple est un fragment. Pourtant le groupe social ayant pour symbole fondateur le second domine l'autre groupe, attaché au premier. L'auteur avance l'hypothèse suivante : les symboles de la défaite militaire servent à résoudre la contradiction entre les deux principaux courants explicatifs du nationalisme (modernisme de Gellner et ethno-symbolisme de Smith). Dans cette perspective, Steven J. Mock place le sacrifice au cœur de l'ordre social. Car la mobilisation autour de passés douloureux réactive un sens de solidarité qui concrétise les identités collectives. Pour le démontrer, l'auteur privilégie l'analyse textuelle des mythes plutôt qu'une sociologie d'acteurs.

L'ouvrage se fonde sur des études de cas très approfondies, un riche corpus documentaire en plusieurs langues et un cadrage théorique original qui mobilise les sciences de l'Homme (Freud, Eliade, Girard) et de la société (Durkheim, Giddens). L'érudition de l'auteur et sa capacité à embrasser la richesse empirique du folklore, de la littérature et des discours politiques dans les Balkans, en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe occidentale sont servies par un style limpide qui renforce la tonalité démonstrative de l'ensemble. L'utilisation importante de travaux d'historiens et de civilisationnistes étaye la mise en contexte d'exemples minutieux (Kosovo, Ghana, Grèce, France, etc.) puisés de l'Antiquité à nos jours. La capacité de l'auteur à mobiliser ce matériau empirique considérable et à lui donner sens est impressionnante. Il faut saluer ici la clarté argumentative qui donne au lecteur le sentiment d'être accompagné pas à pas, et souligner la capacité de S. J. Mock à présenter des controverses théoriques substantielles en quelques lignes.

L'ouvrage est divisé en six chapitres. On y passe de la théorie du nationalisme en général à celle du sacrifice et de la défaite en particulier. Bien que les chapitres finaux soient plus empiriques, l'ensemble traduit un souci d'équilibre entre les concepts et leurs illustrations. Le premier chapitre dresse un tableau de l'histoire des idées dans le champ du nationalisme. C'est la partie la plus attendue de l'ouvrage. Mais des exemples viennent aiguillonner le lecteur (chute de Constantinople, Kosovo Polje, Jeanne d'Arc) et démontrent que les éléments pivots des mythes nationaux sont des re-constructions contingentes, malgré leurs racines parfois ancestrales. Le deuxième chapitre

est avec le suivant l'un des plus théoriques. Il interroge la sélection et la hiérarchie entre les symboles nationaux à partir d'une lecture de travaux psychanalytiques (Freud, Lacan, Girard) articulés à une conception de la violence puisant dans le fonctionnalisme de Durkheim. L'auteur en conclut que le rituel commémoratif permet d'ériger la victime sacrificielle (qui périt dans la défaite) en fondement de l'ordre social. La violence est donc rendue acceptable et cimente la communauté. Le troisième chapitre donne des éléments méthodologiques que l'on pouvait attendre plus tôt. Il circonscrit les sources et pose un concept central du livre : l'*axis natio*. La défaite, tournant fondateur dans la trajectoire d'un groupe social constitué en nation, est donc le point de contact entre tous les membres de la communauté imaginée, tout comme l'*axis mundi*, défini par Eliade, relie le ciel et la terre dans les mythes religieux. Les monuments publics en sont une matérialisation fréquente, soutenue par des célébrations officielles calendaires. Le symbole de la défaite permet d'identifier le groupe, mais il peut également servir de base à la contestation (exemple de Jeanne d'Arc revendiquée par le régime de Vichy et par de Gaulle). Centré sur des commentaires de textes, le quatrième chapitre entre dans le détail du processus de victimisation du martyr qui est aussi un sauveur extraordinaire. Pour ce faire, Steven J. Mock entame une analyse de discours rigoureuse à partir de chroniques, de récits folkloriques et de documents littéraires. Comme les deux faces d'une pièce de monnaie, le bourreau ou le traître (Ponce Pilate ou Juda) est le double du sauveur (Jésus) car il permet le sacrifice du héros national et rend plausible son récit. Le cinquième chapitre examine la façon dont certains exemples cruciaux (Kosovo Polje ou le mur occidental) sont traités par les intellectuels et les diplomates. L'objectif est de démontrer que l'ambivalence des symboles de la défaite est parfois ignorée, négligée ou méprisée par les acteurs de la décision politique et ceux du débat public. Cela pourrait expliquer des crispations identitaires à l'origine de conflits armés. Cette avant-dernière partie est la moins convaincante. Une approche plus fine des jeux d'acteurs et des idées qui circulent aurait apporté de la force au propos. Les sources utilisées sont assez sommaires bien que l'idée soit pertinente. D'une teneur différente des précédents, le dernier chapitre propose des cas limites qui sont autant d'exceptions venant confirmer la règle : les nations impériales (Chine,

Russie) et les nations sans États (pays de Galle) présentent des symboles de défaites qui ne sont pas centraux. Seules les mouvances radicales les revendiquent.

En définitive, cet ouvrage s'attaque à un point aveugle de la littérature sur le nationalisme et adopte une posture théorique enrichissante. L'ambivalence du fait national est un marchepied pour s'élever au-dessus des débats traditionnels qui traversent ce secteur de la discipline. On peut néanmoins exprimer deux critiques. Premièrement, on est surpris, concernant la méthode, de l'absence de précisions sur les sources historiques, qui sont toutes secondaires. On ne sait véritablement si l'auteur a compilé lui-même des éléments d'archives inédits. Deuxième regret, le manque de systématisme dans la comparaison entre des époques et des lieux fortement disparates. Mais l'objectif de l'auteur n'en reste pas moins de faire émerger les traits récurrents d'un modèle appuyant sa théorie. Hormis la dimension micro-sociologique limitée, qui ne permet pas toujours de saisir la part des acteurs dans l'érection de mythes sacrificiels nationaux, cet ouvrage s'avère une contribution importante à la théorie et à la socio-histoire des identités nationales.

Adrien Fauve -

Sciences Po Paris, CERI

Branch (Jordan) - *The Cartographic State. Maps, Territory, and the Origins of Sovereignty.* -

Cambridge, Cambridge University Press, 2014
(Cambridge Studies in International Relations).
xiv + 226 p. Illustrations. Figures. Bibliogr. Index.

Dans son ouvrage, Jordan Branch cherche à montrer que la cartographie a directement contribué au développement de la conception moderne de la territorialité étatique qui est elle-même au cœur de notre représentation de la souveraineté en politique internationale.

Dans un premier temps, l'auteur nous offre un panorama de l'organisation politique européenne avant l'apparition des États modernes. Dans ce chapitre, il donne à voir que territorialité et autorité ne sont alors pas liées de façon évidente. Non seulement le territoire est morcelé mais l'autorité repose autant, si non plus, sur la construction d'un réseau d'allégeance (système vassalique) que sur le contrôle dudit territoire. Par ailleurs, l'autorité sur un territoire donné n'est pas toujours le fait d'une instance politique unique.

Il devient évident que la conception contemporaine de la souveraineté s'appliquant sur un territoire clairement délimité ne s'imposait pas « naturellement ». Dès lors, il faut comprendre cette conception moderne comme le résultat d'un processus de construction sociale complexe s'étendant sur plusieurs siècles. J. Branch décide de focaliser son attention sur une seule des composantes de ces processus : la cartographie. Pour lui, grâce à la cartographie, une conception moderne de la souveraineté a pu émerger. La cartographie n'explique certes pas tout ; l'émergence de l'État moderne délimité par une frontière claire ne peut être attribuée aux seuls cartographes. La cartographie produit, à travers les cartes, un discours qui contribue à rendre possible cette conception de la souveraineté. La plus grande partie de son livre est consacrée à l'analyse de cette dynamique. L'auteur rend alors compte de la « révolution cartographique » qui voit le jour après le Moyen Âge et produit une nouvelle façon de concevoir la spatialité. De façon simplifiée, on passe d'une représentation basée sur l'itinéraire, description d'un cheminement, à une vision surplombante de l'espace, avec des cartes montrant le terrain comme un oiseau pourrait le voir. J. Branch détaille ensuite comment cette nouvelle conception spatiale joue le rôle de précondition à l'apparition d'une vision territoriale de l'État à travers l'alliance nouée entre souverains et cartographes. Il poursuit par un chapitre exposant les effets de cette conception dans l'univers colonial. Dans ce chapitre, il expose la radicalisation du phénomène dans cet espace ; la nouvelle conception spatiale encourageant des délimitations territoriales très linéaires, fondée sur des frontières souvent rectilignes (ce qui aura dans un second temps un « effet boomerang » en Europe). J. Branch revient ensuite en Europe pour exposer l'impact de la question cartographique dans les négociations des traités internationaux faisant suite à des conflits. L'analyse commence avec le Congrès d'Arras de 1435 et se termine avec le traité de Versailles de 1919. On trouve entre autres dans cette partie des considérations nuancées sur le rôle mythique attribué aux traités de Westphalie quant à la constitution d'un nouvel ordre international. Vient ensuite une étude de cas sur la cartographie du territoire française de la fin du Moyen Âge au début du 19^e siècle. Enfin, l'auteur s'interroge sur l'évolution, ainsi que sur l'absence d'évolution, induite par l'apparition de moyens cartographiques électroniques (disponibles sur

Internet). Selon lui, les cartes interactives disponibles sur Internet n'offrent qu'une liberté limitée à ceux qui les utilisent ; ces cartes ne remettent pas en cause la grammaire spatiale conventionnelle héritée du système étatique souverain.

En termes généraux, la démonstration de l'auteur est précise, bien référencée et convaincante. Nous nous permettrons néanmoins deux critiques. Tout d'abord, le propos est plutôt novateur dans le champ des relations internationales. Cependant, l'ouvrage donne parfois l'impression d'être surtout une synthèse (fort bien menée au demeurant) d'éléments bien connus des historiens qui se sont intéressés à la thématique. Ensuite, on pourra s'étonner du contenu de la bibliographie. À première vue, celle-ci est très complète (plus de 20 pages). Toutefois, elle ne comporte que des publications contemporaines. En dehors des 14 illustrations cartographiques qui figurent dans l'ouvrage, l'auteur ne montre pas qu'il aurait consulté des cartes ou atlas originaux pour développer son raisonnement. Son analyse repose visiblement sur ces seules sources de seconde main. Cela renforce encore une fois l'impression de consulter un travail de synthèse.

Christophe Wasinski –
Université libre de Bruxelles

Mastropaolo (Alfio) – *Is Democracy a Lost Cause ? Paradoxes of an Imperfect Invention.* – Colchester, ECPR Press, 2012 (Essays) (1^{re} éd. ital. : *La democrazia è una causa persa ? Paradossi di un'invenzione imperfetta*, Turin, Bollati Boringhieri, 2011).
viii + 268 p. Bibliogr. Index.

Professeur à l'Université de Turin, Alfio Mastropaolo se situe ici dans le registre sceptique. La démocratie est pour lui une simple « technologie de pouvoir ». Sous cet angle modeste, son livre, publié en 2011 en italien, brosse un tableau de la trajectoire lexicale et philosophique de la démocratie représentative et pluraliste ainsi que de ses adaptations historiques.

L'auteur considère d'abord le terme de démocratie, de son acception formelle à sa conversion substantive. Le deuxième chapitre porte sur ses applications. Où le « gouvernement du peuple » s'est-il niché depuis l'antiquité romaine ? Qu'en fut-il des droits, des partis, d'un appareil d'État – bureaucratie, armée, justice, prisons, école, université – ayant toujours

échappé à la démocratie. Et qu'en est-il maintenant de la démocratie de marché ? Le troisième chapitre aborde les changements survenus dans le substrat de la démocratie, du fordisme au thatcherisme, à la société post-industrielle, au post-matérialisme, à la fin des classes sociales face à l'individualisme, à la « troisième voie » de Blair et Giddens ; cela sans oublier les thèmes nouveaux comme l'environnement, les sans-papiers, les immigrés, les femmes et le genre. En quatrième lieu, la suite logique de cet examen se rapporte au cheminement concomitant de la théorie démocratique. Un paradigme commun dénommé « social-démocrate » s'impose après 1945. Il devient catholique et libéral en France, en Allemagne et en Italie. Marquées par les influences rivales de Kelsen et Schumpeter, les années 1970 s'illustrent plus tard par l'essor de la recherche empirique, l'irruption du thème de l'ingouvernabilité, la Trilatérale, ou encore l'ambition aventureuse de parvenir à un exercice scientifique de la politique. La transformation de l'État fait l'objet du cinquième chapitre, référé à la gouvernementalité de Michel Foucault, à l'école du choix rationnel, au *New Public Management* et à l'analyse des politiques publiques. Il y est question également de la dépolitisation, de la dé-démocratisation, du *big government*, du rôle de l'administration publique, ainsi que de la critique de la globalisation et du débat sur la gouvernance. Deuxième pilier des démocraties avec l'État, les partis sont considérés en sixième lieu, s'agissant du renforcement du rôle des élus en leur sein, de la médiatisation, de la démocratie d'opinion et de la fabrication des vedettes (Blair, Schröder, Sarkozy, Royal). Cela sans oublier Putnam et le capital social, tout comme le retour des partis lié à la poussée populiste. Le septième chapitre revient sur l'ancienneté de l'insatisfaction politique et sur la chute de la participation électorale depuis 1970. Il examine également la poussée des populistes, la volatilité électorale, l'avènement du citoyen-consommateur et des experts du marketing électoral sur un marché concurrentiel. Le huitième chapitre, consacré à l'antipolitique, apparaît spécialement original. Loin de se cantonner à la dénonciation des populismes, il distingue une « antipolitique depuis le haut » recouvrant le processus de reconfiguration de la classe des élus au profit des technocrates du marché ou des médias, un « populisme des politiciens », contraints d'y recourir pour maintenir leur cote, enfin le classique populisme

dit d'extrême droite. Enfin, le neuvième chapitre se rapporte à la classe politique. Ce débat typiquement italien dans sa perspective de dénigrement du régime parlementaire s'est bien entendu poursuivi ailleurs. L'action politique s'inscrit forcément dans le déroulement d'une carrière où les intérêts personnels des élus sont prééminents. Mais de nos jours, il a été modifié par la multiplication des accès latéraux et non plus seulement électoraux au métier. Il l'a aussi été par le refoulement de la notion de représentation par celle d'imputabilité (*accountability*). En conclusion, Mastropaolo assimile la démocratie à un armistice. Après 1945, elle s'est transformée en Europe en un horizon partagé par tous, assorti d'une acceptation du marché. Le temps présent se caractérise en revanche par une transcendance du corps social, inscrite dans le retour de la religion, la résurgence du discours national, du communautarisme, du thème des droits de l'Homme, comme aussi par le protagonisme citoyen de la démocratie participative, délibérative ou associative.

L'énoncé du contenu de ce livre n'en donne qu'une idée banale. Cet ouvrage est en réalité exceptionnel. D'abord au regard de la culture historique et théorique d'Alfio Mastropaolo, dont l'ampleur est rarement égalée. Ensuite, en ce qu'il échappe au « paroissialisme » (*parochialism*), tant dans sa modalité française, caractérisée par une faiblesse extrême de la dimension comparative extra-nationale, que dans sa modalité de la science politique « globale », appuyée de façon exclusive sur une littérature anglophone circonscrite aux parutions récentes. Avec cela, ce travail s'illustre également par la preuve du contraire, pourrait-on dire. En clair, par sa démonstration de ce que l'Italie compte toujours des collègues possédant la maîtrise de notre discipline, au-delà du bagage exigu des *reference indexes*, nullement empêtrés par une méconnaissance des langues ou une absence de familiarité avec des contextes étrangers. Le substrat bibliographique de cette étude est confondant, nourri aussi bien de titres anglo-saxons que de références en italien, en français ou en allemand. Face à cet exploit, les contradictions de l'auteur entre la froideur sceptique de ses analyses et ses élans du cœur ou ses sympathies idéologiques ne comptent guère.

Guy Hermet -
Sciences Po Paris, CERI

Simpser (Alberto) - *Why Governments and Parties Manipulate Elections. Theory, Practice, and Implications.* - New York, Cambridge University Press, 2013 (Political Economy of Institutions and Decisions). xx + 284 p. Figures. Bibliogr. Index.

Why *Governments and Parties Manipulate Elections*, premier ouvrage d'Alberto Simpser, assistant professor à l'Université de Chicago, est issu de sa thèse et d'articles publiés dans plusieurs grandes revues américaines. Il porte sur le champ électoral dans un domaine encore peu développé en Europe. En effet, l'ouvrage n'aborde pas les réformes électorales, les modes de scrutin, ou le *gerrymandering*. La différence avec ses objets classiques se repère immédiatement à la variété des cas mobilisés (Russie, Zimbabwe, Costa Rica, Ukraine, etc.) qui ne sont pas ceux usuellement traités dans la littérature. En effet, A. Simpser s'intéresse à un autre champ des études électorales : les *electoral manipulation*, existant depuis les années 1970, et plus particulièrement dans le courant des *election monitoring* (p. 63) dont l'essor est sensible ces dernières années aux États-Unis. Pippa Norris y consacre ses recherches actuelles à travers, notamment, la création d'un grand projet : *The Electoral Integrity Project*. L'ouvrage d'A. Simpser s'inscrit donc dans un champ dynamique et porteur.

L'apport principal de l'ouvrage réside dans le dépassement des théories prévalentes sur les manipulations électorales. Le concept clé se trouve dans l'expression « *more than winning* », répétée tout au long de l'ouvrage. Il correspond à l'apport principal de la théorie générale développée par A. Simpser : les manipulations électorales ne sont pas réalisées uniquement pour remporter les élections, elles le sont également pour leurs effets directs. Par l'ampleur de sa recherche, l'auteur formule une nouvelle théorie générale des manipulations électorales, testée empiriquement (qualitatif et quantitatif) à partir d'une base temporelle relativement longue (1990-2007) et dotée de données très complètes. L'ouvrage se scinde en huit chapitres ordonnés à la manière de la construction d'un article, la progression de l'ouvrage est donc balisée. Cela est un atout pour le contenu de l'ouvrage qui se lit sans accroche, malgré un sujet technique, une grande portée théorique et une pluralité de concepts et de nuances.

Dans le premier chapitre, A. Simpser présente sa thèse, en précisant quelles sont les différentes contributions théoriques proposées au champ des

manipulations électorales. Il expose le cadre spatial, les cas d'étude, selon la littérature relative aux élections dans les régimes autoritaires. Il développe notamment ses divergences sur les nombreux points clés de sa théorie abordés par la suite. Puis il revient spécifiquement sur le cadre institutionnel et les éléments contextuels dans lesquels se déroulent les manipulations électorales (« *single party election* », « *popular election* », etc., p. 22-26), avant de présenter concrètement l'objet d'étude de l'ouvrage : les manipulations électorales (falsification du résultat, fraude de bulletin, achat de vote, refus d'inscription sur les listes électorales, intimidations des électeurs/candidats, etc.). La panoplie des techniques envisagées est complète et inclut les novations conceptuelles de l'auteur. Ce chapitre introductif dense permet de bien comprendre l'ensemble de la thèse développée par la suite, les différences avec les théories prévalentes ainsi que les apports théoriques et leurs fondements. Le deuxième chapitre représente le point de départ de la démonstration avec la remise en cause des deux critères théoriques de ce qu'est un scrutin manipulé (les manipulations changent qui a gagné ou le résultat n'est pas accepté par tous les acteurs). A. Simpser présente leur insuffisance à saisir toute l'étendue des manipulations et, notamment, leurs effets indirects. Le troisième chapitre situe la thèse par rapport à la littérature existante, à partir d'une importante bibliographie, et met en avant les impensées des théories actuelles. L'auteur confronte ses idées avec les grands principes de la théorie des manipulations électorales, comme par exemple le fait qu'elles soient associées à l'idée de victoire par de courtes marges (p. 63). Il conclut à l'imperfection des définitions et concepts actuels à saisir toutes les manipulations à cause d'*a priori* (cf. les deux critères pour établir qu'une élection est manipulée ou non). Il apparaît alors que les manipulations « *more than winning* » ne rentrent pas dans le cadre d'analyse. Le quatrième chapitre explicite l'apport théorique de l'ouvrage par des développements novateurs relatifs aux définitions de ces manipulations, et expose les raisons qui justifient de les prendre en considération. Les conséquences électorales des manipulations dépassent la simple recherche de victoire. Elles sont appelées « *more than winning* » en raison de leurs importantes conséquences directes sur l'élection et indirectes sur le système politique en général. La conceptualisation se révèle convaincante quand sont, de plus, présentés les intérêts que les acteurs

politiques ont à agir ainsi. Le cinquième chapitre propose une modélisation formelle de la théorie pour expliciter les logiques et conséquences des effets. Il prépare aux deux derniers temps de la démonstration qui correspondent aux tests concrets. Le sixième chapitre propose ainsi une analyse qualitative pour vérifier empiriquement les postulats de cette théorie. Deux cas d'études très bien documentés sont mobilisés : la Russie postcommuniste (Eltisine, Poutine – Medvedev, p. 161-188) et le Zimbabwe (Mugabe, p. 189-203). Par une analyse quantitative, le septième chapitre vérifie notamment que le degré de manipulation est corrélé à la durée du parti au pouvoir ; ce qui est un point important pour comprendre les manipulations « *more than winning* », et leur complexité. Le huitième chapitre est une courte conclusion (4 pages) qui synthétise les apports conceptuels de l'ouvrage pour les mettre ensuite en perspective avec différentes pistes de recherches pour de futurs travaux.

Tout au long du livre, l'auteur met en avant le champ des « réformes électorales » avec pertinence. Cependant, afin de rendre le rapprochement possible, des étapes intermédiaires seraient bienvenues dans le but d'affiner la théorie des manipulations pensée par A. Simpsen. En effet, celle-ci étant « générale », elle gagnerait à être précisée et interrogée préalablement par d'autres variables propres aux manipulations (type de régime, type d'élection, organisation territoriale décentralisée ou fédérale) ou communes avec la théorie des réformes électorales (acteurs, mode de scrutin, temporalité). Ce remarquable ouvrage dispose de points forts nombreux mis en valeur par une démonstration équilibrée où les données viennent à l'appui de la démonstration conceptuelle, dans un mouvement de va-et-vient empirique et épistémologique. L'ensemble qui pourrait s'avérer ardu se révèle, au contraire, une lecture agréable, bien menée, soutenu par un style efficace. De par sa spécialisation et sa portée, cet ouvrage est fortement recommandé pour les spécialistes du champ électoral et de la manipulation politique. Cela ne l'empêche pas d'être une lecture enrichissante pour ceux qui s'intéressent aux pays étudiés, ou plus largement à l'autoritarisme et aux « techniques de gouvernement » car les manipulations électorales représentent une face importante du pouvoir politique. Désormais, celle-ci n'est plus « cachée », ni simplifiée.

Thomas Ehrhard –
Université Paris II-Panthéon Assas, CCEP

Skocpol (Theda), Williamson (Vanessa)
- *The Tea Party and the Remaking of Republican Conservatism*. - New York, Oxford University Press, 2012. XII + 246 p. Index.

Le mouvement du Tea Party, qui apparut sur la scène politique étatsunienne en 2009 n'avait pas suscité l'intérêt du monde académique jusqu'à une période récente. C'est seulement en 2010, à la suite de rencontres entre Theda Skocpol, Vanessa Williamson et de jeunes chercheurs, que différentes observations ethnographiques, entretiens, analyses de sites conservateurs furent réunies pour aboutir à cet ouvrage. Dans leur préface, les auteures rappellent la dimension collective de cette publication et du travail de terrain dont elle est issue. Une rencontre des *tea partiers* dans un café de Cape Cod, presque résidentielle de la grande bourgeoisie du Massachussets, introduit la lectrice dans ce milieu. Le mouvement doit son nom à un épisode fondateur de l'indépendance étatsunienne, lorsqu'en 1773, des habitants de Boston, alors colonie britannique, détruisirent une cargaison de thé en signe de protestation contre la politique douanière impériale. Cette appellation ancre ainsi la mobilisation dans un courant patriotique et protestataire à l'égard du gouvernement fédéral. Rapidement, entre le mois de février 2009 et l'année 2010, ces groupes nés dans la côte est – Virginie, Massachussets, etc. – se diffusent à l'ensemble des États-Unis. L'objectif de l'ouvrage est de dégager les caractéristiques de ce mouvement en faisant la sociologie et en restituant le sens de la protestation. De cette manière, l'ouvrage invite à aller au-delà des stéréotypes – « la bande d'incultes, racistes, *rednecks* » (p. 10), comme l'évoquait une militante interpellant les enquêtrices issues de Harvard – ou de la représentation médiatique diffusée par Fox News et les médias hostiles au gouvernement d'Obama. L'ouvrage propose donc une hypothèse de travail selon laquelle le Tea Party est la conjonction de trois facteurs : le militantisme de base, conservateur et ancré localement, en est le premier élément ; le deuxième élément est le soutien financier de grandes fortunes et des tenants de l'ultra-libéralisme, qui cherchent ainsi à orienter la ligne du Parti républicain ; enfin, l'appui des médias conservateurs est une clef du succès du mouvement.

Dans un premier chapitre, les auteures réalisent une sociologie du mouvement. « Behind the Costumes and Signs » montre des portraits de

militants de ce qui constitue le noyau dur du Tea Party. Elles évaluent à 160 000 les membres actifs de ce mouvement répartis en 1 000 groupes dans 50 États. Sans surprise, la surreprésentation d'hommes, blancs, mariés et âgés de plus de 45 ans est confirmée. Les membres des *tea parties* sont plus pratiquants et majoritairement protestants évangéliques. Ils ont également un niveau d'étude de premier cycle universitaire, même les femmes qui se sont arrêtées de travailler pour élever leurs enfants. Sur le plan politique, les sympathisants et militants du Tea Party sont nettement conservateurs et votent majoritairement pour le Parti républicain. Les auteures s'opposent ici aux thèses d'un électorat volatile aux primaires et rappellent la constante d'un vote foncièrement antidémocrates. Ils sont libéraux sur le plan économique, ce qui fait dire aux auteures que le mouvement a réussi à rassembler des conservateurs et des libertariens, à l'image du couple Stanley et Gloria dont le portrait donne de la chair à ce chapitre. L'un des apports est de revenir sur les trajectoires militantes, montrant le rôle de l'expérience acquise au sein du Parti républicain ou Grand Older Party (GOP) par les militants qu'elles ont interrogés. Cette expérience se double d'un engagement « civique », dans des œuvres humanitaires ou religieuses. Bien que les hommes soient plus enclins à soutenir le Tea Party, les femmes jouent un rôle décisif dans l'organisation (p. 43). Les auteures distinguent ainsi le militantisme dans un fauteuil des sympathisants mâles de l'engagement de terrain des femmes qui font preuve d'un *leadership* local. Cela n'est pas sans rappeler l'engagement civique féminin des pères – et mères – des États-Unis, pour reprendre l'expression des auteures.

Les représentations des *tea partiers*, membres et sympathisants, font l'objet d'un second chapitre. S'appuyant sur les propos des enquêtés ainsi que sur les publications et sites Internet des groupes, les auteures montrent la vision conservatrice et défensive promue au sein du mouvement. Elles montrent en particulier comment la défense de la Constitution est mise en avant par les militants face aux réformes de l'administration Obama. On peut ici noter qu'une tension entre libertariens et conservateurs se donne à voir sur les questions de genre : union des couples de même sexe, droit des femmes ne sont pas envisagés de la même manière par tous les sympathisants et membres du mouvement. Les auteures soulignent également la contradiction entre un agenda explicitement hostile à

l'État providence et des membres qui, du fait de leur âge, sont parmi les bénéficiaires des programmes sociaux comme *Medicare*. Cette contradiction est résolue en distinguant les récipiendaires méritants des programmes sociaux, des autres qui profitent du système qui seraient favorisés par l'*Obamacare*. Ces derniers sont associés à des catégories raciales – Noirs, Latinos –, selon une conception raciste des hiérarchies sociales qui sous-tend les représentations au sein du mouvement. Les propos hostiles à l'islam, aux Arabes ou aux musulmans, rarement euphémisés contrairement au racisme envers les Afro-Américains, témoignent d'une crainte du terrorisme. Rien d'étonnant dès lors que Barack H. Obama, métisse, diplômé, militant afro-américain de base, vienne cristalliser les angoisses de ces tendances et fasse l'objet des attaques. À travers le Tea Party, ce sont les antiennes de la droite conservatrice qui sont mises au goût du jour. La structure du mouvement, constitué d'un ensemble d'organisations peu centralisées, est abordée dans le troisième chapitre, « Mobilizing Grassroots and Roving Billionaires. Panoply of Tea Party Organizations ». Pour étudier cette constellation, les auteures ont privilégié les entretiens et les observations locales, plutôt que les questionnaires aux porte-parole de Washington. Le chapitre montre comment les réseaux du Tea Party, distincts de ceux du Parti républicain, ont servi d'appui à ce dernier. Ces groupes se multiplient et s'implantent ensuite massivement dans les Appalaches, les Rocheuses et près de la frontière avec le Mexique. Les groupes locaux ont pour singularité de ne pas être nécessairement issus de réseaux dormants ou préexistants (p. 92). Les fondateurs de groupes locaux ont pour principale ressource leur temps : retraités, femmes au foyer en sont les principaux animateurs. L'expérience acquise précédemment dans des organisations conservatrices s'avère toutefois un atout pour fonder et diriger un groupe. Ils diffèrent des millionnaires et groupes de pression comme FreedomWorks ou American Prosperity à la puissance financière importante, qui se saisissent du mouvement pour faire avancer leur cause sur l'agenda politique. Les victoires des républicains aux élections de mi-mandat de 2010 ont conféré plus de poids à ces acteurs impliqués dans la politique nationale au détriment des militants de base et des animateurs locaux qui avaient joui d'une certaine autonomie. Cette combinaison entre des acteurs locaux et nationaux se retrouve dans le soutien des médias conservateurs étudié dans le chapitre suivant : Fox

News a été le principal relai national du Tea Party occultant le rôle important des blogs et médias locaux, comme les radios, dans la préparation des actions d'avril 2009. Fox News forgerait ainsi un discours uniformisant sur le mouvement, présenté comme centriste, et conférerait une unité de sens (p. 134) à des revendications pouvant sembler parfois contradictoires. La construction médiatique du mouvement est confrontée aux pratiques observées par les chercheuses, montrant ainsi les biais dans la représentation et l'utilisation des sondages. La couverture du Tea Party a suivi une temporalité liée à l'agenda politique, peu suivi hormis par Fox News en 2009. Le Tea Party fait l'objet d'un intérêt plus grand à mesure qu'il est perçu et construit comme une troisième force politique. Le dernier chapitre examine la réalité de cette assertion : si le Tea Party a pu peser dans un déplacement à droite du Parti républicain, cela n'a pas pour autant été un facteur de succès électoral aux élections de 2010. Les auteurs envisagent les difficultés auxquels les élus républicains sont confrontés vis-à-vis des demandes du Tea Party – qu'elles émanent de la base avec une grande radicalité ou de l'élite fortunée ultra-libérale. La conclusion, intitulée « Tea Party and American Democracy », prévoit un affaiblissement de la portée des revendications les plus conservatrices, du fait de la nécessité pour les candidats républicains de rallier aussi un électorat moins conservateur. Au-delà de ces prédictions, le militantisme au sein du Tea Party est une forme d'engagement civique dont les auteurs soulignent la force et la portée en termes de politisation – connaissance de la vie politique locale et nationale. Pour autant, cette connaissance s'accompagne d'une croyance en des faits inondés visant à incriminer l'administration Obama, laissant entrevoir l'importance de la construction médiatique des représentations politiques. Au terme de l'ouvrage, rédigé d'une manière claire et synthétique, on a quelques regrets. Le genre qui avait été mobilisé précocement dans les travaux de Th. Skocpol est ici complètement négligé. De ce point de vue, on aurait aimé, par exemple, en savoir davantage sur la manière dont le *leadership* féminin local est construit, maintenu et accepté par les hommes d'un mouvement conservateur et comment le genre structure les revendications et l'organisation. Cela n'empêche pas l'ouvrage de constituer une entrée en matière pour aborder ce mouvement conservateur aux États-Unis.

Magali Della Sudda -
CNRS, Centre Émile Durkheim

Ippolito (Dennis S.) - *Deficits, Debt, and the New Politics of Tax Policy*. - New York, Cambridge University Press, 2012. xviii + 282 p. Index.

Au cours des dernières années, les finances publiques américaines, devenues très visibles dans les médias internationaux, ont été une source continue de disputes et de confusion en politique intérieure. Même si la controverse actuelle semble extrême, nous n'en devons pas moins comprendre que, dans une république construite pour limiter le pouvoir du gouvernement, la capacité de celui-ci de taxer et de dépenser devient presque certainement sujet à controverse politique. Ce qui était à la fondation de la république le fut aussi à de nombreux autres moments de notre histoire collective et la bataille actuelle ne sera très probablement pas la dernière.

Ce livre est le plus récent des nombreux écrits de Dennis Ippolito explorant les processus politiques de taxation et de dépense aux États-Unis. La plupart d'entre eux ont insisté sur le rôle du Congrès, mais le présent ouvrage se situe dans une perspective plus large et examine les débats économiques et politiques fondamentaux touchant la dépense publique. Ce faisant, l'auteur nous propose une brève mais très utile chronique du développement du secteur public américain, au moins au niveau fédéral. Cette présentation historique aide le lecteur américain à se rappeler des choses longtemps oubliées et elle devrait aider le lecteur non américain à comprendre quelques-uns des éléments apparemment bizarres des débats d'aujourd'hui. Le livre couvre de façon remarquable une grande partie de l'histoire financière dans un récit analytique concis et accessible. De plus, il traite de la politique de taxation plus que ne le font la plupart des discussions des processus politiques de la fiscalité aux États-Unis et, de ce fait, il nous oblige à prendre en considération toutes les sources des problèmes financiers et de leurs solutions potentielles.

Bien qu'il aborde un grand nombre de points importants du développement des finances publiques américaines, D. Ippolito se concentre sur un contraste bienvenu entre deux fils conducteurs qui persistent dans les débats sur les déficits et la dette, et entre les précurseurs de ces deux concepts – taxation et dépense. L'un de ces fils, le plus clairement évident, est fait des notions quelque peu simplistes sur le mal qu'est la dette dans le secteur public. La plaie du financement du déficit est certainement au centre des débats des dernières

années et elle le restera sans doute. Comme J. White et A. Wildavsky l'ont noté il y a des années¹, cette valeur est profondément enracinée dans le discours politique américain et il n'est pas probable qu'elle change.

Les conséquences de cette aversion envers la dette publique sont souvent auto-destructrices, ou au mieux elles ont été suboptimales à de nombreux moments de l'histoire fiscale américaine. Les multiples tentatives pour introduire des amendements constitutionnels visant à des budgets en équilibre, la législation ratée Gramm-Rudman-Hollings et le plus réussi Acte d'exécution du budget témoignent de cet engagement pour équilibrer celui-ci. Les « mises sous séquestre » du budget commencées en 2013, manifestées par exemple par le *lock out* d'une partie des fonctionnaires fédéraux, ne sont que le plus récent exemple de cette façon de voir et l'une des tentatives les moins rationnelles de réguler la dépense (tout en évitant largement toute discussion sur des sources de revenus additionnelles).

L'autre fil conducteur de la pensée sur le budget et les déficits a été plus technique et à bien des égards plus créatif. D'importantes innovations institutionnelles sont intervenues comme le Bureau de l'efficience devenu le Bureau du budget, puis l'Office of Management and Budget (OMB) et peut-être surtout le Congressional Budget Office. D'autres innovations ont été procédurales, telle la budgétisation par programme (évoquant la RCB en France) et la « budgétisation base-zéro ». Toutes ont eu pour objet de rendre le processus de décision fiscal plus rationnel. Ce style de réforme a connu plusieurs fois des phases d'avancée et de recul pendant la période historique couverte par D. Ippolito et il demeure un contraste intéressant aux simples coupes dans les dépenses qui sont restées la réponse standard aux problèmes fiscaux des États-Unis.

D. Ippolito illustre bien les effets des idées sur les choix de politique publique mais il explique aussi excellentement l'influence des institutions sur ces choix. Les fondateurs mirent au point un système de gouvernement pour des temps à bien des égards plus simples et les effets de ces choix structurels persistent. Plus important peut-être, ces institutions furent conçues avant le développement

des partis politiques, et spécialement de partis idéologiques. Les fondateurs considéraient que les décisions pouvaient découler de compromis et de marchandages entre élites, alors que les problèmes actuels révèlent le refus de faire la moindre concession significative. Le budget et le déficit sont devenus les champs de bataille et les otages majeurs de ces conflits continuels.

Peut-être la plus grande contribution de D. Ippolito à la compréhension et – pourquoi pas ? – la solution de quelques-unes de ces batailles budgétaires tient-elle à ce qu'il nous rappelle que le budget public traite non seulement de la dépense mais aussi de la taxation. Son chapitre de conclusion plaide pour que l'on reconsidère les opportunités de taxation ouvertes au gouvernement fédéral et que l'on pense le budget de manière plus complète. Un parti à Washington n'est guère susceptible de le lire avec bienveillance, il n'en souligne pas moins clairement le besoin de reconsidérer le processus politique budgétaire des États-Unis si l'on veut que la continue saga de crises et conflits connaisse une pause ou une fin.

En résumé, voilà une description et une analyse excellentes des processus politiques de la fiscalité aux États-Unis. Ce livre constitue une lecture essentielle pour quiconque essaye de pénétrer la nature plutôt étrange de la construction d'un budget, ou plus précisément de la politique consistant à éviter de bâtir un budget, à Washington. L'accent sur la taxation est particulièrement bienvenu à une époque où la discussion a principalement porté sur les types de dépenses à réduire ou à supprimer. Il n'apporte guère de nouveauté dans la discussion théorique ou analytique, mais il satisfait le lecteur par sa claire peinture de l'arrière-plan et des problèmes contemporains².

B. Guy Peters –
Université de Pittsburgh

Edwards (Michael), ed. - *The Oxford Handbook of Civil Society*. - Oxford, Oxford University Press, 2011.
xiv + 516 p. Index.

La quarantaine de volumes que les presses universitaires d'Oxford ont publié depuis 2006 dans la collection « *Handbook* » en

1. Joseph White, Aaron Wildavsky, *The Deficit and the Public Interest. The Search for Responsible Budgeting in the 1980s*, Berkeley, University of California Press, 1989.

2. Ce compte rendu a été traduit par Jean Leca, que la *Revue* remercie.

science politique, compte désormais un opus sur la société civile. Depuis les années 1990, ce concept a fait l'objet d'un investissement intense par plusieurs communautés scientifiques, de la théorie politique à l'étude du tiers-secteur, comme en témoignent les lignes éditoriales des revues créées depuis cette période, ainsi *Voluntas* ou *The Journal of Civil Society*. Dans le même temps, les mesures politiques motivées par un argumentaire reposant sur la notion de société civile, programmes de financement ou cadres de consultation, se sont multipliées au niveau international comme national. Il ne fait aucun doute que le concept est contesté et contestable ainsi que le souligne Michael Edwards, directeur de la publication. Destinées aussi bien aux universitaires qu'à un lectorat non académique, comment s'organisent les contributions pour démontrer l'utilité du concept et lui donner substance ?

M. Edwards avance un argument de l'un de ses précédents ouvrages¹ : la société est la « *big idea* » du 21^e siècle. Cette affirmation, tempérée par plusieurs articles qui en resituent la signification politique bien antérieure, a le mérite de positionner le propos de cet ouvrage collectif. La notion de société civile y est explicitement considérée comme une force de changement social, dont il s'agit de mesurer les effets positifs, par exemple, en faveur de la réduction des inégalités sociales ou vers plus de démocratie. « *The idea [is] that voluntary action can influence the world for the better* » (p. 13). Notons que c'est un activiste universitaire tel qu'il se présente lui-même qui anime cette édition. M. Edwards a travaillé pour des ONG (Oxfam-UK), des pourvoyeurs de fonds privés (Fondation Ford aux États-Unis) et des institutions internationales (Banque mondiale). L'ambition de cet opus collectif n'est pas de trancher un débat sur le concept lui-même, mais plutôt de rendre compte de la diversité et de la contingence des différentes réalités qu'il contribue à éclairer. L'enjeu est d'ailleurs de renverser les raisonnements trop simplistes qui justifient programmes financement et réformes institutionnelles, ainsi celui qui fait de la participation des citoyens et du développement organisationnel des associations deux conditions d'une « bonne société ».

Ce manuel aborde donc les *big questions*, tout en déclinant la pluralité des approches théoriques

et la contingence des formes prises par la société civile ou ses composantes. La société civile y est considérée alternativement comme cadre, but ou moyens (p. 12). Si l'on exclut l'introduction, l'ouvrage se compose de 38 chapitres synthétiques répartis en 6 parties, les formes prises par la société civile (2), les perspectives géographiques (3), les normes (4), les espaces ou facteurs macro-sociologiques (5), les accomplissements (6) et les politiques de soutien (7). En soit, et c'est une force de l'ouvrage, ce déroulement aborde des questions à la fois classiques et contemporaines sans trancher par une discussion sur l'origine de l'idée de société civile et ses différentes utilisations. Cette question est redécouverte par différents auteurs en cours d'ouvrage. La seconde partie sur les formes de la société civile mobilise ainsi différents corpus de littérature, de l'étude du secteur associatif comme supplétif de l'action publique (Steven Rathgeb Smith) à la sociologie des mouvements sociaux (Donatella della Porta et Mario Diani). Les débats et critiques que suscite le concept sont mentionnés dans la plupart des contributions. C'est aussi bien le cas de plusieurs chapitres qui s'inscrivent dans les grandes thématiques telles que le rapport à l'État, la démocratie ou l'espace public (parties 4 à 6), aussi bien que d'études de cas par aires géographiques ou secteur d'action (parties 3 et 7). Ainsi, la revue critique des travaux n'est pas sacrifiée à l'effort de synthèse consacré aux notions de sphère publique (Craig Calhoun), de capital social (Michael Woolcock) et de démocratie (Mark E. Warren). D'autres notions sont mobilisées pour offrir des détours réellement originaux questionnant les acceptions habituelles du concept et les prescriptions politiques qui en découlent bien souvent, ainsi la notion de civilité discuté par Nina Eliasoph. De véritables réflexions sur les transformations affectant les sociétés contemporaines, et de fait le secteur associatif et l'engagement individuel dans le collectif sont également menées à bien avec une mise en perspective des cadres conceptuels disponibles : le *social entrepreneurship* (Alex Nicholls) ou la multiplication des techniques associées à la diffusion d'Internet (Roberta G. Lentz). Là encore, par leur originalité, ces contributions éclairent des thèmes consacrés, tels que l'impact du nouveau management public dans le secteur associatif et celui du développement technique sur

1. Michael Edwards, *Civil Society*, Cambridge, Polity Press, 2009 (1^{re} éd. : 2004).

les finalités des organisations associées à la société civile.

Les chapitres d'études de cas régional (partie 2) sont parmi les plus significatifs pour évaluer la portée analytique du concept de société civile, notamment ceux portant sur des régimes politiques autoritaires. Les contextes politiques, sociaux et historiques sont ainsi abordés ensemble, compensant le biais anglo-américain de l'ouvrage. De nombreux chapitres appuient leur argumentation sur les cas britannique et américain, ce que M. Edwards reconnaît par ailleurs dans l'introduction. De ce point de vue, certaines notions sont un peu rapidement disqualifiées, en raison peut-être même de l'absence d'une véritable histoire intellectuelle du concept. La notion d'économie sociale, par exemple, qui a pourtant animé un débat sur les régimes fiscaux que l'Union européenne peut désormais appliquer aux associations.

Nathalie Berny -

Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Carrel (Marion) - *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires.* - Lyon, ENS Éditions, 2013 (Gouvernement en question(s)). 274 p. Figures. Annexes. Bibliogr.

L'ouvrage de Marion Carrel, issu de sa thèse de doctorat en sociologie, porte sur les conditions d'exercice de la citoyenneté dans les quartiers populaires : « La condition de pauvre, couplée avec celle d'étranger ou d'immigré, résidant dans un quartier à mauvaise réputation, est-elle antinomique avec l'exercice de la citoyenneté ? » (p. 13). L'auteure s'intéresse plus précisément aux pratiques participatives dans la politique de la ville française, en abordant de manière conjointe « l'injonction participative » et les dynamiques d'*empowerment*. Une ethnographie des prises de parole d'habitants des quartiers d'habitat social dans différents contextes institutionnels et associatifs lui permet d'être « sensible aux apports potentiels de la participation, tout en prenant les inégalités sociales au sérieux », comme le remarque Nina Eliasoph dans la préface de l'ouvrage (p. 8).

Les deux premiers chapitres, focalisés sur l'offre institutionnelle et les obstacles à la participation, ne se distinguent pas tellement d'autres travaux menés sur la démocratie participative en France. On y retrouve l'hostilité majoritaire des

élus et des techniciens, qui « se nourrit d'une peur de perdre le contrôle des projets et d'une méfiance vis-à-vis des habitants, jugés incapables de se mettre à la hauteur de l'intérêt général » (p. 32). Malgré le caractère relativement daté de l'enquête (2001-2003), ces propos sont d'une redoutable actualité. L'observation d'une réunion publique à Grenoble, ville pourtant emblématique de la participation, montre de manière fine la place subalterne réservée aux habitants, lorsque les élus imposent le projet urbain sans expliciter leurs objectifs de mixité sociale, alors que les associations locales peinent à se faire entendre.

L'originalité de l'ouvrage réside davantage dans les deux chapitres suivants, qui portent sur des démarches permettant la sortie de cette « éclipse du public ». En s'inspirant des travaux de John Dewey, M. Carrel en trouve les clés dans l'enquête sociale, « cet accroissement de la connaissance et de la critique, qui permet au public de s'identifier et de s'organiser » (p. 124). Elle précise que ce processus peut être mené au sein de collectifs autonomes, mais aussi « suscité » par des interventions de consultants-militants de la démocratie participative. L'expérience des « groupes de qualification mutuelle », qui réunissent habitants des quartiers populaires et agents de base des services publics, est alors analysée en profondeur. En décryptant les interactions au sein de trois groupes sur le transport, le travail social et le logement social, M. Carrel souligne l'importance de l'expression du conflit dans l'interpellation des institutions et l'accroissement du pouvoir d'agir des habitants. Si des « amorces de politisation » sont ainsi repérées, des participants passant du « je subis » au « nous avons droit » (p. 160), la dynamique s'essouffle généralement une fois le dispositif terminé. Cette expérience, temporaire et minoritaire dans la politique de la ville, montre toutefois que « l'objectif de pacifier les relations entre agents et usagers et d'accroître l'efficacité du service peut ainsi aller de pair avec l'*empowerment* » (p. 172).

Ce cas est ensuite comparé aux méthodes de cinq autres collectifs qui cherchent également à faire participer les plus éloignés de la parole publique : Moderniser sans exclure, les Arpenteurs, l'Université du citoyen, ATD Quart Monde et la Compagnie Naje. Au-delà de leurs spécificités, ces « artisans de la participation » partagent des objectifs, des parcours, des méthodes (comme l'importance donnée au récit d'histoires personnelles), mais aussi des difficultés, à commencer

par l'épineuse articulation entre leur statut professionnel de consultant et leur vocation militante de transformation sociale. À l'issue de cette étude comparative, M. Carrel énonce cinq « conditions de félicité de la participation dans les quartiers d'habitat social » (p. 226-231), qui intéresseront autant les chercheurs que les acteurs impliqués dans des démarches participatives. Le premier point est la volonté politique et la clarification des buts poursuivis, tandis que le deuxième met l'accent sur la nécessité d'organiser une coproduction de l'enquête sociale qui s'inscrit dans la durée. En troisième lieu, l'auteure énumère une série d'objectifs liés à l'animation du dispositif : baisser les coûts d'entrée, lutter contre la confiscation de la parole, entrelacer sociabilité et politique, donner une place au discours d'ordre privé et émotif. On ne peut qu'adhérer au constat de la faiblesse de savoir-faire professionnels en la matière dans le contexte français. À ce propos, il est dommage que la comparaison internationale, qui permettrait de mieux connaître les compétences des « facilitateurs » du débat public, se restreigne dans l'ouvrage à une brève évocation d'un terrain hollandais et à des références sur le *community organizing* nord-américain. On aimerait également en savoir plus sur l'utilisation de supports non écrits, comme la vidéo ou le théâtre, qui sont présentés comme des moyens de démocratiser la délibération sans que l'ethnographie ne vienne ici appuyer l'analyse. Ce sont finalement deux conditions essentielles, l'articulation avec les mouvements sociaux et le lien des procédures participatives avec la décision, que l'auteure met en avant, avec comme finalité de « rechercher les moyens pour rendre la participation des pauvres moins improbable en démocratie, développer leur pouvoir d'agir, de parler et de prendre part aux débats et décisions qui les concernent » (p. 238). Cet ouvrage constitue une importante contribution pour avancer dans cette direction.

Héloïse Nez -

Université François-Rabelais de Tours, CITERES

Quijoux (Maxime) - Néolibéralisme et autogestion.

L'expérience argentine. Préface de Paul

Bouffartigue. - Paris, Éditions de L'HEAL, 2011

(Travaux et Mémoires. 85). 282 p. Illustrations. Bibliogr.

L'ouvrage de Maxime Quijoux se propose d'aborder les conditions historiques et sociales d'expériences autogestionnaires

vécues par des ouvriers au sein du monde entrepreneurial. L'auteur mobilise pour son propos une enquête de terrain de huit mois menée en plusieurs temps (entre février 2004 et 2010) au sein de deux usines « récupérées » par leurs travailleurs dans les années 2000 en Argentine à la suite de la précarisation du marché de l'emploi : Confections Brukman, fondée dans les années 1950 et rebaptisée Coopérative 18 décembre lors d'une récupération fortement relayée par les médias, où une cinquantaine de « coopérativistes » continuent d'y fabriquer des costumes pour homme ; et de création plus récente, *Global*, devenue *La Nueva Esperanza* - petite usine de ballons de baudruche - dans laquelle le chercheur est parvenu à se faire embaucher comme salarié durant quatre mois. La négociation d'une position participante au sein de cette dernière lui permet de mener une « observation active » (p. 45) de la chaîne de production, et par là, d'appréhender les aspects objectifs et subjectifs de « relations professionnelles opaques » (p. 47). L'appréhension des pratiques d'autogestion se fait donc ici « par le bas », c'est-à-dire à l'échelle des interactions entre les travailleurs.

Dans la première partie de l'ouvrage (chapters 1 et 2), M. Quijoux présente la genèse de son enquête. Il insiste tout particulièrement sur les effets réflexifs de sa démarche empirique qui l'amènent rapidement à rompre avec un ensemble de discours savants et politiques enclins à ne voir dans la récupération des usines qu'un modèle de résistance au capitalisme. À travers les différentes places que lui assigne l'approche ethnographique, le chercheur se trouve également en mesure de ne pas céder aux illusions politiques et idéologiques d'une catégorie comme l'« autogestion » mais plus encore d'en mesurer la portée empirique dans et sur les pratiques. La deuxième partie du livre (chapters 3 et 4) est, elle, consacrée aux trajectoires biographiques et professionnelles de ces « autogestionnaires » dans les années 1990, lorsque les couches populaires sont exposées à un chômage de masse. Un ensemble de propriétés sociales concernant ces agents, telles que l'origine migrante, le faible capital scolaire, le parcours professionnel accidenté et surtout en dehors des secteurs industriels traditionnellement syndiqués, confirment que l'on a affaire à des groupes ouvriers démunis socialement et peu ou pas politisés. La domination se retraduit dans leur rapport au travail par un « zèle » qui répond au modèle d'encadrement patronal paternaliste. C'est, en

effet, en jouant sur des rémunérations plutôt avantageuses dans la branche et l'octroi de leur reconnaissance affective que les patrons parviennent à endiguer jusqu'alors parmi les salariés les résistances aux cadences productivistes (p. 90). Une troisième partie (chapitres 5, 6 et 7) s'efforce de reconstituer la dynamique et les ressorts collectifs de l'occupation des usines. Cette perspective diachronique conduit l'auteur à repérer chez ces ouvriers et ouvrières une relation paradoxale entre leurs dispositions au zèle forgées par la demande patronale et ces mobilisations autogestionnaires. Le sentiment de déception exacerbé qui est ici le pendant du surinvestissement professionnel de ces salariés se trouve reconverti en action militante. Toutefois, cette dernière, méfiante à l'égard des partis politiques de gauche, préfère souvent s'en remettre à des médiations proches du monde de l'entreprise. La dernière partie du livre (chapitres 8, 9 et 10) est l'occasion pour l'auteur de critiquer l'idée que le modèle de l'autogestion serait en rupture totale avec celui du patronat paternaliste. Sur fonds d'horizontalité et d'égalité, les ouvriers finissent par se conformer aux mêmes exigences de productivité que celles en vigueur avant l'occupation.

Dans le prolongement des travaux relatifs au travail autogéré et à l'économie sociale, M. Quijoux s'est donné pour focale – dans cette étude de la participation à l'occupation de ces usines – les rapports de pouvoir au travail. S'appuyant sur un riche matériau d'enquête, il a montré que ce type d'expériences de « mobilisation collective improbable¹ » ne peut aucunement être réduit à des revendications cristallisées autour du seul projet politique de l'autogestion. Si ces actions militantes sont marquées par les critiques anticapitalistes, elles ne doivent pas faire oublier chez ces travailleurs leur motivation première, à savoir celle de préserver leur emploi dans un pays où le chômage de masse est une constante des politiques néolibérales. Cet ouvrage réinterroge enfin les ressorts et les limites de l'action collective qui ne reposent pas seulement dans l'acquisition ou le manque de compétences politiques, mais bel et bien dans l'activation de dispositions héritées et dans les apprentissages quotidiens.

Maricel Rodríguez Blanco -
EHESS

Bruneteaux (Patrick), dir. – *Les enfants de Don Quichotte. Sociologie d'une improbable mobilisation nationale.* – Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2013 (Culture et Société). 226 p. Bibliogr.

Les enfants de Don Quichotte est l'une des rares études sociologiques (la seule ?) portant sur un mouvement qui pourtant fit grand bruit dans le monde médiatique et politique il y a quelques années : l'occupation des abords du canal Saint-Martin par des SDF. Les auteurs de ce collectif ont délibérément choisi l'optique de la sociologie critique bourdieusienne pour enquêter. À ce titre, le parti pris épistémologique est, d'une part, de dévoiler les stratégies souvent inconscientes des protagonistes et, d'autre part, de révéler la persistance dans ce mouvement citoyen d'une forme de domination économique, culturelle et sociale qui maintient les SDF sous la tutelle d'une terrible violence symbolique. Cette violence symbolique est celle-là même qui, dans la théorie de Pierre Bourdieu, conduit les dominés à voir leur parole systématiquement censurée par les dominants. Cela jusque dans les dispositifs que les seconds, bien intentionnés, mettent sur pieds pour secourir les premiers.

Cette sociologie est, à plus d'un titre, une bouée de secours vitale à l'heure où l'idéologie managériale (et son flot de spécialistes, évaluateurs et autres techniciens) fait passer toute possibilité critique sous le silence consensuel de la bonne gouvernance. Dans le chef des principales institutions publiques ayant pour objet de traiter la question sociale et la grande exclusion, comme la FNARS ou la DDASS, mais aussi dans le chef de leurs partenaires associatifs habituels (Médecins du monde, Secours catholique, etc.), les grands exclus sont perçus comme des être sociaux qu'il convient de tenter de « réinsérer » selon des procédures individualisées dans une politique du chiffre. Face à cette représentation, l'ouvrage souligne à raison que, derrière la gestion individualisée de l'exclusion et la mise à l'index des SDF qui se voient seuls imputer la responsabilité de leur sort, se jouent une stratégie d'anéantissement de la lutte collective et le triomphe d'une vision néolibérale de la démocratie. Dans cette vision, il faut compatir et agir pour le bien du pauvre, incapable de s'occuper de lui-même. Mais il ne faut pas pousser jusqu'à la critique

1. Annie Collovald, Lilian, Mathieu, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 86, 2009, p. 119-143.

politique des causes socio-économiques de l'exclusion. L'ouvrage rappelle qu'au-delà de l'urgence de l'action compassionnelle qui se veut apolitique, cette critique-là est devenue impérieuse. Et c'est à cet égard que la sociologie vient jouer les troubles fêtes dans le concert de louages qui entourèrent l'action toute morale des Enfants de Don Quichotte.

Cependant, toute stimulante qu'elle soit, la démarche semble aussi avoir des limites. D'abord, on peut se demander qui a jamais réellement cru que la pureté morale et messianique pouvait effectivement conduire l'action de quiconque, en ce compris des « entrepreneurs de causes » que critique l'ouvrage. Outre la représentation négative qui est donnée des SDF les plus « paumés » par les *leaders*, il pointe du doigt leurs basses stratégies¹ médiatiques, la soif de prestige, de pouvoir ou de contrôle. Mais les plus anciens tenants de la théorie de l'*homo oeconomicus* n'ont pas attendu P. Bourdieu pour démontrer que l'action morale était rarement désintéressée. Ensuite, à force de critiquer l'action en faisant mine de ne pas y toucher, campant le positionnement confortable du scientifique neutre, la posture du sociologue qui « désillusionne » et « démystifie » renonce aussi à chercher dans l'action ce qui se construit de neuf et que n'appréhende effectivement pas le langage institutionnel (dans ce cas-ci celui de l'État et des associations gestionnaires). Comme l'indique l'ouvrage, la tentative autogestionnaire du mouvement des *Enfants* a fini par être oubliée, dépassée notamment par les luttes stratégiques des *leaders*. Les indices d'une recitoyennisation totale évoqués furent estropiés. Mais le sont-ils moins par les chercheurs de cet ouvrage ? Ils n'effectuent guère de micro-sociologie auprès des SDF eux-mêmes, ce qui aurait peut-être permis de monter en généralité ces caractéristiques participatives ténues uniquement évoquées pour indiquer qu'elles ont été balayées. Une telle micro-sociologie aurait approfondi les facettes stimulantes : comment ça marche de l'autogestion entre SDF, même faiblement esquissée ? Quelle représentation de l'organisation interclassiste du village des tentes ses protagonistes donnaient-ils à voir (entre SDF, riverains et visiteurs solidaires) ? Comment fut géré le « point bouffe » ? Et la logistique ?

C'est vrai, ce qui ultimement était devenu audible dans la plainte des SDF grâce aux Enfants

de Don Quichotte était le discours poli (et policé) de ceux qui faisaient repentance et qui acceptaient d'endosser la responsabilité de leur exclusion plutôt que la rage de ceux qui osaient la critique globale d'une société excluante. La représentation classique opposant le « bon pauvre » méritant au « clochard » hargneux et alcoolique est réapparue chez les Enfants. Les rares privilégiés à avoir obtenu gain de cause (l'obtention d'un logement) furent finalement les SDF « VIP », les plus engagés, les plus lettrés, les moins alcooliques. Mais que firent les autres ? L'ouvrage mentionne les actes de résistances des SDF sentant qu'une partie d'entre eux, les plus désaffiliés, allaient être reconduits à l'issue de la clôture du mouvement au point qu'ils combattaient initialement : l'hébergement d'urgence. Aussi hétéroclites et peu significatives qu'elles furent n'eût-il pas été intéressant de décrypter ces résistances ? Faire une étude spécifique des micro-groupes de SDF ayant poursuivi le combat « hors » Enfants, sans les *leaders*, aurait-elle mis à jour autre chose qu'un pur processus de (re)domination ? Dans leur action ou leur parole ultérieures ne pouvait-on pas continuer à aller chercher quelque chose comme une grammaire politique en devenir ? N'y avait-il pas là des signifiants à verbaliser, par exemple depuis la littérature anarcho-syndicaliste ou libertaire ?

C'est probablement vrai qu'en remettant les clés du dossier de l'octroi de logement à la FNARS, l'institution contre laquelle s'est précisément construit le mouvement, les *leaders* ont coupé court au processus entrepris de dignitarisation de TOUS les SDF du canal. Ils ont fini par accepter tous les compromis pour cesser le campement : la sélection de certains dossiers de demande de logement de certains SDF au détriment de ceux d'autres (les « enrégés »), les temps de réponses et les processus d'évaluations infinis, etc. Mais après avoir ainsi dénoncé ces compromis, il eût peut-être été légitime que les chercheurs ne procèdent pas au même tranchement et tentent de prolonger eux-mêmes ce processus par la théorisation de ce qui était alors abandonné comme pur pathos dans la rue : le vécu des SDF qualifiés « d'enrégés » trop peu conciliants, trop agressif et sans hygiène pour être pris en compte par la technocratie de l'insertion. N'est-il pas un peu court de se réfugier derrière la neutralité de

1. Il y a naturellement des rapports de force stratégiques et des logiques individualistes dans toutes les tentatives autogérées, que ce soit dans les *squats* contemporains, dans le mouvement altermondialiste ou dans les premières coopératives ouvrières du 19^e siècle.

la science pour évoquer que le renforcement d'une parole politique, comme dirait Burawoy, n'est alors plus du ressort de la sociologie ?

Les *leaders* ayant décidé de quitter le navire, explique le livre, la lutte perd ses repères. Les plus dominés des dominés semblent ne pas pouvoir s'assumer seuls. Mais les compétences des SDF n'étant pas décortiquées en deçà des représentations négatives qu'en donnent les institutions, les associations et les *leaders* des Enfants, on ne voit pas en quoi ils conserveraient des ressources pour l'action. L'ouvrage rend compte à merveille de la dépolitisation forcenée de la parole du SDF par ses *leaders*. Mais, inversement, il ne cherche pas à approfondir la compétence politique collective dont il critique la censure. Aux côtés de ce bel essai de sociologie de la dénonciation, c'est peut-être d'une sociologie de la traduction dont aurait besoin à présent les mouvements de révolte comme celui initié par les Enfants de Don Quichotte.

Bruno Frère -

FNRS, Université de Liège/Sciences Po Paris

Carta (Caterina) - *The European Union Diplomatic Service. Ideas, Preferences and Identities.* -

Abingdon, Routledge, 2012 (Routledge Advances in European Politics). xvi + 208 p.
Annexes. Bibliogr. Index.

Dans cet ouvrage, Caterina Carta analyse la naissance d'un service diplomatique européen, c'est-à-dire l'évolution des délégations de la Commission européenne dans les pays tiers, leur transformation récente en délégations de l'Union européenne (UE) et leur insertion dans le Service européen pour l'Action extérieure, dont le but est d'aider le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à mener à bien ses fonctions. Mises en place dès les années 1950, ces délégations avaient un rôle purement technique à l'origine : rôle d'information dans les pays comme les États-Unis, ou rôle de contrôle des projets de développement et d'assistance technique dans les pays d'Afrique Caraïbe Pacifique (ACP) liés à la CEE par les accords de Yaoundé puis de Lomé. Rôle qui deviendra au fil des années de plus en plus politique et diplomatique. Il faudra néanmoins attendre la fin des années 1980 pour que l'ensemble des chefs de ces délégations acquièrent (souvent à l'insu des États membres) le statut de

diplomate et les privilèges liés à la convention de Vienne. À travers l'histoire de ces délégations, C. Carta tente d'analyser la manière dont une organisation non étatique comme la CEE a pu, au fil des années, construire son propre service diplomatique. L'auteur considère tous les aspects (légaux et politiques) d'une telle construction, ce qui l'amène à aborder le problème de la légitimité de l'UE en tant qu'acteur international. Ceci la conduit à analyser également la complexité de cette diplomatie en construction, laquelle, avec la création du Service européen pour l'action extérieure, va désormais englober non seulement le personnel des délégations de la Commission (personnel déjà très diversifié), mais également des membres des corps diplomatique des États membres. Sur toutes ces questions, elle a le mérite d'associer une approche théorique et un matériel empirique important, notamment une enquête auprès des principaux acteurs de cette diplomatie, à savoir quarante chefs de délégations. Cette enquête nous permet pour la première fois d'avoir une idée sur la formation, le sexe et la nationalité de ces acteurs. Elle permet de cerner leur identité, esprit de corps, c'est-à-dire la manière dont ils envisagent leur rôle, celui de la Commission et de l'UE dans le monde. Ce rôle se concentre sur trois fonctions : coopération au développement, commerce et information. Il est toutefois interprété de manière différente par les chefs de délégations. En tant que « diplomates improvisés » ou « *unusual diplomat* », ces derniers expérimentent au jour le jour ce qu'est l'activité diplomatique et doivent « jouer les ambassadeurs ». Mais cette diplomatie est considérée par certains comme divergeant de la diplomatie traditionnelle : l'utilisation du *soft power* par l'UE (sa volonté et capacité à propager et encourager l'adoption des formes de gouvernance conformes aux valeurs démocratiques européennes), marque, selon eux, la spécificité du rôle de la Commission dans le monde et celle de la diplomatie européenne. Si tous sont d'accord pour considérer que « l'Europe est notre pays », les interprétations divergent également sur le rôle politique de la Commission : rôle d'entrepreneur de la politique étrangère de l'UE en tant qu'entité distincte des États membres, ou rôle de « *broker* », c'est-à-dire de simple agent des États membres en matière de politique extérieure. Pour ceux qui défendent la première interprétation, le dernier mot concernant le rôle de la Commission et celui de l'UE en matière de relations extérieures doit venir des États membres.

Les autres voient au contraire la Commission comme un moteur essentiel pour une évolution ultérieure de l'UE et espèrent que les États membres abandonneront leur souveraineté en matière de politique étrangère pour le bien d'une UE plus forte sur la scène internationale. Pour tous néanmoins, la spécificité du rôle des chefs de délégation est de ne pas servir un État et d'œuvrer ainsi à la mise en place d'un nouveau modèle au niveau international. Ces conceptions ont bien entendu de l'importance dans le cadre de la mise en place du Service européen pour l'action extérieure. Quelle sera en effet l'identité de ce service dans l'avenir ? Qui va la forger : le personnel des délégations, avec leur culture vieille de plus de cinquante ans, ou le nouveau personnel venus des corps diplomatiques des États membres ? Autant de nouvelles pistes de réflexions lancées dans cet ouvrage. Par les questionnements qu'il soulève et sa richesse, il constituera à n'en pas douter un livre de base et une source d'idées pour tous ceux et celles qui veulent travailler sur les délégations de l'UE ou la politique extérieure commune de l'UE.

Véronique Dimier -

Université libre de Bruxelles, Institut d'études européennes

Ruano (Lorena), ed. - *The Europeanization of National Foreign Policies Towards Latin America*. - Abington, Routledge, 2013 (Routledge Advances in European Politics). xx + 264 p. Bibliogr. Index.

Le champ des études européennes et, en particulier, les travaux sur l'europanisation des politiques extérieures de chaque État membre ont traditionnellement eu recours à des comparaisons portant sur un nombre réduit de cas d'études. Aussi, lorsque ces comparaisons ont eu lieu, ces études ont porté sur la politique étrangère de l'Union européenne (UE) depuis une perspective globale et transgéographique, plutôt que sur une région géographique spécifique. À ce titre, l'ouvrage dirigé par Lorena Ruano sur les politiques étrangères nationales des pays de l'UE à destination de l'Amérique latine vient combler un vide important ; ne serait-ce que du fait de l'absence d'une masse critique de travaux portant sur les relations entre l'Europe et l'Amérique latine. L'autre intérêt majeur de cet ouvrage collectif est de procéder à l'étude de ces relations depuis une perspective théorique originale, celle

de la problématique de l'intégration européenne par ses politiques. Ces deux lignes thématiques sont amplement développées dans *The Europeanization of National Foreign Policies Towards Latin America* qui, de par la richesse des cas d'études présentés, constitue un apport substantiel aux études d'aire culturelle comme au versant des travaux sur l'europanisation. Cet ouvrage rassemble, en effet, des auteurs en provenance des institutions académiques les plus représentatives des études latino-américaines mais aussi européennes du continent. Son objectif principal est de comprendre l'interaction entre l'UE et les politiques étrangères au niveau national en direction d'une région du monde spécifique. Ainsi, les questions soulevées, d'abord celles de savoir quel a été le rôle des États membres dans la formulation d'une politique en direction de l'Amérique latine, puis celles portant sur la manière dont les politiques extérieures des États membres envers cette région ont été transformées à la suite de la mise en place d'une politique extérieure commune à l'UE.

Dans sa première partie, l'ouvrage avance un cadre d'analyse commun, bâti principalement autour de la littérature sur l'europanisation. Ayant recours à une conceptualisation autour de trois dynamiques de changement de l'europanisation des politiques extérieures (*upload*, *download* et *crossload*), le livre introduit quelques précisions novatrices par rapport à ces concepts largement éprouvés par les études européennes. Par exemple, une catégorie à part est dégagée – sous le nom « d'autres formes d'interaction » – pour les processus autres que ceux relevant spécifiquement de l'europanisation ayant lieu entre le niveau national et européen, et ce au moyen d'une présentation détaillée des sous-dimensions propres à chaque forme d'europanisation. À titre d'exemple, du fait que la politique extérieure adoptée repose sur une définition souvent large (qui inclut des questions économiques, d'aide au développement ou encore de relations politiques), la variable indépendante dite « pression à l'adaptation » est décomposée en trois sous-dimensions (légale, mixte et pression sociale) qui correspondent à la répartition des compétences de l'UE dans des secteurs de politiques publiques spécifiques.

La seconde partie de l'ouvrage procède à une succession de cas d'études qui reprennent le cadre conceptuel précédemment énoncé dans des contextes nationaux précis et représentatifs des différentes catégories d'États membres. Ainsi, des

monographies portant sur l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, pays membres dont l'importance se traduit essentiellement par leur capacité à la fois d'influencer (*upload*) et d'assimiler (*download*) la politique étrangère de l'Union, permettent de comprendre les variables et les dynamiques à l'œuvre. Mais ce sont surtout les cas d'études traitant d'autres catégories d'État membres qui révèlent, selon nous, l'intérêt principal de cet ouvrage. La présentation de cas inédits, tels que le cas de la Suède et de l'Irlande, pays traditionnellement éloignés ou absents des évolutions du continent sud-américain et de la définition des politiques de l'UE envers ce continent, ou encore le cas de la Pologne, pays d'Europe de l'est dont l'adoption des fondamentaux de la politique extérieure européenne a fait partie de l'acquis communautaire à intégrer dans la perspective de l'entrée dans l'UE. L'Espagne constitue, selon les auteurs, un cas à part, à cause de son histoire avec le continent et du rôle joué par ce pays méditerranéen dans la définition d'une nouvelle politique latino-américaine dans les années 1980 et 1990. Pour ces différents cas d'étude, deux questions principales servent de cadre d'analyse commun : la première explore les dynamiques à l'œuvre pour expliquer la politique extérieure de chaque pays comparativement à celle de l'UE, la seconde porte sur les variations observées dans les formes d'interaction observées entre politiques nationales et européenne (*upload*, *download* ou *crossload*) et leurs variations thématiques. Bien que l'ensemble des chapitres s'inscrive dans une description globalement riche et pertinente sur les tournants majeurs de ces politiques, il n'en reste pas moins que le contenu est assez inégal d'un chapitre à l'autre, dans la mesure où l'absence d'une systématisme conceptuelle entre les cas d'études et des contenus parfois traités de manière un peu superficielle – le cas de la Pologne, par exemple – grèvent la portée de l'analyse. Une autre lacune, présente dans plusieurs chapitres, mais en particulier dans le cas de l'Espagne, consiste à parcourir certaines périodes trop rapidement (celle précédant l'accession à l'UE, par exemple) alors qu'une comparaison plus équilibrée de l'*avant* et l'*après* de l'accession aurait permis d'illustrer dans toute sa richesse l'étendue des transformations initiées par l'europanisation.

La partie finale de l'ouvrage répond de manière satisfaisante aux objectifs du cadre théorique, aboutissant à un constat de forte diversité entre États membres. Ainsi, la politique

latino-américaine de l'UE peut jouer un rôle de socle référentiel ou d'un instrument parmi d'autres pour les États européens, selon qu'ils appartiennent au noyau central historique (Espagne, France, Allemagne, Royaume-Uni) ou aux membres nouveaux ou périphériques (Pologne, Irlande, par exemple). Le recours aux trois dynamiques de changement antérieurement évoquées (*upload*, *download* et *crossload*) reste accessible aux différents pays selon les périodes et l'évolution des rapports avec l'UE.

Au final, cet ouvrage offre une contribution utile à l'étude des politiques extérieures de l'UE en direction de l'Amérique latine, mais le fait que certains facteurs explicatifs ne soient peu ou pas mentionnés réduit la portée explicative de l'ensemble. Il en va ainsi du poids des facteurs transnationaux comme les intérêts économiques, ou encore de facteurs mondiaux tels que le niveau de contrainte apporté par l'Organisation mondiale du commerce aux politiques commerciales des marchés communs. De même, il aurait été intéressant d'aborder les conséquences, pour la politique étrangère de l'UE, des importantes transformations de la région en termes de diversification des partenaires commerciaux (le poids de la Chine, du Japon et de la Corée) et l'effacement progressif de l'Amérique latine comme région au profit d'autres territorialités (Amérique du Sud, Unasur, Alliance du Pacifique) en émergence.

Alvaro Artigas Pereira -
Sciences Po Paris, CERI

Sevim (Huseyin) - *La politique européenne de la Turquie. Acteurs, processus et enjeux (1980-2008)*. Préface de Marie-Christine Kessler. - Paris, L'Harmattan, 2013 (Logiques politiques). 382 p. Liste des entretiens. Bibliogr.

Huseyin Sevim déconstruit la position de la Turquie à l'égard de l'Union européenne (UE) afin de démontrer qu'elle est le résultat d'un processus politique où s'affrontent plusieurs acteurs, rattachés à de multiples structures aux moyens divers. À la lumière de l'évaluation de différentes approches théoriques (chapitre 2), l'auteur privilégie une grille d'analyse inspirée surtout des paradigmes de politiques publiques, mais aussi de la théorie du jeu à deux niveaux de Putnam pour atteindre son objectif ambitieux. Selon l'auteur, cette approche permet,

d'une part de prendre en considération les dynamiques d'interactions entre les acteurs, leurs perceptions et leurs intérêts, les rapports de force et les mécanismes de socialisation qui façonnent la politique européenne, une politique publique de l'État turc qui, avec des moyens précis, poursuit ses objectifs ; d'autre part, de tenir compte de l'influence exercée par les décisions de l'UE et les événements sur la scène internationale sur les stratégies des acteurs à l'échelle nationale. Après la présentation détaillée de l'évolution des relations entre les autorités turques et l'UE depuis 1959 (chapitre 1), l'auteur analyse avec minutie le rôle et la perception des principaux acteurs turcs actifs dans la vie politique lors du dépôt de la candidature en 1987, de l'instauration de l'union douanière en 1995 et de l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE en 2005.

H. Sevim présente les grandes orientations de la politique européenne de la Turquie à partir de l'étude des gouvernements qui se sont succédé au pouvoir depuis 1980 (chapitre 3). Il souligne que les gouvernements majoritaires ont pu mieux s'imposer dans le processus d'élaboration que les gouvernements minoritaires et les régimes militaires. Ces deux derniers cas de figure ont souvent permis, pour des raisons différentes, à l'administration publique de prendre la direction de la gestion du dossier européen avec des effets négatifs sur la cohérence et l'efficacité de la position turque à l'égard de l'UE dus aux compétitions bureaucratiques. Le ministère des Affaires étrangères s'est longtemps imposé comme l'acteur central du processus décisionnel malgré le rôle croissant des autres ministères, en raison de l'étendue des domaines couverts par les relations avec l'UE et des structures mises en place afin d'assurer la coordination entre les différentes administrations (chapitre 4). L'enjeu est d'adapter la diplomatie traditionnelle à la nouvelle réalité politique tant à l'échelle nationale, européenne qu'internationale. En effet, si en général les acteurs internes sont favorables à l'adhésion à l'UE, leur multiplication, la diversité de leurs intérêts et des objectifs, la disparité de leurs moyens et des effectifs accentuent leur compétition et affectent la cohérence de l'action diplomatique européenne de la Turquie. Par ailleurs, l'auteur souligne que la présence d'un gouvernement de coalition a souvent permis au président de la République, détenant déjà de larges compétences selon la Constitution de 1982, d'accroître son influence tant sur la politique nationale qu'étrangère (chapitre 5). La Grande Assemblée nationale de Turquie qui est aussi

dotée, selon la Constitution, d'un rôle important en matière de politique étrangère, n'intervient en revanche que de manière limitée, à moins qu'un gouvernement faible rende son contrôle par une motion de censure efficace, car même pour l'Accord sur l'union douanière son contrôle a pu être contourné (chapitre 6). L'auteur mentionne comment certains acteurs, dont les militaires (chapitre 7) et les partis politiques (chapitre 8) ont souvent pris position en faveur de l'adhésion à l'UE afin de légitimer leur statut dans le système politique national. Sevim souligne l'exclusion des acteurs de la société civile, les acteurs économiques (chapitre 9) comme les confédérations syndicales (chapitre 10), du processus d'élaboration de la politique européenne turque. Il semble y avoir une volonté politique de les inclure par la création de structures de consultation et une institutionnalisation progressive des affaires européennes de ces organisations, mais elles peinent à influencer l'appareil de l'État qui contrôle largement le processus politique. Cette situation a pour conséquence de renforcer le soutien des acteurs de la société civile à l'adhésion à l'UE dans l'espoir de l'intégration des normes européennes en faveur de leur inclusion dans le système politique turc.

En somme, l'auteur nous offre une analyse d'une très grande qualité, dont la valeur ajoutée repose indéniablement sur les nombreux entretiens réalisés en Turquie et exploités avec soin pour rendre compte précisément de la position de tous les acteurs agissant directement et indirectement sur la politique européenne turque. À l'heure de la relance des négociations avec l'UE, cet ouvrage aide à comprendre dans les moindres détails le chemin parcouru par la Turquie dans le processus complexe d'adhésion et les enjeux de la définition de sa position à l'égard de l'UE.

Chantal Lavallée -

Université de Montréal/McGill University, Centre d'excellence sur l'Union européenne

Beasley (Ryan K.), Kaarbo (Juliet),

Lantis (Jeffrey S.), Snarr (Michael T.), eds

- Foreign Policy in Comparative Perspective.

Domestic and International Influences on State Behavior. - Thousand Oaks, Sage/QC Press, 2^e ed., 2013.

xx + 372 p. Figures. Index.

L'analyse comparée des politiques étrangères constitue un secteur particulièrement investi en relations internationales pour des

raisons à la fois académique et politique. Consécutif à la vague behavioriste qui déferle dans la science politique américaine au cours des années 1950, son essor se veut au service d'une étude à la fois plus scientifique de la réalité internationale dans le débat entre classiques et modernistes, mais aussi plus utile pour les décideurs confrontés aux enjeux de leur temps. Depuis, ce double intérêt scientifique et pratique n'a cessé de se manifester, ce qui aboutit parfois à confondre *foreign policy analysis* et *international relations*. L'ouvrage dirigé par Ryan K. Beasley, Juliet Kaarbo, Jeffrey S. Lantis et Michael T. Snarr ne cède pas à cette tendance. Toutefois, la seconde édition de ce collectif (la première date du début des années 2000) est assez représentative d'une littérature en langue anglaise consacrée à l'analyse comparée de la politique étrangère.

L'ouvrage se focalise sur treize cas étatiques traités dans l'ordre suivant : Grande-Bretagne, France, Allemagne, Russie, Chine, Japon, Inde, Turquie, Iran, Nigeria, Afrique du Sud, Brésil, Venezuela. Cette sélection est justifiée par le rôle qu'exercent ces États considérés comme des « joueurs centraux aux niveaux global et régional aujourd'hui » (p. 5). Tous les chapitres présentent une structure identique afin d'interroger l'influence respective des facteurs externes (système international, interdépendances, interactions avec les autres acteurs) et des facteurs internes (bureaucraties, opinion publique, personnalités des *leaders*) sur le processus décisionnel. Chacun de ces facteurs renvoie à une théorie particulière de la politique étrangère. Après une brève mise en contexte historique, chaque auteur présente ainsi les interprétations réalistes, libérales, constructivistes (*external factors*) puis les variables endogènes d'ordre sociétal, organisationnel et gouvernemental, psychologique (*internal factors*), avant de conclure par une section consacrée aux enjeux contemporains auxquels est confronté l'État en question. Un chapitre introductif (« *The Analysis of Foreign Policy in Comparative Perspective* ») et conclusif (« *Domestic and International Influences on Foreign Policy. A Comparative Perspective* ») viennent enchâsser les treize cas et conférer une unité à l'ensemble élaboré.

Pris isolément, ces chapitres ne sont pas dénués d'intérêt notamment lorsqu'ils abordent les priorités de l'agenda actuel ainsi que les postures politico-stratégiques adoptées par les États, que ce soit dans leur espace régional ou à l'échelle

du système international. Le fait d'intégrer également des États tels que le Venezuela ou le Nigeria doit être salué car les programmes de recherche privilégient les grands émergents ou les émergents 2.0 au détriment d'autres acteurs étatiques dont le rôle régional se doit d'être appréhendé. Néanmoins, l'angle – voire le formatage – retenu peut présenter des fragilités. La première se situe sur l'angle théorique. L'objectif poursuivi est de proposer une évaluation des variables internes et externes de la politique étrangère. Elle aboutit, dans le cas chinois, à privilégier la « recherche de la puissance » comme élément structurant de la politique étrangère (la politique de défense servirait d'épine dorsale). Toutefois, cette évaluation aboutit la plupart du temps à une analyse multifactorielle qui ne sélectionne pas la variable pertinente ou qui ne propose pas d'outils en vue d'objectiver l'articulation des variables choisies. Cette volonté d'évaluation repose aussi sur des références théoriques homogénéisées qui ne correspondent plus à la situation actuelle : le réalisme se décline au pluriel aujourd'hui et incorpore en son sein une dimension interne chez les néoclassiques. Cantonner le réalisme dans les « facteurs externes » paraît alors étrange. De plus, l'ouvrage n'articule pas la posture de recherche – au final pluraliste – avec les débats actuels sur la fin des théories générales en relations internationales.

Une deuxième fragilité apparaît dans la manière d'aborder la politique étrangère. L'ouvrage n'a pas privilégié une inscription socio-historique de ces politiques, ce qui aplanit considérablement – pour ne pas écrire occulte complètement – la question du changement. Le contexte historique évoqué au début de chaque chapitre ne permet pas de prendre toute la mesure des mutations. La conclusion n'évoque pas de façon significative la problématique de la convergence. À condition de l'observer dans un cadre régional (et le choix des États le permet), celle-ci aurait probablement pu être appréhendée en vue de mettre en relief les ajustements voire les bifurcations de ces politiques du point de vue de leur forme mais aussi de leur contenu. Le traitement de la convergence ouvre d'ailleurs un dialogue avec les analyses de politiques publiques que n'ont pas envisagé les auteurs. En d'autres termes, cet ouvrage correspond à une introduction didactique aux *politiques étrangères* de plusieurs États, tout en défendant une certaine analyse théorique de la *politique étrangère* en relations internationales. L'aspect pédagogique est indéniable. La

posture de recherche est plus discutable, tout en étant révélatrice d'une manière de penser une dimension qui n'en demeure pas moins cruciale pour le spécialiste en relations internationales.

Frédéric Ramel -
Sciences Po Paris, CERI

Hayes (Jarrod) - *Constructing National Security. U.S. Relations with India and China.* - New York, Cambridge University Press, 2013. xii + 212 p. Bibliogr. Index.

L'ouvrage de Jarrod Hayes, professeur au Georgia Institute of Technology, étudie comment les identités politiques façonnent les politiques de défense au sein des démocraties occidentales. En d'autres termes, il s'agit, comme l'auteur l'écrit, de comprendre « comment des États en viennent à être construits en tant que menaces existentielles ? » (p. 1). L'argument de l'auteur consiste à faire des identités des États rivaux des constructions du décideur politique qui varient selon ses préférences diplomatiques : d'un côté, l'identité non démocratique d'un pays sera mise en avant pour justifier une « menace » ; de l'autre, le caractère démocratique d'un pays sera rappelé pour minimiser un comportement qui pourrait être jugé dangereux. La problématique touche à une question fondamentale des théories des relations internationales et souligne l'ambition scientifique du livre. J. Hayes s'inscrit dans le sillage des travaux de l'École de Copenhague sur les processus de « sécuritisation » en politique étrangère. Selon cette école, un problème de sécurité est avant tout un acte d'énonciation qui cristallise les perceptions des dirigeants. Ce parti pris constructiviste nous rappelle que le monde tel que l'envisagent les politiques est avant tout le fruit de la représentation qu'ils s'en font. Ole Weaver, une des inspirations de J. Hayes, explique déjà que « c'est en labellisant un phénomène problématique sécuritaire que celui-ci en devient une »¹. À travers cet acte d'énonciation, les gouvernants imposent à leurs populations un récit où un objet (une organisation qu'elle soit interne ou externe) devient une menace existentielle pour l'intégrité du territoire ou la cohésion sociale.

À partir de ce postulat, J. Hayes propose une comparaison des relations entretenues par les États-Unis avec d'un côté l'Inde et de l'autre la Chine. Pour chacune des études, l'auteur se concentre sur l'analyse d'épisodes clefs. Pour comprendre le processus de « sécuritisation » de l'Inde par les décideurs américains, il se penche successivement sur la guerre du Bangladesh de 1971 puis l'accession de l'Inde au rang de puissance nucléaire. Dans le premier cas, Richard Nixon, soucieux de préserver la coopération américano-pakistanaise dans le cadre de la guerre froide minimise le caractère démocratique de l'Inde pour en faire la « menace ». Inversement, dans le deuxième cas, le test nucléaire indien de 1998 est jugé avec retenue par l'administration Clinton qui le présente comme une « erreur » et non comme un acte agressif. Le caractère « démocratique » de l'Inde lui permet de bénéficier de la clémence de Bill Clinton. C'est ce même attribut qui est avancé en 2005 pour défendre le bien-fondé de l'accord nucléaire indo-américain.

Sur la relation sino-américaine, J. Hayes étudie d'abord la crise de 1995 au cours de laquelle les États-Unis déploient un porte-avions dans le détroit de Taïwan pour s'interposer dans le contentieux entre Pékin et Taïpei, puis l'accident d'avril 2001 qui voit un avion de reconnaissance américain rentrer en collision avec un intercepteur chinois au-dessus de l'île chinoise d'Hainan. Dans les deux cas, l'auteur montre comment le débat entre la Maison Blanche et le Congrès est façonné par le caractère non démocratique conféré à la Chine, caractère qui, dans de nombreux discours officiels, constitue la « menace » à l'origine du comportement chinois vis-à-vis des États-Unis. L'auteur s'appuie principalement sur des archives américaines déclassifiées et la littérature existante. Il n'y a donc pas sur le plan empirique d'apport original issu d'une expérience de terrain, mais cela se justifie en partie par l'objectif avant tout théorique de l'ouvrage.

Au final, le travail de J. Hayes témoigne d'une influence « européenne » notable et attestée par les références bibliographiques (entre autres B. Buzan, O. Weaver, T. Balzacq). L'angle théorique et méthodologique est à contre-courant de la tendance dominante dans la science politique américaine contemporaine. Alors que l'étude de

1. Ole Weaver, « Aberystwyth, Paris, Copenhagen. New "Schools" in Security Theory and their Origins Between Core and Periphery », communication présentée à la conférence annuelle de l'International Studies Association, Montréal, mars 2004, p. 13.

l'international aux États-Unis est ancrée dans la théorie néoréaliste et la méthode quantitative, J. Hayes réinsère systématiquement la politique internationale dans les jeux politiques internes, en procédant à une analyse de contenu des discours des officiels de la Maison Blanche mais aussi des parlementaires américains, et ce pour mieux décrypter les contradictions et révisions opérées au gré du jeu entre l'exécutif et le Congrès.

Le lecteur pourra cependant éprouver une impression d'inachèvement. La question initiale de J. Hayes ainsi que son projet scientifique témoignent d'une ambition et d'une originalité évidente mais qui auraient pu gagner à être approfondies. Le livre, assez court (170 pages), semble parfois survoler son matériau empirique pour se précipiter sur les grandes conclusions théoriques. Il reste que l'ouvrage de J. Hayes constitue une contribution originale aux relations internationales et ouvre des pistes de recherche prometteuses.

Jean-Loup Samaan -

Collège de défense de l'OTAN (Rome, Italie)

Cornago (Noé) - *Plural Diplomacies. Normative Predicaments and Functional Imperatives.* -

Leiden & Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2013
(Diplomatic Studies). xiv + 264 p. Bibliogr.

Mais où sont passés les diplomates ? Avec l'essor de pratiques telles que les diplomaties de catalyse, de réseaux, de minorités ou de firmes pour ne citer qu'elles, le monopole des relations extérieures par l'État fait l'objet de contournement et de contestation. Dans les études diplomatiques qui constituent l'une des dimensions majeures des relations internationales, se développe ainsi l'idée d'une pluralisation de la diplomatie. Une telle transformation est la plupart du temps expliquée par l'essor d'un libéralisme global qui rendrait de plus en plus incompatible la diplomatie traditionnelle des États modernes avec une accélération de l'abolition des distances. Réalisé lors d'une année de recherche au St Antony's College de l'Université d'Oxford en 2011-2012, le dernier ouvrage de Noé Cornago s'inscrit dans le prolongement de ces réflexions mais en apportant un éclairage novateur. Tout d'abord, l'auteur démontre bien que les changements actuels ne manifestent pas une simple modification de « système diplomatique » mais bien un changement de système dans lequel la

diplomatie a été jusqu'alors enchâssée (p. 54). La conception de la diplomatie comme « raison de système » a été formulée par l'un des représentants de l'École anglaise des relations internationales, Adam Watson. Celui-ci l'envisage en tant que configuration d'États indépendants partageant règles et pratiques. Un tel système ne résume plus aujourd'hui les interactions diplomatiques contemporaines. La diplomatie ne se conjugue pas au singulier avec comme personnage central un représentant de l'État qui informe et négocie au nom de son gouvernement. La diplomatie se diversifie en raison d'une double série de facteurs. La première relève d'impératifs fonctionnels. À ce titre, l'auteur recense les effets du capitalisme global mais aussi ceux de la déterritorialisation induite par les nouvelles technologies d'information et de communication de plus en plus véloces. La seconde série de facteurs relève du champ normatif. Elle correspond à l'ensemble des remises en question du monopole étatique en matière de diplomatie. Discours et pratiques émanant de citoyens ou de groupes sociaux qui entendent exercer un rôle diplomatique convergent en un point : la centralisation de l'activité diplomatique par l'État n'est plus de mise. N. Cornago identifie ici un pluralisme agonial à travers les frontières. Celui-ci présente des affinités avec le principe de vie publique qui préside à certaines conceptions de la démocratie au sein des États. Afin de décrire cette pluralisation, l'auteur privilégie trois ancrages : la diplomatie à l'intérieur des États (c'est-à-dire la paradiplomatie sur laquelle l'auteur bénéficie d'une reconnaissance à la fois académique et experte), la privatisation du droit diplomatique (la régulation des activités repose de plus en plus sur des standards ou du droit mou), les discours et pratiques relevant de l'antidiplomatie (de la Révolution française à aujourd'hui, ils constituent l'une des sources critiques de la diplomatie traditionnelle puisque fondée sur la volonté de transcender celle-ci).

La réflexion de N. Cornago est assez représentative d'une façon de contribuer aux études diplomatiques contemporaines. Attaché à l'idée que la diplomatie représente une institution fondamentale des relations internationales qui mérite d'être appréhendée en tant que telle et non au prisme d'autres finalités (notamment la théorie des régimes qui a longtemps sévi dans le domaine), l'auteur propose des décentremements académiques en vue d'élargir la boîte à outils de l'internationaliste. La mobilisation de la sémantique, de l'histoire

conceptuelle (pour le terme d'antidiplomatie notamment) mais aussi de l'esthétique comme composante des relations ordinaires des diplomates révèle la richesse du raisonnement. Une telle ouverture permet d'éviter les perspectives utilitaristes qui sont bien souvent convoquées dans les études diplomatiques. Le rapport et la reconnaissance de l'autre constituent le socle même de toute activité diplomatique, ce que les travaux relatifs aux pratiques des diplomates tendent à occulter.

En d'autres termes, *Plural Diplomaties* élargit le champ d'appréhension de la diplomatie à des composantes nouvelles. Il intègre une palette de méthodes et de concepts qui décentrent le regard. Il établit aussi et surtout des passerelles entre plusieurs traditions de pensée (notamment française avec nombre de références issues de travaux d'historiens ou politistes contemporains). En cela, sa lecture est particulièrement bienvenue.

Frédéric Ramel -
Sciences Po Paris, CERI

Piotet (Françoise), Lorient (Marc), Delfolie (David)
- *Splendeurs et misères du travail des diplomates.* -
Paris, Hermann, 2013 (Société et pensées).
554 p. Bibliogr. Annexes.

Il s'agit tout d'abord de situer cet ouvrage dans son contexte. C'est un travail commandité et payé par le ministère des Affaires étrangères. Il a reçu son aval puisque le rapport effectué a été publié sur son site Internet¹, de même que des entretiens des chercheurs présentant cette enquête. La prudence de ce ministère étant bien connue, cette officialisation montre sa satisfaction devant le travail accompli. La présente publication comporte, dans ses premiers chapitres, une présentation actualisée des réformes structurelles opérées depuis l'achèvement de l'enquête en 2008, essentiellement en 2009-2010. Les 149 entretiens à la base de cet ouvrage (ou plus de 150 selon d'autres mentions), réalisés pendant trois années, datent tous de la période antérieure. On ne connaît pas la teneur exacte de la lettre de mission confiée à l'équipe de sociologues, mais il découle du propos introductif des chercheurs dans leur introduction que l'enquête devait porter sur les métiers de la diplomatie et être axée sur la gestion de l'appareil diplomatique français. L'étude est donc faite dans une perspective de sociologie du

travail et ne pénètre qu'épisodiquement dans les arcanes du rapport avec le politique et la politique étrangère. Cette limitation n'est pas sans avoir gêné les auteurs qui ont dû faire de brèves incursions dans ce domaine et y revenir plus largement dans leur conclusion. Mais ils se réfèrent alors essentiellement à des ouvrages classiques de politologues et se cantonnent dans des banalités.

Une autre question a conditionné la teneur du livre : qui peut être appelé diplomate ? Quels sont les individus qui rentrent dans cette catégorie ? Nos auteurs sont parfaitement conscients du problème de définition, qu'ils signalent dans leur introduction pour y revenir plus largement dans le troisième chapitre. Le nom de « diplomate » peut être réservé aux personnalités de rang élevé directement impliqués dans l'élaboration de la politique étrangère. Mais il peut également être attribué à tous les agents recensés dans l'annuaire du Quai d'Orsay et même dans celui d'autres ministères, pourvu qu'ils soient détachés dans des fonctions extérieures. Il peut concerner non seulement les fonctionnaires mais aussi les contractuels. Sont alors considérés comme diplomates tous ceux qui contribuent de façon plus ou moins directe au fonctionnement de la machine diplomatique. C'est à cette acception extensive que se sont ralliés les auteurs. Un regret peut ici être exprimé. Il n'y a pas dans ce livre de précisions sur le contenu de l'échantillonnage des interviewés, sur la façon dont il a été construit : combien d'ambassadeurs, de « chiffreurs », de consuls, de contractuels, etc. ? Ce défaut est accentué par la construction même de l'ouvrage et son plan. Il amalgame la présentation des différents métiers diplomatiques autour de divers grands thèmes fonctionnels. Le plus souvent, on ne sait pas qui fait quoi, quels sont les acteurs impliqués. C'est la seconde partie de l'ouvrage qui est la plus déroutante à cet égard. Elle est bâtie en quatre chapitres repris de la classification de la Convention de Vienne du 18 avril 1961 qui définit les missions des diplomates accrédités : représentation, information, négociation, protection des nationaux. Il s'agit là du cœur même de la politique extérieure des États, de la diplomatie au sens le plus étroit du terme et essentiellement du travail des ambassadeurs et de leurs collaborateurs directs. Deux de ces chapitres sont à cet égard confus : celui consacré à la *représentation*, qui traite essentiellement, mais sans le dire et avec un

1. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/rapportfianl_sociologue.pdf>.

certain flou, du seul ambassadeur ; et celui dédié à la *négociation*, qui n'identifie pas les négociateurs et se heurte sans cesse, sans le traiter réellement, au problème de la spécificité de la négociation diplomatique.

En revanche, l'entreprise d'aborder l'univers administratif avec des paradigmes de la sociologie du travail est une vraie réussite lorsqu'il s'agit des carrières, des identités professionnelles, des conditions de travail, des instruments et méthodes de la diplomatie. C'est le cas des derniers chapitres de la première partie du livre qui veulent faire comprendre « ce que font les diplomates, comment ils travaillent dans le cadre formel de leur activité ». Y sont décrits les journées de travail, la rédaction des documents, les réunions, les relations entre les personnels, le poids de la hiérarchie. Dans la seconde partie, on peut souligner l'intérêt des développements du huitième chapitre, « S'informer, informer, communiquer », qui contient des notations nouvelles sur l'élaboration des télégrammes et le développement des TNIC, et ceux du neuvième chapitre, « Administrer, assister, protéger », qui présentent bien les responsabilités actuelles des consuls.

La bibliographie est essentiellement composée de fondamentaux de la sociologie, d'articles et d'ouvrages de sociologie du travail. De très larges extraits des travaux de William Zartman, auteur pionnier en matière de négociations internationales, sont aussi utilisés. Quelques livres sur la diplomatie française, des mémoires d'ambassadeurs sont cités. Il est dommage que les auteurs ne semblent pas avoir eu connaissance de recherches portant sur les mêmes thèmes et la même période que les leurs. Deux exemples peuvent être donnés. En premier lieu, une analyse de Christian Lequesne et Jean Heilbronn, presque totalement similaire à celle effectuée dans cet ouvrage, portant sur les carrières comparées des diplomates issus de l'École nationale d'administration d'une part et du concours d'Orient d'autre part, aboutit à des conclusions partiellement différentes¹. En second lieu, l'ouvrage sur les négociations internationales, publié sous la direction de Delphine Placidi-Frot et Frank Petiteville, aux Presses de Sciences Po, et en particulier les analyses qui y ont été effectuées par Guillaume Devin, apportent des éléments fondamentaux qui auraient vivifié le

huitième chapitre, déjà évoqué, intitulé « L'ordre négocié au cœur du travail des diplomates ».

Dans ce domaine de la diplomatie, qui, depuis quelques années, suscite une curiosité particulière du public, alimentée par des livres d'universitaires et de journalistes, par des romans et même par des bandes dessinées et un film, ce livre actualise certaines données sans apporter d'éléments fondamentalement neufs. Il montre l'intérêt que peuvent avoir les chercheurs et enseignants travaillant sur l'administration à élargir leur approche en se situant résolument dans une perspective multidisciplinaire, faisant une place à la sociologie du travail.

Marie-Christine Kessler -
CNRS, CERSA

Bewley-Taylor (David R.) - *International Drug Control. Consensus Fractured.* -
Cambridge, Cambridge University Press, 2012.
xvi + 344 p. Figures. Cartes. Index.

Dans cet ouvrage, David R. Bewley-Taylor revient sur les développements récents de la politique internationale des drogues pour constater le délitement du consensus historique en faveur d'une répression stricte des usages illicites. Loin d'aboutir à un monde libéré de la drogue ainsi que le projetait la déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée en 1998, la dernière décennie a vu, au contraire, une prolifération de nouveaux usages licites (programmes d'assistance auprès des toxicomanes, dépénalisation du cannabis) non visés par l'esprit des conventions. Pour examiner son objet, l'auteur recourt à la théorie désormais classique des régimes transnationaux, qu'il raffine quelque peu en montrant que les stratégies de défections des États ne vont pas jusqu'à sortir du cadre légal défini par les conventions, ce qui le conduit à voir dans la période récente non un changement de régime mais des changements au sein du régime lui-même. En effet, suivant une approche tout aussi classique sur le comportement rationnel des acteurs, les États auraient bien trop à perdre en s'opposant frontalement au régime de prohibition et seraient donc amenés à poursuivre des stratégies de défection douce (*soft defection*). C'est ainsi que l'auteur interprète la montée en puissance,

1. Christian Lequesne, Jean Heilbronn, « Senior Diplomats in the French Ministry of Foreign Affairs: When an Entrance Exam Still Determines the Career », *The Hague Journal of Diplomacy*, 7, 2012, p. 269-285.

depuis les années 1980, des politiques de réduction des risques qui, si elles répondent à un objectif pragmatique de santé publique (lutter contre la diffusion du virus VIH et les surdoses), n'en constituent pas moins des violations de l'esprit des conventions qui contribuent à affaiblir le régime de prohibition (chapitre 2). Le développement de ces politiques n'est pas resté sans échos dans les arènes internationales où elles ont suscité de longs débats tout au long de la décennie. Les tensions qui se firent jour entre États (Union européenne vs États-Unis), voire au sein des États eux-mêmes, mais aussi entre agences onusiennes ont été à l'origine de ce que D. R. Bewley-Taylor appelle une dynamique de la dissonance (chapitre 3). Ce sont les nouvelles politiques en matière de cannabis, cependant, qui ont le plus mis au défi le régime de prohibition ces dernières années. Les différentes voies suivies, qui vont de la dépénalisation de la possession à la légalisation (distribution en pharmacie du cannabis) remettent sérieusement en cause l'approche punitive revendiquée par les agences onusiennes et certains États. Toutefois, en restant dans le cadre des conventions, ces politiques comme celles sur la réduction des risques, n'ont pas changé la nature du régime mais l'ont modifié en abaissant le seuil minimal d'optimum souhaitable (chapitre 4). Dans ce contexte le raidissement des positions de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) sur une ligne prohibitive dure prend une signification particulière. D'après D. R. Bewley-Taylor, l'attitude de l'OICS révélerait plus un point de vue politique visant à défendre la *statu quo ante* qu'à promouvoir la santé et le bien être de l'humanité tel que le prévoient aussi les conventions. Cette orientation, que l'auteur ne parvient guère à expliquer, serait l'expression d'un conservatisme de plus en plus décalé eu égard aux demandes croissantes de modifications du régime (chapitre 5). Cette remise en cause interne du régime conduit l'auteur à envisager trois voies de modernisation : recourir à une définition scientifique des substances afin d'en prévoir des traitements mieux différenciés, revoir les effets négatifs des politiques strictement répressives au nom de la défense des droits humains à la santé, et enfin envisager un « rapatriement » des politiques sur la consommation. Cependant, les barrières politiques et institutionnelles sont telles que cette modernisation a peu de chance de se réaliser par un changement de régime mais bien par des modifications à l'intérieur même du régime

(chapitre 6). Cette lecture fonctionnaliste peine finalement à expliquer la formidable résistance du système, peut-être parce qu'elle confond les objectifs affichés avec les ressorts réels de la politique internationale des drogues qui ont toujours été de réguler et de sécuriser le marché licite plus que d'éradiquer les usages illicites. Ce que D. R. Bewley-Taylor appelle des défections douces ne sont rien d'autres qu'une redéfinition des usages licites et non une remise en cause, même marginale, des principes de la politique internationale des drogues. Si le consensus est certainement fracturé, c'est plus en surface qu'en ses fondations qui demeurent aussi solides que méconnues.

François-Xavier Dudouet -
CNRS-Université Paris-Dauphine, IRISSO

Forsythe (David P.) - *Human Rights in International Relations*. - New York, Cambridge University Press, 3^e éd., 2012 (1^{re} éd. : 2000). xiv + 356 p. Index.

Cet ouvrage est en passe devenir un classique, avec cette troisième édition (la première date de 2000), qui vient l'installer fermement dans le paysage de la littérature consacrée à la question des droits de l'Homme, telle qu'elle se pose sur le plan international. Aucun autre ouvrage, à notre connaissance, ne traite en effet de manière aussi exhaustive de cette question sous l'angle choisi, à savoir celui de la théorie des relations internationales. Or, la lecture d'un tel ouvrage est évidemment essentielle pour tout spécialiste des relations internationales, mais elle est également nécessaire pour le juriste internationaliste. Si l'on peut avancer qu'une approche strictement normative du droit est toujours réductrice, en ce qu'elle se prive de comprendre le ressort et les implications des règles juridiques dans la société, elle l'est sans doute particulièrement pour le droit international et encore plus, oserait-on dire, pour la question des droits de l'Homme. Celle-ci peut en effet se prêter à un discours très abstrait, qui tendrait à voir les droits comme un donné du droit international, alors que l'on a bien affaire à un produit social et culturel qu'il est nécessaire d'inscrire dans une histoire pour en comprendre le sens et la portée. Pas plus d'ailleurs que dans les sociétés internes, les droits de l'Homme ne se sont imposés d'eux-mêmes à la société internationale. Ils sont une conquête à un moment donné de l'Histoire et ils demeurent, et

demeureront probablement encore pour longtemps, l'objet de débats et de luttes entre les acteurs de la société internationale.

L'ouvrage n'est pas exhaustif mais il couvre l'essentiel des questions et des sujets importants qu'il faut aborder lorsqu'on s'interroge sur la place des droits de l'Homme dans les relations internationales. Ainsi sa lecture s'impose comme une lecture complémentaire d'un manuel de droit international des droits de l'Homme : ce sont à peu près les mêmes questions qui sont traitées, mais sous un angle complètement différent, qui est celui des processus préparatoires à la formation des normes, mais aussi de la manière dont les normes sont appréhendées, utilisées, instrumentalisées par les acteurs du droit. Ce dernier se trouve donc mis en contexte de manière utile, ce qui permet au lecteur de conjuguer une lecture juridique avec une vision plus politique du droit.

L'ouvrage est structuré en deux parties d'inégales grandeurs, consacrées respectivement aux « fondements » et à la « mise en œuvre », auxquelles s'ajoute une longue conclusion très riche. Au titre des fondements, l'auteur examine les grandes idées qui sous-tendent son propos. Il note en particulier le changement de conception radical de la souveraineté auquel l'introduction des droits de l'Homme en droit international a donné lieu. Il s'interroge sur la « fin de l'Histoire » et sur l'universalisation possible du modèle occidental, par le biais notamment des droits de l'Homme. Il se déclare de manière intéressante (pour un juriste) en faveur d'une approche par la *soft law* des droits de l'Homme, auquel il reconnaît une certaine supériorité : par là, il veut dire que l'on met trop souvent l'accent sur le droit *justiciable*, donnant lieu à sanction, au détriment de processus moins formalisés mais produisant très souvent davantage de résultats concrets. Il se déclare également en faveur d'un libéralisme pragmatique, par opposition à un libéralisme plus classique, position qui l'amène par exemple à prendre partie pour des processus de justice transitionnelle sacrifiant, le cas échéant, la justice sur l'autel de la réconciliation.

La deuxième partie examine la « politique » de la protection internationale des droits de l'Homme : sont ainsi examinés, sous l'angle des relations internationales, le fonctionnement et le rôle des organes chargés de cette protection (Conseil de sécurité, Conseil des droits de l'homme, OIT, etc.) ; les processus de justice

transitionnelle et de justice pénale internationale ; les politiques étrangères des États en matière de droits de l'Homme ; le rôle des ONG ; et enfin le rôle des entreprises transnationales. On peut noter que la mise à jour de cette troisième édition n'est pas que de pure forme : elle intègre les développements récents d'une matière qui évolue très rapidement. Les enjeux d'aujourd'hui sont en partie différents de ceux d'hier. Par exemple, le rôle des nouvelles technologies dans la défense des droits de l'Homme est un problème de plus en plus débattu ces dernières années, que l'on trouve ici abordé à plusieurs reprises.

D'une manière générale, l'ouvrage procède de ce libéralisme pragmatique dont se revendique l'auteur : ni idéaliste libéral, convaincu du caractère absolu et intemporel des valeurs qu'il défend ; ni réaliste, n'accordant d'importance qu'aux rapports de puissance et comptant les arguments moraux et la question des valeurs pour négligeables dans les relations internationales. Avec, sous-jacente, la conviction de la supériorité d'un certain modèle, celui de la démocratie à l'anglo-américaine, de son bilan « globalement positif », malgré les crimes, les erreurs ou errements (comme le soutien des États-Unis aux dictatures latino-américaines ou la torture et les disparitions forcées au nom de la lutte contre le terrorisme après le 11 septembre 2001). Le point de vue de l'auteur reste, à cet égard, très marqué par son origine nationale. Il est d'ailleurs frappant de constater le peu de place fait à la France dans ces développements. Si plusieurs membres de la Commission des droits de l'Homme de 1948 sont cités avec, au premier plan, évidemment, Eleanor Roosevelt, mais aussi John Humphrey, René Cassin n'est pas même mentionné une fois. Autre exemple troublant : au titre de l'examen comparatif des politiques étrangères des États, sont pris comme exemples principaux tout d'abord les États-Unis (quinze pages) puis d'autres « démocraties libérales », à savoir les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Japon et la Russie (environ deux pages pour chaque). La France n'est mentionnée que très subsidiairement, en un petit paragraphe, que l'on peut citer intégralement : « La France, à l'origine de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789 et État le plus proche des États-Unis dans le fait de se considérer comme un modèle universel des droits, présente une longue histoire de soutien à des dirigeants corrompus et autoritaires en Afrique, sans parler de la politique de torture et d'exécutions sommaires pendant la

guerre d'Algérie de 1954-1962. »¹ Preuve s'il en est, que la France a encore beaucoup à faire pour faire connaître sa politique étrangère en matière de droits de l'Homme².

Olivier de Frouville -

Université Paris II-Panthéon Assas/IUF

Benson (Brett V.) - *Constructing International Security. Alliances, Deterrence, and Moral Hazard.* -

New York, Cambridge University Press, 2012. xiv + 208 p.

Figures. Bibliogr. Index.

Si l'on veut bien se débarrasser des simplismes, les raisons qui poussent des États à soutenir certains, contre d'autres, sont difficiles à fixer. Plus encore, quand un État consent à appuyer l'action d'un autre, comment peut-il s'assurer que cette offre d'assistance ne conduira pas le bénéficiaire à adopter une attitude délibérément agressive susceptible de le piéger dans une guerre qui aurait pu être évitée ? En d'autres termes : quelles sont les conditions qui, en plus de conférer leur efficacité dissuasive à une alliance contre une menace devenue commune, permettent en même temps à une puissance tierce de contrôler celle à laquelle elle apporte son aide ? Comment une alliance stratégique produit-elle ce que Foster Dulles (p. 2) appelait déjà la « double dissuasion » (d'une part, dissuader celui dont le protégé redoute l'attaque et, d'autre part, dissuader le protégé d'entreprendre une action belliqueuse inutile) ? À quoi reconnaît-on une alliance stratégique susceptible de préserver les équilibres stratégiques, sans dégénérer en un affrontement contre la puissance menaçante ? Telles sont les questions majeures auxquelles s'intéresse l'ouvrage de Brett V. Benson.

Derrière ces préoccupations théoriques, il y a un constat empirique : forte pourtant de l'alliance stratégique avec les États-Unis, Taïwan n'a pas exploité cette situation pour défier frontalement la Chine. Tout se passe comme si, note l'auteur, les États-Unis avaient réussi à construire une relation stratégique apte à contrôler, en un seul mouvement, la Chine et Taïwan. Le défi théorique

consiste, dès lors, à débusquer les ressorts d'une telle prouesse stratégique. Pour B. V. Benson, ils sont à rechercher dans la manière dont les partenaires à une alliance stratégique formulent le contenu de leur collaboration.

Et voici l'hypothèse de base : plus les termes de l'alliance sont ambigus, plus la puissance tierce aura la possibilité de développer un partenariat stratégique efficace, voire pacifique. La démonstration se fait essentiellement au cours des chapitres 2 à 7, et elle est menée dans un langage formel, de type non pas philosophique mais mathématique. À bien des égards, cependant, c'est le chapitre 5 qui enveloppe les autres, puisqu'il propose à la fois une théorie des engagements stratégiques et une ouverture sur les études de cas. L'apport le plus important de cet ouvrage est d'initier une discussion sur le statut de l'ambiguïté dans les arrangements stratégiques. L'ouvrage situe le concept par rapport à la coopération militaire conditionnelle. B. V. Benson montre ainsi que l'ambiguïté, contrairement à ce que l'intuition commande, peut présenter des vertus, et notamment celle de modérer les demandes du protégé. Au vrai, elle place tant le protégé que l'État à dissuader dans une zone d'incertitude, tout en revêtant de suffisamment de crédibilité l'engagement de l'allié le plus fort. L'ouvrage examine très finement les mécanismes qui rythment ces accords ambigus en recourant à une analyse des alliances stratégiques entre les États-Unis et Taïwan, d'une part, et entre la Chine et la Corée du Nord, d'autre part.

Il faut toutefois esquisser quelques réserves, essentiellement trois. La première porte sur la manière dont l'ambiguïté est mobilisée. L'auteur semble la définir comme un engagement « probabiliste », ce qui est judicieux. Mais à vrai dire, le concept est plus compliqué que cela. Il y a, tout d'abord, le fait que l'ambiguïté peut être intentionnelle ou non. Puis, il y a le caractère inévitablement indéterminé des accords stratégiques, qui laissent toujours des espaces interstitiels de non-dits, ceux-là même qui ouvrent le texte à des interprétations diverses, lesquelles ménagent autant de marge de manœuvre aux uns et aux autres.

1. « *France, origin of the 1789 Declaration of the Rights of Man and the state most like the USA in seeing itself as a universal model for human rights, presents a long history of support for corrupt and authoritarian rulers in Africa, not to mention a policy of torture and summary execution during the Algeria war of 1954-1962.* »

2. Voir CNCNDH/Sara Guillet, *Diplomatie et droits de l'Homme*, Paris, La Documentation française, 2008, également disponible sur le site de la CNCNDH, <<http://www.cncndh.fr/>> ; Olivier de Frouville, « La place de la société civile dans les organisations internationales. Quelle stratégie pour la France au 21^e siècle ? », dans Gérard Cahin, Florence Poirat, Sandra Szurek (dir.), *La France et les organisations internationales*, Paris, Pedone, 2014, p. ?- ?.

Autrement dit, il se pourrait que loin de sécuriser le protégé, l'ambiguïté rende ce dernier vulnérable à une attaque. C'est ce que Robert Jervis avait montré dans le cadre de la première guerre du golfe. Bien que B. V. Benson fasse écho à cette possibilité, il l'écarte très vite en faveur d'une vision positive de l'ambiguïté. Le deuxième problème ressortit à la sélection des cas. Personnellement, les cas semblent trop évidents. Pourquoi ne pas avoir choisi un ou d'autres exemples dont les conclusions sont moins directes ? Peut-être est-ce parce que ce choix permettait à l'auteur de déployer son arsenal mathématique avec plus d'aisance. Et c'est bien là le cœur du troisième problème : la confiance extrême dans la formalisation mathématique. L'avantage est indéniable : l'auteur peut tester ses hypothèses en maîtrisant plus efficacement les autres données de sa recherche, au demeurant en les excluant des équations. Mais ce choix a un coût. Les étudiants et les chercheurs moins versés dans la formalisation devront se contenter, surtout, des chapitres 1 et 7. Pour un ouvrage dont le titre est *Construire la sécurité internationale*, on escomptait y trouver un argument de nature constructiviste ou, au moins, libéral. Or, nulle part n'est-il réellement question de « construction ». Le risque est qu'un tel titre n'attire ni les constructivistes qui auront l'impression de l'avoir déjà vu quelque part, ni les amateurs de théorie des jeux qui sont généralement peu sensibles aux idées constructivistes.

Certes, le présent livre pourrait être un compagnon intéressant pour les études stratégiques. Mais il sera sans doute utile, de manière particulière, aux étudiants et chercheurs attirés par la théorie des jeux ou la formalisation des alliances stratégiques et des conflits internationaux. Il pourra mériter, par ailleurs, l'attention des spécialistes de la région géographique couverte. Enfin, il pourra retenir l'attention de ceux qui voudraient mieux évaluer les mécanismes de l'incertitude dans les rapports stratégiques entre puissances.

Thierry Balzacq -

The University of Edinburgh, School of Social and Political Science

Tiberghien (Yves) - *L'Asie et le futur du monde.* -

Paris, Presses de Sciences Po, 2012 (Nouveaux débats), 216 p.

Depuis Vancouver, cette grande ville canadienne tournée vers le Pacifique et l'Asie, Yves Tiberghien, professeur de science

politique à l'University of British Columbia (UBC) et directeur de l'Institute of Asian Research (IAR), nous présente une analyse intéressante sur le rôle international de trois pays de l'Asie du Nord-Est (Chine, Japon et Corée du Sud), à un moment où l'équilibre des forces globales est en train de changer et où l'Asie, et notamment ces trois pays, se retrouve au cœur de l'économie mondiale et du système commercial international. On assiste aussi à une vaste redistribution des cartes, avec deux grandes mutations qui opèrent en parallèle. Il y a à la fois émergence d'un système multipolaire et début d'une transition hégémonique entre les États-Unis et la Chine. L'Asie est au centre de ce grand basculement du pouvoir économique mondial. L'auteur considère que ces trois pays asiatiques présentent des différences historiques très fortes et se situent sur des positions différentes en ce qui concerne les questions de sécurité. Mais il pense aussi que ces différences n'empêchent pas la présence d'une volonté politique asiatique d'infléchissement de la gouvernance mondiale. En conséquence, il se donne comme objectif de mesurer les capacités et les intentions de ces trois pays sur des sujets de gouvernance mondiale, comme le G20, les régulations financières, les modèles de développement, le changement climatique ou les OGM. Certes, la position chinoise est privilégiée dans l'analyse, et l'ouvrage apporte un regard nouveau sur les préférences et les actions de la Chine face à l'urgence d'établir une gouvernance mondiale. Y. Tiberghien insiste beaucoup, à juste titre, sur les actions de la Chine, mais il le fait au détriment du Japon et surtout de la Corée du Sud, dont l'action est mal connue en France, alors qu'elle remporte des succès économiques et diplomatiques. Ce reproche n'empêche pas de considérer que l'ensemble de l'ouvrage fournit une excellente analyse du basculement de la distribution du pouvoir économique mondial, du plus grand transfert de pouvoir entre pays du monde depuis 1945, notamment au profit de l'Asie.

L'intérêt de l'ouvrage réside aussi dans les analyses bien informées de plusieurs événements récents : la crise financière de 2008, la création du G20, le système chinois de gouvernance et le modèle chinois de développement. Y. Tiberghien présente, en quelques pages, une analyse de la crise financière de 2008 qui a touché la finance mondiale et le système économique international. Il utilise, à bon escient, l'ouvrage de l'ancien économiste en chef du FMI et actuel gouverneur de

la Reserve Bank of India, Raghuram Rajan¹, pour expliquer les causes majeures de cette crise, qui est l'un des principaux facteurs du basculement de la distribution du pouvoir économique mondial. Il met l'accent sur la défaillance de l'encadrement et de la régulation de la finance, du fait de l'inventivité financière, sur le manque de coordination internationale, sur les grands déséquilibres commerciaux et monétaires. Bon connaisseur de l'économie politique internationale, il adopte aussi les remarques de Susan Strange² sur la globalisation de la finance comme sujet important de la politique internationale. La crise est le résultat d'un manque de gouvernance des marchés financiers, dans un contexte marqué par une puissante dynamique d'innovation financière.

Autre analyse particulière : celle de l'émergence du G20, comme instance de coopération et de gouvernance internationales, susceptible de discuter des grands problèmes mondiaux dans la sphère économique et de fournir des réponses à la crise économique mondiale sans précédent. Le G20 est devenu le point de focalisation du nouveau grand échiquier géopolitique. Il est considéré comme la meilleure option pour promouvoir un *leadership* politique coordonné entre les grands États traditionnels du monde et les puissances émergentes afin de lancer un nouveau cycle de gouvernance mondiale. Y. Tiberghien est un observateur attentif des travaux du G20, ce qui lui permet de suivre attentivement le rôle des trois pays asiatiques et de constater leur manque de coordination.

Une nouvelle analyse particulière retient l'attention, celle de la complexité du système chinois de gouvernance. Celui-ci a conservé un centralisme fort s'appuyant sur trois piliers : le Parti communiste, l'armée et l'appareil de répression. Le centre du système politique chinois est constitué d'un groupe restreint de *leaders* avec les sept membres du Comité permanent du Politburo, des membres émérites du Parti (comme Jiang Zemin) et d'autres *leaders* qui bénéficient soit d'une position formelle de pouvoir, soit de puissants réseaux informels. Mais Y. Tiberghien va au-delà de cette analyse institutionnelle trop

classique et il considère que le système a acquis à la fois un certain pluralisme, un plus grand pragmatisme et une plus grande fragmentation. Le mode de décision chinois est qualifié d'« autoritaire fragmenté », à la suite d'Andrew Mertha³. La gouvernance chinoise au sommet serait suffisamment pluraliste pour inclure des intérêts différents et impliqués à travers des jeux d'alliance.

Dernière analyse particulière susceptible de retenir l'attention : le modèle asiatique de développement, appelé aussi le « consensus de Pékin », par opposition au « consensus de Washington ». L'auteur insiste sur les bases institutionnelles du miracle asiatique, y compris sur le rôle assez surprenant joué par l'État comme arbitre. Ce modèle se caractérise par un grand pragmatisme, une attention portée aux différences locales et un sens de l'expérimentation bien dosée, avec notamment la création des zones économiques spéciales. Cela permet à Y. Tiberghien de revenir sur le rôle déterminant du Japon dans ce débat sur les modèles de développement, puisque le miracle japonais a servi de précurseur et de laboratoire pour tout le modèle asiatique et qu'il a grandement influencé le modèle chinois de développement. Mais le cas japonais constitue un mystère : comment ce système a-t-il plongé dans un marasme économique ? Pour l'auteur, cette question est cruciale, puisque la Chine scrute le précédent japonais.

Jean-Louis Thiébauld -
Sciences Po Lille, CERAPS

Agier (Michel) - *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire.* - Paris, La Découverte, 2013 (Sciences humaines). 216 p.

Michel Agier propose de repenser la posture principale de l'anthropologie, le « décentrement », pour échapper au piège identitaire que lui tend la mondialisation. Rejoignant en cela la pensée de Zygmunt Bauman, il pose que la mondialisation, en créant de l'incertitude et de la fragmentation, renforce les assignations identitaires, au sens essentialiste du terme. Il considère aussi que, par ces opérations de

1. Raghuram Rajan, *Fault Lines. How Hidden Faultures Still Threaten the World Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

2. Susan Strange, *Mad Money. When Markets Outgrow Government*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1998.

3. Andrew Mertha, « Fragmented Authoritarianism 2.0. Political Pluralization in the Chinese Policy Process », *The China Quarterly*, 200, décembre 2009, p. 995-1012.

catégorisation, celle-ci rejette dans une forme de confinement les marginaux qui revendiquent leur présence au monde. Aussi la « condition cosmopolite », considérée ici comme une hybridation généralisée, somme-t-elle l'anthropologue de penser d'une autre manière, en s'intéressant au sujet en situation tel qu'il se forme contre ses assignations. Cette volonté de refonder le décentrement anthropologique est nourrie de la longue expérience de terrain de l'auteur, en particulier de ses nombreux travaux sur les camps humanitaires, les camps informels, les centres de rétention : n'a-t-il pas défini ceux-ci comme des « hors lieux », espaces à la fois sous contrôle et liminaires ? Or, la condition cosmopolite est bien marquée par une accentuation du contrôle biopolitique et par une multiplication des effets de seuil et d'entre-deux.

Deux notions centrales sont à l'œuvre dans sa proposition : la *situation de frontière* où s'expérimentent de nouveaux modes d'altérité ; l'irruption d'un *sujet* agissant qui tient à distance l'identitaire. La situation de frontière est pensée comme l'expérimentation, par chacun, de l'ancrage « ici et maintenant » d'activités sociales organisées en réseaux, hors des contraintes spatiales et temporelles. Cette épreuve de la frontière, entendue comme l'étrangeté relative dans laquelle chacun peut se trouver dans un monde cosmopolite, revient à devoir vérifier sans cesse, au fil des situations, sa place et celle de l'autre. Elle devient le lot commun, au-delà même de l'expérience de ceux qui vivent « dans » la frontière, errants, parias, migrants, sans-papiers, etc. La nécessité d'étudier cet « homme frontière » est présentée comme un impératif d'attention à toutes les situations sociales de flottement et d'ajustement réciproque, dans un espace social fluide où local et global, dedans et dehors, soi et l'autre se redéfinissent sans cesse. En termes de méthode, on retrouve ici toute l'ambition de la « *global ethnography* » de John Comaroff (2010) et de la « *nonlocal ethnography* » de George Marcus (1995) ou de Gregory Feldman (2011).

L'auteur propose aussi de se décentrer par rapport à la notion d'individu (unité de base de la sociologie) et à la notion de personne (dimension sociétale de l'individu, chère à l'anthropologie) en utilisant celle de sujet en tant qu'être agissant. L'ouvrage plaide pour une politique du sujet : « tenir, dans l'analyse, l'identité à distance sans nier que les sujets puissent la "travailler", s'y opposer et s'en émanciper » (p. 190). Ce sujet agissant pourra être le sujet rituel qui opère le

dédoublé de soi et du monde ; le sujet esthétique qui produit un récit de soi ; le sujet politique qui exprime une demande de citoyenneté : le réfugié ou le migrant « agit en politique (déclame, interpelle, manifeste son désaccord et sa demande) comme s'il était question de citoyen-neté, mais dans un espace et un langage qui, eux, [...] ne connaissent que le sujet/objet, l'assujetti, image et corps silencieux du vulnérable/indésirable » (p. 200). L'analyse de l'émergence du sujet agissant posera alors la question de son rapport au lieu (dans quel espace public ?), aux autres (dans quelles relations ?), au pouvoir (dans quelle souveraineté ?). Ces deux lignes de réflexion sont déroulées dans le contexte des débats contemporains en anthropologie et sont enrichies de multiples enquêtes de terrain. L'insistance sur la notion de « liminarité », empruntée à la littérature anthropologique, est particulièrement stimulante pour l'étude du monde globalisé : elle permet de penser les situations de seuil et d'entre-deux qu'affronte tous les jours « l'homme frontière ».

Le politiste demeurera un peu frustré par l'absence d'échange avec sa discipline. La notion « d'homme frontière » fait écho, sans les mobiliser, aux travaux sur l'ubiquité contemporaine de la frontière politique, portée par le statut de chacun, dans les travaux menés, par exemple, autour de la revue *Cultures et Conflits* (Didier Bigo, Ayse Ceyan, Paolo Cuttitta, etc.). Cet ensemble de recherches aurait peut-être davantage enrichi le propos que la seule référence à la philosophie politique de Wendy Brown (2009), en mettant l'accent sur les stratégies politiques autour de la frontière de statuts. De même la réflexion sur les contestations des assignations identitaires se serait élargie dans un dialogue avec les travaux politistes sur les jeux et enjeux autour de l'identitaire, sur les processus d'identification et de mobilisation (Denis-Constant Martin, 2010).

Évelyne Ritaine -

Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Froissart (Chloé) - *La Chine et ses migrants.*

La conquête d'une citoyenneté. Préface de

Jean-Philippe Béja. - Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013 (Res Publica).

406 p. Illustrations. Annexes. Bibliogr.

La Chine connaît depuis trois décennies un mouvement d'exode rural sans équivalent dans l'histoire de l'humanité par son

ampleur et sa rapidité. Ces « travailleurs migrants », dont un grand nombre sont de fait sédentarisés dans leurs villes d'adoption, sont aujourd'hui au nombre de 200 millions. Comme le suggère la définition administrative de ces travailleurs – « toute personne possédant un *hukou* agricole qui migre volontairement en zone urbaine pour y travailler » –, leur statut est lié au système d'enregistrement de la population mis en place au début de la République populaire de Chine et qui distingue les citoyens en fonction de leur activité (agricole et non agricole), et de leur lieu d'enregistrement.

Chloé Froissart interroge ces migrations du point de vue de la citoyenneté, considérant à raison que le concept est au cœur des contradictions d'un régime politique qui, d'un côté, proclame dans la Constitution l'égalité des citoyens devant la loi et, de l'autre, instaure dans les faits une société de statuts. Dans quelle mesure l'introduction de l'économie de marché et l'essor des migrations ont-ils favorisé le passage d'une société de statuts à une société fondée sur le contrat qui reconnaît des droits aux individus ? À cette question, C. Froissart répond par la négative. L'évolution de la place des travailleurs migrants dans la société redéfinit les contours de la citoyenneté chinoise, sans toutefois en remettre en cause les principes, à savoir ceux d'une citoyenneté locale, stratifiée et fonctionnelle. Certes, les migrants sont partiellement et progressivement intégrés en ville, mais se maintient une société de statuts fondée sur une conception locale, et avant tout urbaine et passive de la citoyenneté. Les réformes n'ont donc pas modifié le caractère dual de la société chinoise.

Pour conduire sa démonstration, l'auteure se fait tantôt sociologue lorsqu'elle interroge les processus d'intégration des travailleurs migrants dans la société urbaine, tantôt politiste lorsqu'elle révèle la manière dont leur intégration transforme la citoyenneté chinoise dans ses dimensions à la fois idéologique, sociale et institutionnelle. Elle porte également son attention sur les conditions de production et d'application des politiques publiques, nationales et locales.

Version remaniée d'une thèse de doctorat, ce travail s'appuie sur cinq années de fréquentation du terrain chinois et de multiples enquêtes réalisées dans trois espaces distincts : Chengdu, capitale de la province centrale du Sichuan, le delta de la rivière des Perles au Sud et la capitale Pékin. L'auteure s'appuie également sur un corpus

important de textes législatifs et réglementaires, de niveau national ou local. Enfin, C. Froissart mobilise l'abondante littérature produite en Chine même sur le sujet, rapports d'experts commandés par les autorités et travaux universitaires.

L'ouvrage débute par une analyse historique de l'évolution du concept de citoyenneté en Chine. Puis l'auteure étudie le système du *hukou*, le livret de résidence créé en 1958 qui institue une discrimination entre ruraux et urbains. Interdisant la mobilité sociale et géographique, il contribue à créer des catégories sociales, et instaure une hiérarchie complexe entre les habitants du pays, les ruraux se situant en bas de l'échelle. L'ouvrage se poursuit par l'analyse des conditions d'émergence de la catégorie sociale des migrants, conséquences du mouvement de réformes ; C. Froissart s'intéresse en particulier à la façon dont ils perçoivent leur place au sein de la société. La troisième partie, particulièrement réussie, est consacrée aux conditions de politisation de la question : comment l'intégration des migrants et de la protection de leurs droits est devenue un enjeu politique. En effet, l'État passe progressivement d'une politique de gestion et de contrôle à une politique de services aux migrants. L'auteure poursuit par une analyse des formes du *hukou* et montre comment l'État parvient à maintenir le système tout en l'adaptant, à donner des gages d'intégration des migrants en zone urbaine tout en contrôlant le processus d'urbanisation et en maintenant une réserve de main-d'œuvre bon marché. L'ouvrage se termine par l'analyse de la mobilisation de la société autour de la question des migrants. L'auteure montre comment les migrants sont devenus actifs, engagent des négociations et des combats, avec l'aide d'intellectuels ou d'organisations non gouvernementales.

On regrettera que l'auteur n'ait pas consacré davantage de pages à des questions de méthode – comment travaille-t-on comme politiste auprès de populations précaires et sans voix dans un pays au régime politique autoritaire ? – ou à des portraits ou des histoires individuelles ou collectives. Ces remarques n'enlèvent rien aux qualités d'un ouvrage dense et rigoureusement argumenté, à la perspective originale et qui fera donc date. C. Froissart contribue à la compréhension d'un fait social majeur qui engage des transformations à la fois de la société et du système politique chinois.

Gilles Guiheux -

Université Paris-Diderot

Garavini (Giuliano) - *After Empires. European Integration, Decolonization, & the Challenge from the Global South. 1957-1986.* - Oxford, Oxford University Press, 2012 (Oxford Studies in Modern European History) (1^{re} éd. ital. : *Dopo gli imperi. L'intergrazione europea nello scontro Nord-Sud*, Milan, Mondadori, 2009). x + 292 p. Figures. Bibliogr. Index.

Le livre de Giuliano Garavini a le grand mérite d'étudier en parallèle la fin des empires coloniaux et les débuts de la construction européenne. Il se concentre sur un aspect très peu étudié jusqu'ici : le fait que le tiers-monde et la Communauté européenne vont forger leur identité en même temps, que leur interaction va contribuer à leur émergence en tant qu'acteurs internationaux autonomes et distincts. Son travail est basé sur une grande variété d'archives (notamment celles des gouvernements européens, des États-Unis, de l'Algérie, du Venezuela, de la CEE, de la Banque mondiale et de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). Il offre une nouvelle vision des relations Nord-Sud et de la place de l'Europe naissante dans ces relations (et *vice versa*). L'ouvrage commence avec décolonisation, la création du mouvement des non alignés et de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, dont le but était de défendre les intérêts économique et commerciaux de ce « tiers-monde » émergent, de contribuer à définir sa propre conception du développement, de porter sur la scène internationale ses priorités (« *trade not aid* »). Premier signe d'une solidarité entre pays du Sud, la conférence démontrait qu'en matière économique, le Sud agissant à l'unisson, représentait désormais une force avec laquelle il fallait compter. Garavini démontre que face à l'émergence de ce tiers-monde, la CEE devait se révéler peu crédible en tant qu'acteur politique. Les liens privilégiés de la CEE avec les anciennes colonies françaises et belges – à travers notamment la signature des accords de Yaoundé en 1963 – devaient l'empêcher de mettre en place des liens et une action appropriée aux besoins des pays du Sud en général. Avec la fin de l'illusion impériale, la Communauté européenne devait se replier sur ses frontières et celles de ses anciennes colonies, s'enfermant dans un paternalisme bienveillant et regardant avec cynisme les ambitions des nations du tiers-monde pour une réelle autonomie. Le fait que la CEE soit constituée à l'époque de pays dominés par des partis conservateurs soucieux avant tout d'améliorer leur

économie nationale et peu préoccupés par la mise en place de nouvelles relations Nord-Sud explique également que la CEE ait été incapable de devenir l'un des principaux partenaires du tiers-monde émergent (n'ayant du reste qu'un statut d'observateur à la CNUCED). De fait, elle devait rester la cible privilégiée des critiques des pays en voie de développement, critiques qui prennent une ampleur considérable à la fin des années 1960 avec la radicalisation politique de nombre de pays du tiers-monde, pays dont les revendications trouvent un écho favorable dans les opinions publiques des pays européens à la suite des mouvements économiques et sociaux de 1968. Les exigences des pays du Sud concernant leur droit de souveraineté sur leurs propres ressources naturelles (revendication portée par la troisième CNUCED en 1972, qui se déroula au Chili sous la présidence d'Allende), trouve également un écho favorable auprès des producteurs de pétrole, des membres de l'OPEP notamment. Cette radicalisation est consacrée en 1974 avec l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de la déclaration instaurant un Nouvel Ordre économique international et la charte des droits et devoirs économiques.

L'un des arguments développés par la suite est que la cause commune des pays du Sud pour accroître leur position au niveau international et le succès partiel de leurs efforts (tout spécialement avec le premier choc pétrolier) ont un impact important sur la construction européenne. C'est ainsi que la CEE adopte en 1971 le système des préférences généralisés, que lors du sommet de Paris en 1972, et à la suite des efforts du président de la Commission, Sicco Mansholt, elle se proclame partenaire privilégié des pays en développement, enfin qu'elle prend part en tant qu'acteur unique à l'ouverture à Paris du dialogue Nord-Sud (1975-1977). La crise qui suit le premier choc pétrolier va également forcer la Commission européenne à envisager une politique de développement plus générale (allant dans le sens d'une aide aux pays les plus pauvres), à une époque où les nouveaux pays membres, la Grande-Bretagne tout spécialement, militent en ce sens. Claude Cheysson, commissaire au développement à partir de 1973 essaye ainsi, dans le cadre du dialogue Nord-Sud, d'utiliser l'aide au développement en échange d'une promesse par les pays du Sud de ne pas augmenter les prix du pétrole. La dernière partie du livre analyse la désintégration ultérieure du front unifié des pays

du tiers-monde après les tentatives échouées d'imposer un nouvel ordre économique international et le choc pétrolier et financier de 1979-1980. Il décrit l'imposition progressive d'un nouvel ordre néolibéral qui débouche sur de nouveaux paradigmes en matière d'aide au développement portés par le FMI et la Banque mondiale et repris ultérieurement par la CEE (conditionnalités). Dans ce nouveau contexte, la CEE aura tendance à reléguer au second plan la coopération internationale et son action extérieure pour se concentrer sur la libéralisation de son marché intérieur et l'élargissement à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal.

L'ouvrage décrit ainsi avec beaucoup de détails les différentes étapes de la construction d'une identité européenne en matière de politique extérieure, en insistant sur le fait que cette identité s'est bâtie non seulement par rapport aux États-Unis comme le montraient déjà des auteurs telle Pascaline Winand, mais aussi par rapport aux pays du Sud. Le livre a le mérite d'analyser l'influence de différents acteurs : individus, États, mouvements sociaux et partis politiques. Il constitue une base historique essentielle pour tous ceux qui travaillent sur les politiques extérieures communautaires.

Véronique Dimier -

Université libre de Bruxelles, Institut d'études européennes

McCall (Leslie) - *The Underserving Rich. American Beliefs about Inequality, Opportunity, and Redistribution.* - New York, Cambridge University Press, 2013. xviii+ 302 p. Figures. Bibliogr. Index.

Les Américains sont-ils insensibles aux inégalités économiques et par conséquent, votent-ils contre leurs intérêts ? Leslie McCall examine cette question longuement débattue par la science politique américaine et entend y apporter une réponse originale. Elle s'oppose en particulier à l'idée très répandue dans les médias et le monde politique, mais aussi dans les travaux universitaires les plus récents, selon laquelle les Américains, adhérant au mythe de l'« *American dream* », seraient particulièrement tolérants aux inégalités. Selon elle, cette conclusion est biaisée par les enquêtes utilisées qui ne comportent pas de questions portant directement sur la perception des inégalités économiques, les chercheurs se rapportant alors à d'autres variables comme le soutien aux hausses d'impôts

progressifs ou aux politiques sociales. Or, le lien présupposé entre perception des inégalités et politiques redistributives est d'après elle une imposition de catégorie venant des enquêtes européennes.

Utilisant deux enquêtes récentes qui n'ont selon elle pas ce défaut, sa thèse est au contraire que les Américains non seulement perçoivent mais aussi condamnent les inégalités économiques. Seulement, les raisons sur lesquelles ils fondent leur réprobation ne sont pas celles communément associées à ce type de position, ce qui explique la conclusion erronée de la plupart des études. Selon l'auteure, ces raisons sont principalement économiques : les Américains associent l'accroissement des inégalités à une diminution des « opportunités » sur le marché du travail, la notion d'opportunité étant définies en trois catégories, emplois, salaires, égalité de traitement selon la couleur de peau. De fait, l'« égalité des opportunités » et l'« égalité des revenus » ne sont pas opposés dans l'esprit des Américains, comme cela est généralement postulé, mais sont au contraire étroitement liés. Cela explique en outre que les inégalités sont particulièrement mal vécues en période de reprise économique. Pour l'auteure, cette concentration de l'attention sur le marché du travail et l'impact mal perçu des politiques redistributives expliquent pourquoi la réprobation des inégalités n'est pas nécessairement corrélée à un soutien envers les politiques redistributives. Ainsi l'auteure conclut à une compétence politique relative des Américains : ils ont une interprétation cohérente de la structure des revenus et de l'économie, mais ils ne savent pas vers quel type de politique se tourner pour traiter du problème tel qu'ils l'envisagent. Selon L. McCall, cela est cependant, davantage de la responsabilité de l'offre politique, ce qui lui donne l'occasion d'une recommandation aux démocrates : expliciter davantage les enjeux de leurs politiques à l'aune de la question des « opportunités ».

La publication de cet ouvrage s'inscrit dans un courant, initié au milieu des années 2000, de redécouverte de cette question dans la recherche universitaire américaine, faisant réémerger des notions longtemps mises de côté, comme celle de classe sociale. La thèse proposée est stimulante car elle fait partie d'un courant de travaux remettant actuellement en question des affirmations soutenues par les analyses les plus reconnues dans le

domaine, comme celle de Larry M. Bartels¹. Compte tenu de la portée politique que ces différentes affirmations revêtent, de tels échanges sont essentiels. De plus, l'ouvrage est servi par la clarté du propos et du résultat.

Néanmoins quelques interrogations subsistent. Sur la démonstration tout d'abord : si le résultat est en apparence limpide et séduisant, il est difficile de comprendre la démarche logique et le jeu des corrélations qui y ont conduit. Qui plus est, alors que l'auteure insiste sur les biais majeurs introduits par les types de questionnaires dans les études antérieures, très peu d'informations nous sont données sur ceux qu'elle-même utilise. Par conséquent, le caractère « objectif » et vérifiable du résultat dont les analyses statistiques sont censées être garantes est difficile à appréhender. Le deuxième point d'interrogation porte sur la formulation et la portée des hypothèses propres à ce type de travaux. Dans l'introduction, l'auteure insiste sur son rejet d'une vision essentialiste des opinions des Américains et sur l'importance de la prise en compte du contexte historique dans lequel ces opinions s'insèrent. Elle prétend mobiliser des analyses socio-historiques qualitatives pour compléter ses analyses quantitatives. Or, le contexte est réduit à quelques variables classiques, telles que le niveau de revenus, le positionnement partisan, ou quelques données macro-économiques. Mise à part les médias, dont l'auteur montre assez classiquement l'impact sur la variation de la perception des inégalités, les institutions ne sont pas prises en compte dans l'analyse. De fait, alors que l'auteure met un point d'honneur à répondre à la question « pourquoi » – pourquoi les Américains condamnent les inégalités ? –, le niveau d'explication reste limité. La réponse – parce qu'ils les perçoivent comme un obstacle au développement des opportunités professionnelles –, déjà formulée tant par Daniel Bell dans les années 1960 que par Barack Obama dans ses discours de 2008, rejoint finalement la vision commune de l'Américain entrepreneur véhiculée justement par l'approche dite « culturaliste » ou essentialiste.

Cette situation paradoxale résulte à notre sens de deux éléments : une réification de l'opinion publique à laquelle ces analyses n'arrivent pas à échapper et un manque d'ambition explicative,

qui tient à la difficulté à manier les liens de causalités dans les analyses régressives qui n'est pas compensée par la mobilisation trop partielle de la démarche socio-historique. L'étroitesse du questionnement conduit à un débat sans fin sur ce que pensent « vraiment » les « Américains » qui détourne d'une réflexion plus large sur les structures sociales et politiques sous-tendant la société américaine. Finalement, bien que la thèse avancée soit importante dans le contexte américain actuel, on peut s'interroger sur la pertinence du débat lui-même et se demander si, en restreignant le questionnement, en parlant des Américains comme d'un « bloc », et en omettant les structures et institutions sociales et politiques, ce type de travaux, aussi sérieux soient-ils, ne s'enferme pas dans un débat relativement stérile et ne participe pas ainsi à ce qu'il dénonce, à savoir la faiblesse de la prise en compte dans le débat politique de la croissance des inégalités économiques et de ses effets sur la société américaine.

Ulrike Lepont -

Université Montpellier I, CEPPEL

Mast (Jason L.) - *The Performative Presidency. Crisis and Resurrection During the Clinton Years.*

Cambridge, Cambridge University Press, 2013

(Cambridge Cultural Social Studies).

xii + 200 p. Illustrations. Bibliogr. Index.

L'ouvrage de Jason L. Mast s'intéresse au pouvoir du président des États-Unis au travers des deux mandats de Bill Clinton (1992-2000). Au sein d'une littérature très développée sur l'objet (le pouvoir présidentiel, les récits analytiques de présidence) et le sujet de l'ouvrage (Bill Clinton), le premier enjeu pour l'auteur est de se démarquer. Pour cela, le cadre conceptuel est présenté comme novateur. La présidence Clinton est étudiée par des variables (p. 10-13 : acteurs, public, système de représentation collective, recours aux symboles, mise en scène, *social power*) à travers son caractère « performatif ». J. L. Mast estime ainsi que le pouvoir du président des États-Unis ne se limite pas à celui prévu dans la Constitution. Il considère que la nature du pouvoir présidentiel se situe au point d'équilibre politique d'un processus d'interaction entre acteurs politiques, médias et opinion

1. Larry M. Bartels, *Unequal Democracy. The Political Economy of the New Gilded Age*, Princeton, Princeton University Press, 2008.

publique. Le second enjeu de l'auteur est de convaincre que la recherche proposée peut arriver à se distinguer par une démonstration empirique, qui revisite des éléments déjà maintes fois analysés. Par six courts chapitres de vingt-cinq pages, et une approche chronologique, cet ouvrage ambitieux pose donc une vraie question épistémologique : au fond, une reformulation de concepts peut-elle mener à un réel renouvellement du cadre cognitif de la présidence Clinton (l'objectif explicite de l'auteur), ou ne peut-elle se conclure que par une synthèse des recherches passées.

L'introduction de seize pages semble légère comparée à la richesse de l'objet étudié, et aux explications qui auraient été utiles pour comprendre en quoi le cadre conceptuel et la méthode de recherche sont novateurs. À la place, J. L. Mast insiste sur le « paradoxe apparent » (p. 16) entre la popularité de Bill Clinton à la fin de ses mandats et ses difficultés politiques. L'introduction s'achève par une unique question de recherche dont la simplicité (« *How Bill Clinton finished his presidency with high approval ratings after being impeached by the House of Representatives in 1998* », p. 17) ne permet pas vraiment de refléter les enjeux exposés par l'auteur.

Le premier chapitre propose une revue de littérature des six variables avant de présenter rapidement et chronologiquement les différentes présidences depuis Theodore Roosevelt, l'évolution des médias, et leurs rapports croisés. Ce chapitre met en évidence comment le président est devenu l'acteur politique au centre du jeu politique et médiatique américain. Le deuxième chapitre se recentre sur le sujet, avec les campagnes de Bill Clinton pour les primaires démocrates et l'élection présidentielle de 1992, suivies de sa victoire. Les ressources mobilisées (extraits de discours de campagne et des débats présidentiels) participent à la restitution d'un récit qui montre la double figure de Bill Clinton et comment la face « *hopeful, empathetic, and brilliant* » l'emporte (p. 42). Le troisième chapitre s'intéresse aux années 1992-1994 et à la relation tendue avec la presse, relatée par divers épisodes. Le poids de l'élection y prend une importance considérable avec les élections de mi-mandat (1994) qui polarisent l'attention des acteurs politiques, leurs actions autant que les médias. Le quatrième chapitre se poursuit avec la période 1994-1996. Elle est propice à l'étude des rapports entre les acteurs insérés au sein du jeu politique en raison de la

majorité républicaine arrivée au Congrès. Une intention particulière est portée au positionnement idéologique/politique et stratégique de Bill Clinton. Il y est décrit comme le « *zig-zagging president* » (p. 100). Ce chapitre constitue le cœur de l'ouvrage : il expose comment les acteurs construisent leurs rôles par le langage et comment ils l'utilisent stratégiquement ensuite (« *actors move in and out of the role* », p. 105). Le cinquième chapitre n'évoque ni la campagne, ni la réélection de Bill Clinton, mais directement son second mandat avec la nouvelle transformation de son rôle à la suite de l'attentat d'Oklahoma City en 1995. Ce changement est perçu par le vocabulaire utilisé (et le clivage binaire : « *us/them* », « *citizen/enemy* », « *good/evil* », etc., p. 116) et par la posture physique du président (« *his jaws clenched and eyes narrow with fury* », p. 117). L'ensemble est ensuite confronté à la manière dont l'action de Bill Clinton fut (positivement) perçue par les médias et l'opinion publique. L'actualité dirige une nouvelle fois la conduite du propos puisque l'ouvrage se poursuit par une analyse des déclarations de Bill Clinton lors du *shutdown* (novembre 1995-janvier 1996). Le sixième chapitre clôt la période temporelle (1998-2000) avec la transformation politique et médiatique de Bill Clinton en « *martyr* » des républicains (p. 152) après les affaires Paula Jones et Monica Lewinsky.

Dans une conclusion dense par les éléments soulevés, J. L. Mast tente une montée en généralité à partir des différents aspects du pouvoir politique observés empiriquement. Cependant, les cinq pages de la conclusion ne suffisent pas à rendre compte au mieux de la pensée de l'auteur. Elle n'est *in fine* qu'une redite des éléments de l'introduction sur la manière dont les acteurs politiques mettent en place des stratégies de communication pour influencer sur l'opinion publique à travers les médias. Il en résulte un paradoxe entre l'importance avec laquelle l'auteur s'attache à expliquer la novation de son travail, sans que cela ne paraisse à la lecture, faute de démonstration. En effet, à aucun moment, l'ouvrage ne poursuit une logique de recherche, le ton adopté est celui du récit. Ainsi, si l'objet de l'ouvrage est d'exposer en quoi les médias, le langage et les communications sont des contraintes autant que des ressources pour les acteurs politiques, alors l'ouvrage est convainquant par la richesse des exemples mobilisés en ce sens. Néanmoins, si l'objectif est de produire un modèle conceptuel (qu'en est-il de « la

présidence performative » ?), la réussite est plus discutable face à la faiblesse épistémologique et l'impossible théorisation d'un modèle faute de base conceptuelle développée. Cette tendance de l'ouvrage est perceptible en réalité dès l'introduction, avec des hypothèses de recherche faiblement formalisées. Cette inclinaison se vérifie aussi au manque de références dans les développements spécifiques aux médias et à l'opinion publique. La difficulté à saisir l'apport conceptuel, pourtant revendiqué par l'auteur, peut provenir d'une autre raison plus importante encore. Cela est dû au fait que la relation entre les médias et Bill Clinton a déjà été étudiée par deux approches : 1) sur la présidence en elle-même, déjà qualifiée de post-moderne¹, et 2) sur la façon dont Bill Clinton a utilisé l'« *image making* »² pour servir le pouvoir présidentiel dans le jeu politique. Malgré ces remarques, l'approche pluridisciplinaire pertinente ajoutée à la diversité des exemples et à leur contextualisation précise, font de cet ouvrage une lecture intéressante sur les thèmes du *leadership* politique, du pouvoir présidentiel et des médias.

Thomas Ehrhard -

Université Paris II-Panthéon Assas, CECP

Hall (Peter A.), Lamont (Michèle), eds - *Social Resilience in the Neoliberal Era*. - New York, Cambridge University Press, 2013.
xx + 396 p. Figures. Index.

Nouveau fruit de la collaboration entre Peter Hall et Michèle Lamont³, *Social Resilience in the Neoliberal Era* poursuit un double objectif. L'ouvrage propose en premier lieu d'explorer les conséquences de trente années de réformes néolibérales dans le monde. Le néolibéralisme (envisagé alternativement comme théorie économique, idéologie, paradigme gouvernemental ou imaginaire social) est étudié au travers des recompositions des ordres institutionnels et culturels qu'il provoque. Prenant acte de la dimension synchrétique de ce phénomène, les auteurs étudient la manière dont des individus, communautés et sociétés ont

mobilisé des ressources variées pour faire face aux transformations induites par cette source de changement. Le concept de *résilience sociale*, qui renvoie à la capacité de groupes sociaux ou de nations à assurer le maintien et le développement de leur bien-être face aux défis auxquels ils sont confrontés, forme la clef de voûte de ce raisonnement. Les auteurs prennent d'emblée leurs distances avec les conceptions psychologique et écologique du terme, pour en proposer un usage plus dynamique. Chez P. Hall et M. Lamont, la résilience ne désigne pas seulement, comme c'est le cas pour les disciplines précitées, un état antérieur retrouvé par un système ou un individu après un événement traumatique – elle s'applique également au cas de groupes qui ont mis à profit cet épisode pour transformer positivement leur situation. Cette problématique initiale est abondamment discutée dans quatre parties thématiques, qui regroupent une douzaine de contributions. Une attention prioritaire est accordée à l'étude des répertoires culturels et des identités collectives pour la compréhension des différentes expressions de la résilience sociale face au néolibéralisme.

En suivant la typologie présentée par Gérard Bouchard (chapitre 9), trois modèles génériques de résilience peuvent être distingués dans l'ouvrage : conservatrice, la première voit les acteurs sociaux user de ressources pour sécuriser leur bien-être face, par exemple, au creusement des inégalités économiques. C'est le cas des dirigeants scolaires locaux de Colombie britannique étudiés par Clyde Hertzman et Arjumand Siddiqi (chapitre 10). Dans un contexte de réformes néolibérales et de réduction des dépenses à l'échelle fédérale, ceux-ci se mobilisèrent pour alléger le fardeau supporté par les familles dans l'éducation des jeunes enfants. Une résilience adaptative voit une population ajuster sa situation par la négociation ou le compromis. La contribution de Will Kymlicka sur le multiculturalisme (chapitre 3) en fournit un exemple. De robustes coalitions sont parvenues à sauvegarder les droits et les avantages conquis par certaines minorités culturelles face à un programme néolibéral hostile, qui craignait

1. Steven Schier, *The Postmodern Presidency. Bill Clinton's Legacy in U.S. Politics*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2000.

2. Shawn J. Parry-Giles, Trevor Parry-Giles, *Constructing Clinton. Hyperreality & Presidential Image-Making in Postmodern Politics*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, 2002.

3. Voir Peter A. Hall, Michèle Lamont (eds), *Successful Societies. How Institutions and Culture Affect Health*, New York, Cambridge University Press, 2009.

que ces acquis ne favorisent un « cycle de dépendance » à l'égard du gouvernement. Sous la pression de mobilisations diverses, une nouvelle gestion de l'ethnicité s'est alors faite jour. Mais au Canada et en Australie, pays pionniers de ce « multiculturalisme néolibéral », la promotion de droits nouveaux a essentiellement consisté en l'inclusion de certaines communautés dans la compétition économique – ne traitant qu'à la marge des mécanismes d'exclusion sociale dont elles étaient l'objet. Enfin, la résilience progressive s'apparente à la situation du Québec telle que décrite par G. Bouchard, où les gouvernements de la province sont parvenus à user du contexte néolibéral pour diversifier leur économie, tout en promouvant la dépense sociale, l'économie solidaire et les structures coopératives.

L'ouvrage est parcouru par une thèse centrale, selon laquelle les multiples aspects du néolibéralisme ne sauraient être fonction de l'ampleur de sa mise en œuvre ; ils doivent également se comprendre à l'aune des capacités de collectifs à s'adapter, voire à requalifier le projet dont celui-ci est porteur. Le livre se présente donc comme une étude du changement social et des manières de l'appréhender. Le concept de résilience lui assure une grande cohérence, renforcée, il est vrai, par la qualité des sources et des données présentées par les contributeurs. On peut toutefois regretter que malgré sa fécondité, l'approche retenue conduise à occulter l'étude de l'élaboration même des politiques publiques – voire des capacités de résiliences déployées par ou au sein de certains organismes gouvernementaux. Les comparaisons internationales menées par Peter Evans et William Sewell (chapitre 1) ou par P. Hall et Lucy Barnes (chapitre 8) viennent en partie combler ce manque, mais ne sont pas suffisamment articulées aux recherches menées à de plus petites échelles, qui constituent pourtant le cœur de l'ouvrage. Malgré cette limite, *Social Resilience in the Neoliberal Era*, tant par l'ambition de sa problématique que par la richesse des terrains étudiés, peut être considéré comme l'un des examens les plus approfondis à ce jour de la réalité contemporaine du néolibéralisme, ainsi que de ses effets contrastés.

Cyril Benoît -

Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Wurzel (Rüdiger K. W.), Zito (Anthony R.), Jordan (Andrew J.) - *Environmental Governance in Europe.*

A Comparative Analysis of New Environmental Policy Instruments. - Cheltenham, Edward Elgar 2013.

xiv + 286 p. Figures. Bibliogr. Index.

Dix ans après leur premier ouvrage consacré aux « nouveaux instruments de politique environnementale » (les NEPIs)¹, les trois politistes publient le second volet d'un vaste programme de recherche comparative entamé en 2000. Plus qu'une simple mise à jour de leurs données, ce livre propose d'approfondir la réflexion en démontrant la valeur explicative d'une approche centrée sur les instruments d'action publique. Il ne s'agit plus seulement d'analyser la mise en œuvre de ces NEPIs et d'interroger leur nouveauté. Cette fois, les auteurs s'intéressent, par leur intermédiaire, à cette notion aux contours incertains qu'est la gouvernance. Leur démarche repose sur un double constat méthodologique et théorique : un niveau d'abstraction souvent élevé des travaux sur la gouvernance et, à l'inverse, une analyse parfois trop empirique des instruments d'action publique. L'ambition de l'ouvrage consiste alors à faire dialoguer ces deux champs de recherche pour apporter une contribution, étayée empiriquement et solide théoriquement, à l'analyse de la gouvernance.

D'emblée, les auteurs font état de leur scepticisme à l'égard d'une dynamique souvent considérée comme acquise ou inéluctable : celle du remplacement du gouvernement par la gouvernance. Pour réfuter ce postulat, les auteurs combinent judicieusement le prisme des instruments et celui des politiques environnementales. Selon eux, la notion de gouvernance ne repose pas seulement sur une dilution des pouvoirs, entre acteurs publics et privés, et sur un enchevêtrement de compétences entre les différentes échelles d'action publique. Elle implique également la mise en cause des formes d'intervention traditionnelles de l'État et d'autres types d'autorités publiques. En d'autres termes, à des modes de régulation hiérarchiques, *top down*, devraient donc succéder de « nouveaux modes de gouvernance » plus souples, horizontaux, « *self steering* ». Quant aux politiques environnementales, elles ont été longtemps perçues comme étant, par nature, des politiques de

1. Andrew Jordan, Rüdiger Wurzel, Anthony Zito, « *New* » *Instruments of Environmental Governance ? National Experiences and Prospects*, Londres, Frank Cass, 2003.

régulation. Le développement de nouveaux modes de gouvernance devrait donc y être d'autant plus visible. La transversalité des enjeux environnementaux permet enfin d'interroger d'autres secteurs de l'action publique. Une évolution des modes de régulation se répercuterait en effet sur une multitude d'autres domaines (énergie, transports, agriculture, etc.). Pour les auteurs, ces postulats ne se vérifient pas vraiment dans la pratique.

Les trois premiers chapitres inscrivent l'étude comparative au cœur d'un certain nombre de débats théoriques. Une revue complète des différentes typologies d'instruments d'action publique conduit les auteurs à en dégager trois catégories, utilisées en matière environnementale : les instruments de persuasion (*suasive instruments*), incluant notamment les labels et autres outils d'information ; les instruments de marché (*market-based instruments*), tels que les écotaxes ou les marchés carbone ; les instruments de régulation (*regulatory instruments*) qui correspondent au mode d'intervention plus traditionnel. Selon l'hypothèse de la substitution de la gouvernance au gouvernement, les deux premiers types d'instruments devraient peu à peu supplanter les derniers, avec une dynamique de convergence entre les différents cas nationaux étudiés.

Conformément aux postulats de l'approche néo-institutionnaliste, dans laquelle s'inscrit pleinement l'argumentation de cet ouvrage, le résultat est beaucoup plus nuancé. Le cadre institutionnel contraint fortement l'adoption et la mise en œuvre de nouveaux instruments, et conduit finalement à la poursuite des trajectoires déjà amorcées. Les auteurs comparent des cas contrastés du point de vue de leurs structures organisationnelles, des styles de politique publique et des objectifs de politique environnementale : l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Union européenne. Quatre chapitres permettent de comparer l'usage de ces nouveaux instruments (instruments d'information, accords volontaires, écotaxes et systèmes d'échange de droits d'émission) dans les différents contextes institutionnels.

À l'issue de cette comparaison empirique les auteurs reviennent à leurs hypothèses et aux débats théoriques initiaux : le développement des NEPIs ne permet pas de valider l'hypothèse selon

laquelle la gouvernance aurait remplacé le gouvernement. Certes, dans la plupart des pays européens, l'usage des NEPIs a sensiblement augmenté depuis les années 1970, mais la régulation traditionnelle est loin d'avoir disparu et reste, au contraire, l'un des registres d'instrumentation majeur des politiques environnementales.

Plus encore, l'opposition entre les deux modes d'intervention est pour eux stérile. La régulation joue un rôle important de soutien pour l'adoption de nombreux NEPIs. Ainsi, les écotaxes ou les marchés carbone ne peuvent tout simplement pas fonctionner sans régulation traditionnelle, comme le démontrent justement les dysfonctionnements de l'ETS (*European Trading System*), le marché carbone européen. Par ailleurs, de nombreux instruments volontaires sont adoptés à « l'ombre de la hiérarchie »¹, c'est-à-dire sous la menace d'un interventionnisme législatif. Enfin, les processus de sédimentation et de reformulation des instruments ont conduit à l'élaboration de formes hybrides, qui combinent des caractéristiques des anciens et des nouveaux instruments.

En définitive, en participant au renouvellement des modes de régulation traditionnels et en relégitimant parfois l'interventionnisme public, le développement des NEPIs ne conduit non seulement pas à une remise en cause du gouvernement, mais celui-ci en serait peut-être renforcé. L'ouvrage ne s'adresse donc pas uniquement aux spécialistes des politiques environnementales. Il permet, si besoin était, de confirmer que les approches par les instruments, loin d'être limitées à l'étude de micro-objets, offrent un point de vue analytique pertinent pour saisir avec finesse les transformations des modes de gouverner.

Aurélien Evrard -

Université Paris III-Sorbonne Nouvelle

Barrault (Lorenzo) - Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire. Préface de Daniel Gaxie. - Paris,

Dalloz-Sirey, 2013 (Nouvelle bibliothèque de thèses. Science politique). 714 p. Annexes. Bibliogr. Index.

Les modalités de la « rencontre bureaucratique », et plus largement le rôle des relations administratives dans ma gestion des rapports

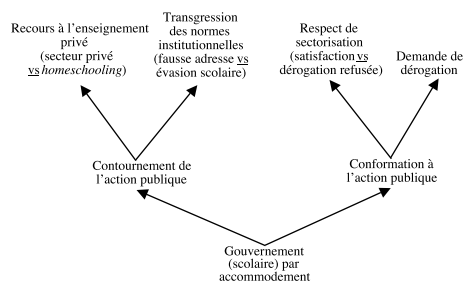
1. Adrienne Héritier, Martin Rhodes (eds), *New Modes of Governance in Europe. Governing in the Shadow of Hierarchy*, Abingdon, Routledge, 2011.

sociaux, est une thématique largement investie par la sociologie de l'action publique française depuis la fin des années 1990. L'attention minutieuse portée aux ajustements comportementaux entre agents et publics permet de matérialiser la rhétorique de la « modernisation administrative » dans les systèmes d'action concrets des agents, et révèle que l'activité de service public ne se réduit pas aux schémas gestionnaires imposés par le management. Néanmoins ce type d'approche, nourrie d'interactionnisme, tend à se polariser sur les dispositifs de guichet (ceux des Caisses d'allocations familiales, de Pôle-Emploi, de la Sécurité sociale, etc.) et privilégie les interactions de face-à-face. Il minore ainsi les enjeux professionnels engagés dans l'appel au « service », et tend à marginaliser la dimension de l'action collective, en négligeant d'observer les modalités concrètes de production des inégalités sociales que révèle le fonctionnement des institutions de service public.

La thèse de Lorenzo Barrault veut pallier ce déficit d'analyse, à partir d'un domaine encore peu prisé des politistes – celui des politiques d'éducation et de formation. L'objet choisi peut paraître étroit, et il s'avère largement accaparé par les sociologues de l'éducation : la « carte scolaire » – autre nom pour désigner la régulation de l'affectation aux établissements en fonction de critères non seulement géographiques, mais aussi gestionnaires et sociaux – donne en effet l'occasion, depuis son « assouplissement » décrété à l'issue des élections présidentielles de 2007, d'évaluer concrètement l'impact d'un instrument d'action publique sur la ségrégation socio-ethnique des établissements scolaires. Loin de cette perspective de mesure des inégalités sociales, l'ouvrage s'intéresse à la politique scolaire « en action », partant de l'hypothèse que l'État reste un acteur structurant des luttes autour du placement scolaire, et que pour comprendre les tactiques et stratégies qui en ressortent, il faut prendre en compte l'interpénétration des logiques institutionnelles et sociales.

Ce programme prend consistance en trois parties d'importance équivalente. Dans la première, L. Barrault commence par contextualiser l'histoire des conceptions de la carte scolaire à travers quatre grandes périodes, en montrant que l'on passe successivement de la fabrique et de la mise en œuvre d'un instrument de planification des flux scolaires (années 1950) à une controverse sur la liberté de choix des familles (années 1980-1990), qui nécessite de reconvertir la carte scolaire en un outil de « mixité sociale ». Ce

glissement des catégories de référence révèle l'évolution des concurrences interinstitutionnelles au fur et à mesure que s'élargissent les prérogatives des collectivités territoriales dans le cours de la décentralisation éducative. Les dispositifs de concertation, censés donner voix aux usagers-citoyens, permettent plutôt d'assurer leur enrôlement : la marge de manœuvre dont bénéficient les familles se réduit de fait aux « autorisations » parcimonieuses des agents d'État. Dans une deuxième partie, l'ouvrage bascule du côté des gouvernés en étudiant les tactiques et les stratégies qu'induit cette grammaire de la dérogation. On peut d'emblée observer que les opinions parentales sur la scolarisation dépendent des caractéristiques sociales des ménages. Cependant, les propriétés sociales n'épuisent pas la compréhension des logiques pratiques des administrés, qu'il s'agit aussi de saisir dans leur dynamique : la socialisation locale quotidienne des familles vient nuancer les représentations de chacun des parents. À partir de là, l'analyse décompose la posture institutionnelle centrale et procède en arborescence, mettant en évidence les différences fines des logiques privées qui s'ajustent à la régulation « par accommodement ». Le graphique suivant permet de résumer l'organisation du propos de l'auteur, autant que celle des pratiques des acteurs sociaux considérés :



Pour être complète, l'analyse nécessite cependant qu'on n'en reste pas à la fixité d'une typologie et que l'on prenne en compte le caractère évolutif des « marchandages » de l'affectation scolaire. Un corpus original de 360 courriers adressés aux agents municipaux permet d'entrevoir à quels types de négociations de gré à gré on a affaire, en particulier lorsqu'elles sont interprétées en regard du traitement différencié que leur réservent différentes figures d'agents de l'État. Accommodement (par autorisation des dérogations et préservation d'une « zone refuge » constitué de l'enseignement privé ou de l'instruction familiale)

et négociation (par discussion de gré à gré et par institutionnalisation des associations de parents) servent un seul et même objectif : modérer les conflits individuels et collectifs qui pourraient fragiliser la norme institutionnelle de « l'éducation scolaire administrée ».

La carte scolaire pourrait finalement bien être l'illustration d'une figure contemporaine centrale du mode de domination étatique en régime démocratique, qui repose sur un travail constant de « minimalisation » de la dissonance entre les désirs individuels et les contraintes normatives des institutions. Fruit d'un processus continu de maintien de l'ordre, la légitimité institutionnelle aurait ainsi indirectement maille à partir avec la reproduction des inégalités socio-scolaires : c'est là la conclusion critique, finalement très « libertaire », d'un ouvrage qui révèle bien des apports, et deux limites. L. Barraud montre en effet un souci constant de différencier les pratiques et leurs motivations – ce qui permet d'éviter l'explication finaliste par les propriétés sociales des acteurs –, une grande habileté à articuler des travaux disparates afin de généraliser voire théoriser les données empiriques (Goffman, Darmon, Scott, Rowell, etc.), et une réelle inventivité conceptuelle. Il est néanmoins dommage que son travail fasse le deuil d'une ethnographie des pratiques administratives présidant à l'ouverture, au maintien et à la fermeture des classes. Le choix d'éditer la version intégrale de la thèse alourdit, par ailleurs, sa lecture cursive en en multipliant les détours par de copieuses revues de littérature et de longs rappels historiques.

Hélène Buisson-Fenet -
CNRS, TRIANGLE

Naudet (Jules) - *Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde.* -
Paris, PUF, 2012 (Le Lien social). 316 p. Annexes.

« **E**nter dans l'élite », c'est être confronté à un double impératif : rester fidèle à son milieu d'origine et se légitimer dans le milieu d'arrivée. Les individus en forte mobilité sociale évoquent les différences dans les manières de penser, de sentir et d'agir entre les deux milieux. Jules Naudet postule que la tension ainsi créée peut se résoudre par la mise en récit de soi et prend donc pour objet les stratégies narratives des enquêtés pour s'ajuster à leur nouveau statut. Dans quelle mesure les

différents espaces nationaux affectent-ils l'expérience de forte mobilité ascendante ?

Suivant une démarche phénoménologique, l'auteur se propose d'étudier les discours d'individus en forte mobilité sociale pour faire apparaître les ressources narratives et les « idéologies » qu'ils mobilisent. Il postule trois postures possibles : la fidélité au milieu d'origine, la légitimation dans le milieu d'arrivée, et l'entre-deux, une posture réflexive. Son enquête qualitative se fonde sur 150 entretiens avec des individus originaires de milieux populaires, occupant des postes élevés dans le secteur privé, l'Université et la haute fonction publique dans trois pays différents : l'Inde, les États-Unis et la France. J. Naudet fait la part belle aux discours, organisés pays par pays. Il en étudie les caractéristiques propres : les voies de mobilité, les spécificités du pays puis la situation des « groupes minoritaires » de chaque pays. Les discours font émerger les stéréotypes qui ont informé le choix des trois pays pour l'enquête, à savoir une Inde comme « société fermée », les États-Unis comme une « société ouverte » et la France comme une société fortement marquée par la stratification en termes de classes sociales. Il ne s'agit pas de vérifier si ces stéréotypes sont motivés ou non, mais de constater que les enquêtés les reprennent à leur compte.

L'ouvrage propose une sociologie de l'expérience, focalisée sur la narration du parcours de mobilité sociale. Pour appréhender la « construction des identités narratives », l'auteur ne se réfère pas à une théorie sociologique mais se ressource amplement à l'anthropologie et à la philosophie. Par exemple, Jacques Merleau-Ponty vient compléter la définition d'institution au sens durkheimien, insuffisante, selon l'auteur, pour comprendre l'intériorisation de faits sociaux. De même, J. Naudet reprend à Clifford Geertz la notion d'idéologie comme simple grille de perception et de compréhension du monde. Cet éclectisme théorique est propice à la naissance d'un concept original, celui d'« idéologie instituée », qui sert à penser l'*épistémé* de Michel Foucault à l'échelle de l'individu. Dans cette perspective, tout ce que les sociologues appellent communément des caractéristiques sociales ou des variables (l'âge, l'origine géographique, l'origine et la position sociale, le parcours scolaire) est pour Naudet plutôt un « niveau d'analyse ».

Différentes variables (« niveaux d'analyse »), notamment l'appartenance à une « minorité », l'« idéologie familiale », le quartier d'enfance, font émerger des similitudes entre les discours d'un pays à un autre puisque, selon l'auteur, chaque modalité a une « idéologie » propre. Ainsi, grâce au concept d'« idéologie instituée », il rend compte du fait que certains enquêtés mettent en avant le lien avec le milieu d'origine alors que les autres insistent sur la tension : plus l'idéologie « dominante » dans une modalité l'est aussi dans les autres modalités, plus l'individu pourra avoir un discours de continuité. Inversement, plus ces « idéologies » sont incompatibles ou contradictoires, plus la personne développera un discours centré sur la rupture. L'auteur restitue son enquête de façon vivante et plaisante, en partageant quelques anecdotes et difficultés. La méthodologie de l'enquête est présentée clairement en n'omettant pas les limites et les lacunes. Les critères de sélection des enquêtés changent en cours de terrain à cause des difficultés à trouver des volontaires et de la nécessité de tenter de pallier les différences structurelles (sociales, économiques, démographiques) entre les pays. Pour conclure, *Entrer dans l'élite* souffre d'un manque de rigueur scientifique et éditorial. Alourdi par des répétitions, des imprécisions et des maladresses stylistiques (fréquent recours aux métaphores, nombreux « bien évidemment »), le propos se révèle approximatif : confusion de certaines notions nodales de la sociologie, manque de définition de certaines autres (la notion de « minorité » par exemple) et quelques interprétations forcées du discours des enquêtés. La notion d'« élite », enjeu de débat en sociologie, n'est guère définie. Bien que le terme soit dans le titre, l'auteur ne la prend pas en charge et se contente de l'utiliser selon le sens commun, par opposition à la notion tout aussi floue de « masses ». Absent des analyses des entretiens, le concept d'« idéologie instituée », présenté comme la grande avancée de cette recherche, occupe une place négligeable dans la démonstration : moins d'une dizaine de pages. Intéressant par ses nombreux entretiens, cet ouvrage ne tient pas la promesse de renouveler les outils théoriques pour appréhender la mobilité sociale.

Leonora Dugonjić -
EHESS, CESSP-CSE

Lazarus (Jeanne) - *L'épreuve de l'argent. Banques, banquiers, clients.* - Paris, Calmann-Lévy, 2012.
422 p. Annexe. Bibliogr.

Jeanne Lazarus explore un champ de recherche actif en France et à l'étranger sur la banque et le crédit¹. Cette littérature ne reste généralement que d'un côté de l'interaction bancaire, choisissant la banque, les politiques publiques ou la gestion des budgets des ménages comme objet principal. L'apport majeur du livre est de se positionner à l'interface entre « banque, banquiers, clients » (le sous-titre), conduisant une sociologie institutionnelle et interactionniste de la transaction bancaire. La posture théorique de l'auteure est adaptée à cette problématique, empruntant le vocabulaire de l'épreuve à Luc Boltanski et Laurent Thévenot, ou celui de la traduction et de l'attachement à Michel Callon ou Bruno Latour, tout en restant particulièrement attentive aux processus de construction sociale des institutions qui encadrent l'échange.

Les matériaux mobilisés, issus de sa thèse de doctorat, sont à la fois riches et divers, avec l'analyse des débats d'une revue centrale, la revue *Banque*, une histoire vue des banquiers ; une immersion au sein de diverses agences parisiennes et provinciales de deux enseignes ; un corpus d'entretiens auprès d'usagers-clients, corpus constitué de proches en proches selon les relations amicales (d'où, au départ, une forte surreprésentation de jeunes diplômés urbains, une petite bourgeoisie culturelle) doublés de clients issus des classes populaires contactés *via* les associations de consommateurs. La clientèle interrogée n'est donc pas cliente des banques et des agences enquêtées. Cette posture multipositionnée – l'anonymisation complète des enseignes et des lieux ramenés simplement à des caractérisations sommaires (quartiers populaires de banlieues parisiennes, zones rurales ou quartiers chics de l'ouest parisien), l'absence d'une approche localisée – confirme d'emblée que l'objet de l'analyse est « la » banque contemporaine en général, comme institution. L'implicite de ce travail est de considérer la banque comme une institution qui dépasse très largement les enseignes qui la portent. Pour ce faire, et bien que consciente d'une différenciation importante des services selon les propriétés sociales des clients, J. Lazarus n'entend pas détailler outre mesure les caractéristiques sociales

1. Voir, par exemple, les récents numéros de *Sociétés contemporaines*, 76, 2009 ; de *Genèses*, 79, 2010 ; d'*Entreprises et Histoire*, 59, 2010 ; de la *Revue française de socio-économie*, 9, 2012 ; des *Annales HSS*, 4, 2012 ; etc.

des diverses clientèles de la banque, ni même d'ailleurs celles des banquiers (seule la génération semble évoquée). Elle souhaite avant tout « décrire les effets de la banque sur les dispositions économiques du client "moyen" au sens où il appartient à la classe moyenne mais aussi au sens où il participe à l'économie sous la forme la plus usuelle dans la France contemporaine, qui est celle du salariat » (p. 10). On est donc ici clairement dans une sociologie morale, à la recherche des normes économiques et morales qui gouvernent autant les banquiers que les clients dans l'échange que la banque comme institution tente d'organiser.

Le premier chapitre historique, à la fois concis et interprétatif, éclaire alors l'ensemble du livre. Il précise l'évolution du cadre juridique et des pratiques bancaires selon les innovations techniques (*scoring*, *datamining* et *marketing* notamment) de l'après-guerre à nos jours dans le cadre français. L'encadrement administratif de la banque des années 1960 (lois Debré de 1966 et de 1967), où la banque est réservée à une clientèle bourgeoise et d'affaire, se prolonge sur la bancarisation généralisée de la population dans les années 1970. Le changement de cap des années 1980 avec les lois de libéralisation bancaire (1984) initie le tournant commercial de la banque, orientation particulièrement saillante à partir des années 1990 où s'impose l'idée d'un client évalué à l'aune de sa rentabilité. De cette histoire, la banque hérite d'une tension normative irréductible qui se rejoue constamment dans les interactions observées aujourd'hui. La banque est à la fois perçue et construite comme un service public (des années 1960 aux années 1980) et comme une institution commerciale et marchande (des années 1980 à aujourd'hui).

Comme les banques françaises ont fait le choix de garder un réseau d'agences pour proposer du sur-mesure de masse, restant une « banque de personnes » encadrée par des outils d'automatisation de la gestion du risque et de typification *marketing* de la clientèle (à l'inverse de leurs consœurs anglo-saxonnes qui ont fermé les agences pour gérer automatiquement les données et services), l'échange prend alors quatre figures principales guidées essentiellement par le banquier, dans les marges de manœuvre que lui laissent l'outil informatique et la hiérarchie bureaucratique. La première est celle du commerçant, qui vend un produit. La seconde est celle du juge, soumettant son client à une évaluation

morale sur ses comptes, et le cas échéant, lui appliquant des sanctions. La troisième est celle du conseiller, du spécialiste qui va personnaliser son offre et éduquer le client aux choses financières. Enfin, la dernière figure, celle du sauveur, intervient de manière plus exceptionnelle, obligeant le client à s'en remettre totalement aux mains du financier. Ces figures sont souvent contradictoires et le flou est entretenu. Le client croit écouter le conseiller mais se trouve de fait en face du commercial et inversement, le banquier qui souhaite conseiller voit sa légitimité entachée par la crainte du commercial. Ces tensions soumettent l'interaction bancaire à une somme de malentendus qui peut tout entier absorber les personnes dans ce que J. Lazarus nomme les « crises de banques ». En face, les clients oscillent selon leur situation (leurs *attaches*), leur génération et leur socialisation à l'argent financier (notamment leur capacité à traduire en projet leur besoin de financement), entre remise de soi (les plus âgés et les classes populaires, principalement) et comportement opportuniste (les plus jeunes, urbains et diplômés), s'engageant plus ou moins dans l'une des formes de la relation bancaire.

La banque contemporaine n'est donc pas tenue par un registre moral simple et unifié de l'économie et c'est là très certainement le résultat majeur de cette recherche. D'un côté, par ses outils, la gestion des comptes, la mise en place de crédits immobiliers, les outils d'épargne, etc., elle semble diffuser le registre du calcul, de la prévision, de la prévoyance propre à l'économie capitaliste bureaucratique. Elle est en quelque sorte une éducatrice financière. De l'autre, par la dissimulation de produits plus ou moins dangereux (l'épargne sur produits risqués), la gestion automatique des comptes qui dématérialise l'argent, l'incitation à la consommation par la diffusion des crédits à la consommation rendus invisibles, notamment dans les Établissements de crédit (ce que l'auteure nomme avec ironie « le charme discret du crédit révolving »), elle permet également de s'affranchir du calcul et de dépenser plus. Elle offre tous les outils pour les déviances financières et méconseille sciemment pour vendre plus. Si l'éthique de l'épargne semble s'être érodée, celle du crédit ne s'est pas pour autant imposée non plus.

Avec ce livre, on comprend combien cette ambivalence normative de la banque est dangereuse pour les plus fragiles, ceux à l'écart des formes valorisées par la banque de l'intégration sociale (profession salariée et stable, adresse fixe hors des

quartiers populaires, identité avec papiers en règle, appuis familiaux et situation de famille stable, etc.). Pour beaucoup, faire ses comptes avec la banque suppose de s'en mettre à l'écart pour se préserver de la dématérialisation financière (re-matérialiser l'argent en vivant en liquide puis séparer les dépenses, re-hiérarchiser les factures, développer des routines, etc.). Les plus faibles se voient appliquer les règles les plus strictes parce qu'ils ne sont pas rentables, quand, pour les plus favorisés, les marges de négociation s'ouvrent plus ou moins largement. Comme le dit un conseiller :

« C'est une question d'opportunité commerciale. Le type, je sais pas, ses parents ils sont chez nous, ils ont de l'argent. On prend des gants et on va pas faire ça. Si vraiment on sent que le type il n'y a rien à faire avec lui, en gros c'est une catégorie socio-professionnelle vraiment faible, enfin basse, et qu'il n'y a pas d'intérêt pour nous de l'avoir, on sacque, on sacque. » (p. 292)

Ce livre est alors essentiel pour bien comprendre la plasticité et la pluralité des normes selon les interactions, même dans le cadre le plus institutionnellement contrôlé.

Gilles Laferté -

CESAER Dijon/Centre Maurice-Halbwachs, équipe ETT

Graz (Jean-Christophe), Niang (Nafi), dir. - Services sans frontières. Mondialisation, normalisation et régulation de l'économie des services. -

Paris, Presses de Sciences Po, 2013 (Académique. Gouvernances). 396 p. Bibliogr. Index.

Depuis une cinquantaine d'années, la place des industries de service au sein des économies nationales évolue sensiblement pour atteindre jusqu'à 80 % du PIB dans les pays développés. De ce fait, voir dans cette tertiarisation de l'activité économique une tendance structurelle, inexorable, voire inévitable, fait partie d'un consensus mou largement partagé, et cela autant du côté de la recherche en sciences sociales que de celui des opérateurs économiques. Insatisfaits par cette manière de concevoir l'économie contemporaine, les auteurs de cet ouvrage proposent à sa place un objet de recherche et des hypothèses explicatives qui se situent au carrefour des analyses de l'économie politique en relations internationales, de l'économie régulationniste française et,

de façon moins centrale, de la sociologie économique. Plus exactement, en mobilisant des informations et des données sur les divers services qui vont de la finance (capital-risque, réassurance, *reporting* et comptabilité), aux centres d'appels et à l'enseignement et à la recherche, ce livre conteste et reformule avec bonheur au moins trois séries de lieux communs concernant cette dimension centrale du capitalisme contemporain.

L'ouvrage montre tout d'abord que la tertiarisation de l'économie ne se diffuse pas de la même manière à travers le monde. En constituant moins de 30 % du PIB dans la plupart des pays en développement, les services participent lourdement à « une nouvelle division internationale du travail » (p. 15). Si certains de ces pays (comme le Maroc) tirent des bénéfices de l'expansion de la sous-traitance de certains services en raison de leurs bas salaires, bien d'autres se trouvent condamnés à fonder toujours leur économie sur la production de matières premières. Ensuite, les analyses présentées ici permettent de dépasser l'idée que « la transnationalisation » des services est uniquement le résultat de mobilisations conduites par des grosses sociétés multinationales. En braquant les projecteurs sur la fabrication de normes internationales de type ISO, l'implication dans ce processus d'une multitude d'organismes publics est clairement démontrée. En constituant la charpente de la globalisation des services, ces normes sont donc généralement des coproductions entre secteurs public et privé. Enfin, ce livre montre que le degré de régulation internationale des industries de services ne varie pas en raison de simples différences fonctionnelles concernant « la nature » des échanges en jeu. Il est loin d'être avéré, en particulier, que les services impliquant un contact direct entre un fournisseur et son client ne puissent pas faire l'objet d'une sous-traitance transnationale. Inversement, on ne peut pas faire comme si « l'internationalisation de la finance » débouchait forcément sur des services bancaires déterritorialisés. Comme en témoignent les exemples contrastés d'externalisation de centres d'appels, tout dépend de « l'imaginaire économique » mobilisé par les acteurs sectoriels, ainsi que de leur pouvoir au sein de leurs territoires respectifs et des arènes de régulation transnationales.

En somme, en complétant l'étude approfondie des industries de biens¹, la recherche

1. Gary Herrigel, *Manufacturing Possibilities. Creative Action and Industrial Recomposition in the United States, Germany and Japan*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

restituée dans cet ouvrage contribue fortement à l'actualisation des connaissances sur l'économie contemporaine et sa régulation politique. Formulons néanmoins trois regrets concernant sa portée globale. Le premier concerne l'absence de grille d'analyse commune. Si les visées théoriques des auteurs sont voisines, chaque chapitre commence par de longs développements abstraits livrés sans souci de cumulativité. L'implication de J.-C. Graz dans 4 des 11 chapitres atténue un peu ce trait, mais finit incidemment par renforcer le caractère isolé, voire idiosyncratique, des autres contributions. Ce premier regret débouche sur un deuxième qui concerne la faible place laissée à la présentation disciplinée et détaillée de la régulation de chaque service étudié. Plutôt que d'aborder chacun de ces derniers comme une industrie à part entière fortement structurée par diverses échelles de régulation, puis de les comparer directement, on présente au lecteur une succession d'illustrations, le plus souvent partielles. Enfin, si la tentative de combiner une sociologie des relations internationales avec une économie régulationniste est largement réussie, on peut légitimement se demander pourquoi la partie de la science politique la mieux outillée pour étudier la décision – l'analyse de l'action publique – a été ignorée.

Nonobstant ces limites, l'ouvrage dans son ensemble ajoute une pierre considérable à l'édifice de l'analyse politique de l'économie. Actuellement trop en retrait en France, cette analyse bénéficiera grandement des propositions et des données livrées ici, ainsi que des débats passionnants qu'elles permettront d'ouvrir.

Andy Smith -

Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Arditi (Claude), Janin (Pierre), Marie (Alain), dir.
- La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali.
Réalités et faux semblants. - Paris, Karthala, 2011.

384 p. Illustrations.

L'ouvrage dirigé par Claude Ardit, Pierre Janin et Alain Marie explore les origines et les effets des représentations qui façonnent les pratiques des acteurs responsables de la gestion de l'insécurité alimentaires au Mali, et plus largement au Sahel. À partir d'une recherche « de terrain » fondée sur l'observation de situations concrètes (p. 23) et des enquêtes qualitatives en milieu urbain (ce qui est rare), les contributeurs

proposent une anthropologie historique des politiques alimentaires. Ils rappellent que le problème de l'insécurité alimentaire n'est pas le fruit du hasard ou des caprices de la nature (p. 16) mais dû à des choix politiques ; en particulier une préférence ancienne pour les cultures de rente au détriment des cultures vivrières (p. 14).

Parce qu'il aborde le phénomène comme un « fait social total », structurel, l'ouvrage éclaire la question alimentaire, politique et sociale, indissociables selon les auteurs (p. 20-21). Tandis que les chefs gardent « la main sur le grenier », leur pouvoir est d'abord évalué à l'aune de leur capacité à nourrir leurs populations en temps de crise (p. 31), en vertu d'un contrat politico-moral ancestral et toujours d'actualité. Or, l'exercice de ce pouvoir se caractérise par une grande continuité depuis la colonisation, fondée sur une « superbe ignorance vis-à-vis des sociétés paysannes » agrémentée des quelques mythes hérités de l'administration française, en premier lieu celui du paysan archaïque et imprévoyant. Pour Pierre Janin, les petits agriculteurs ne sont pas imprévoyants mais aculés à vendre de manière précoce à un prix inférieur à la valeur réelle en cas de maladie ou de disette (p. 58). Claude Ardit casse un autre mythe fondateur, celui du « commerçant spéculateur », en rappelant à quel point stocker des quantités importantes de céréales pendant plusieurs mois est difficile (manque d'entrepôts de taille suffisante) et coûteux (p. 220), même pour les grands commerçants de la place.

La continuité des politiques s'affirme aussi depuis l'indépendance malgré les changements de régimes. C. Ardit souligne ainsi que les sociétés d'État ne jouissaient pas du monopole d'achat et de distribution des céréales dans la pratique, même pendant la période socialiste (1960-1968). Le secteur « privé » ou « parallèle » en contrôlait entre 60 et 80 % (p. 186), tendance qui s'est poursuivie sous la junte militaire (1968-1991). Depuis les réformes des années 1990, à l'inverse, la libéralisation est restée toute relative. C'est ainsi que, par exemple, l'État pilote – de manière clientéliste – l'attribution des parcelles irriguées à l'Office du Niger (p. 192), garde la haute main sur les banques de céréales (p. 116) et oriente l'action publique de façon à éviter l'arrivée de pauvres à Bamako (p. 197). Par ailleurs, en faisant bon usage de la promotion de la « société civile » et d'une décentralisation toute théorique, les services de l'État se « déchargent » de leurs responsabilités au niveau local (p. 108, dans la contribution de

Vincent Bertout et Ivan Crouzel, qui s'inspire des travaux de Béatrice Hibou).

En outre, le dialogue avec les développeurs internationaux se fonde sur un « recours incantatoires et obsessionnel aux méthodologies », des chiffres et indicateurs statistiques élaborés à la hâte, de piètre qualité et incapables de saisir le fonctionnement réel des marchés (p. 18-19, et la contribution de Sandrine Dury et Ève Fouilleux). L'absence de diagnostic sérieux et les logiques des agences d'aide conduisent à formuler et financer les mêmes recommandations maintes fois reprouvées (p. 37). Au final, on assiste à une technocratisation grandissante et un déni systématique de la réalité (p. 26-27) qui protègent les intérêts partagés de la bourgeoisie marchande et des agents de l'État (p. 149).

À partir d'enquêtes avec des habitants de quartiers populaires, la dernière partie de l'ouvrage étudie la dimension sociale de la question alimentaire. Il ne s'agit peut-être pas de la plus solide d'un point de vue scientifique (on pourrait discuter le nombre et la représentativité des enquêtes), mais c'est sans aucun doute celle qui interpellera le plus le chercheur-citoyen.

Avec une dose certaine d'indignation et d'empathie, mais sans jamais tomber dans le populisme, les auteurs dévoilent le vécu, les effets (contribution de Charles-Édouard de Suremain et Élodie Razy) et les tactiques de gestion du manque de nourriture au quotidien. Il s'agit pour les mères, certaines célibataires ou veuves, d'acheter des petites quantités de nourriture au jour le jour même si c'est plus cher faute de liquidités (p. 114-115), de se ménager un réseau d'entraide de proximité (famille ou voisinage) et de développer des activités économiques informelles ; pour les chefs de famille, d'avoir recours aux prises de nourriture individuelles en dehors du foyer et parfois de devoir se soustraire à leurs obligations familiales ; enfin, pour les boutiquiers de quartier, de tricher sur le poids des céréales

vendues afin de se prévenir des mauvais payeurs, toujours plus nombreux (p. 213). Ponctuellement, les citoyens ignorés des pouvoirs publics ont la possibilité de bénéficier de la charité publique (dons organisés par les mosquées, les ONG ou les politiques), au prix d'une grande humiliation cependant, puisque les codes sociaux d'honneur et de pudeur interdisent de demander de l'aide en public (p. 267-268 et 273).

Pendant les entretiens, les plus pauvres expriment volontiers leur insatisfaction vis-à-vis des possédants et des gouvernants, et émettent des « avertissements » que, selon les auteurs, l'État devrait prendre très au sérieux (p. 39). Ils formulent enfin l'hypothèse selon laquelle le religieux émerge comme un langage de contestation politique (p. 21), mais cet aspect n'est pas traité dans les enquêtes. Il n'en reste pas moins que l'avertissement formulé en 2011 apparaît d'une pertinence rare au vu de la crise multidimensionnelle dans laquelle le Mali est plongé depuis deux ans.

Isaline Bergamaschi -

Universidad de los Andes (Bogotá, Colombie)

Martin (Denis-Constant) - *Sounding the Cape. Music, Identity and Politics in South Africa.* -

Sommerset West, African Minds, 2013. XXVI + 444 p.

Illustrations. Annexes. Bibliogr. Index.

Le nouvel ouvrage de Denis-Constant Martin résulte d'un projet de recherche réalisé en 2007¹, mais exprime surtout l'intérêt académique et érudit de longue date que porte l'auteur à la musique sud-africaine². *Sounding the Cape* se place dans le courant de l'approche dynamique qui tend à systématiquement explorer, dénouer et déconstruire les imbrications complexes qui caractérisent les relations entre les pratiques musicales, les « identités » et le politique³. En s'appuyant sur le terrain exceptionnellement riche des musiques du Cap, représentatives et précurseurs des tendances musicales de l'Afrique du

1. Il s'agit du projet « Urban Music and Identities. A Case Study of Cape Town » soutenu par le Stellebosch Institute of Advanced Study (STIAS).

2. Certains éléments du terrain mobilisés dans l'ouvrage remontent aux entretiens que l'auteur avait réalisés dans les années 1970-1980. Cf. p. 259-266.

3. Cette approche est défendue par Denis-Constant Martin depuis déjà deux décennies. Cf., par exemple, Denis-Constant Martin, « Que me chantez-vous là ? Une sociologie des musiques populaires est-elle possible ? », dans Darré Alain (dir.), *Musique et politique. Les répertoires de l'identité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 17-30 ; et « Cherchez le peuple... Culture, populaire et politique », *Critique internationale*, 7, 2000, p. 169-183 ; ainsi que D.-C. Martin, *Coon Carnival, New Year in Cape Town. Past and Present*, Cape Town, David Philip, 1999.

Sud à cause de l'histoire politique et culturelle mouvementée et métissée de cette région, l'apport de *Sounding the Cape* est triple.

Premièrement, l'ouvrage propose une contribution remarquable à la sociologie de l'art et de la musique. Il présente une analyse fine de la formation, de la différenciation et de l'institutionnalisation du champ musical et explore les entrelacements entre les formes et les genres particuliers de la création musicale (« traditionnels » ou contemporains, relevant des enseignes de la « musique d'art », du jazz ou de la musique populaire, religieuse ou séculaires)¹, tout en mettant en avant l'importance des conditions sociales de la production des objets artistiques. Ainsi, les formes de l'activité musicale du Cap sont analysées à travers leur interaction permanente dans le contexte de l'esclavage, de la colonisation, de la ségrégation raciale et du post-apartheid. La musique devient alors non seulement une forme d'activité artistique, mais aussi et surtout une activité qui construit des canaux d'échanges entre les groupes séparés par la ségrégation et catégorisation raciste.

Deuxièmement, l'auteur contribue de façon notable à la socio-histoire du Cap et de l'Afrique du Sud. Le volume livre une description détaillée et réfléchie des transformations sociopolitiques liées à la colonisation, à l'esclavage, aux politiques de l'apartheid, à la lutte contre celles-ci et à leur fin, dans le cadre de la mondialisation qui s'accélère progressivement, mais qui n'a jamais été absente de l'histoire de l'Afrique du Sud. D.-C. Martin s'inspire des travaux d'Édouard Glissant, qui voit dans la « créolisation » culturelle un processus permanent. Sans passer sous silence les injustices, l'absurdité et la violence des configurations des relations de pouvoir qui accompagnaient la colonisation et l'apartheid, l'auteur démontre que ces relations ont pu contribuer, paradoxalement, aux échanges créatifs et à la mixité.

Finalement, l'ouvrage présente une très fine étude politiste de la construction de l'« identité » des groupes sociaux (nationaux, communautaires, etc.), saisie comme un objet socio-politique

dynamique qui subit inévitablement des transformations dialectiques (exogènes et endogènes). Pour souligner la nature dynamique et volatile de l'« identité », D.-C. Martin privilégie l'entrée par les « configurations identitaires », où le terme de configuration est perçu à la fois comme un état (agencement) et un processus (action de configurer). Au cours de la lecture on remarque que les « entrepreneurs identitaires » qui participent au processus incessant de reconfigurations identitaires suivent des logiques hétérogènes, relevant aussi bien du domaine du politique que des mondes de l'art.

Ces trois dimensions s'articulent dans la présentation d'une manière fluide, cohérente et intégrée², et le livre mériterait définitivement l'attention des africanistes, des sociologues de la musique et des politistes qui se posent des questions sur les logiques complexes des (re)configurations identitaires partout dans le monde. La présentation s'articule autour de six chapitres, avec deux « intermissions » (de longs extraits d'entretiens avec les acteurs de la musique du Cap) et une conclusion. Le premier chapitre construit d'une manière détaillée et systématisée un cadre pour l'analyse des configurations identitaires à travers une approche musico-sociopolitique. Ce « prologue théorique », exceptionnellement riche en exemples tirés des contextes spatiaux et temporels très variés, aurait pu bénéficier de la mise en correspondance de la situation sud-africaine avec les configurations complexes des relations entre les musiques populaires et les mouvements de la « Renaissance nationale » en Europe de l'Est après la chute du mur de Berlin. Une telle mise en correspondance nous paraît potentiellement fort heuristique. Les quatre chapitres suivants décrivent l'histoire de la créolisation culturelle, musicale et politique du Cap et de l'Afrique du Sud depuis l'arrivée de Vasco de Gama et jusqu'à la fin de la première décennie du 21^e siècle. Le quatrième chapitre est presque entièrement consacré au jazz. Le sixième chapitre donne la parole aux acteurs du champ musical du Cap : à travers l'analyse d'entretiens, D.-C. Martin transmet leur vision de la place et du rôle de la

1. Ce travail sociologique fait également un clin d'œil à la musicologie, par exemple : « Les chanteurs ornent par l'ajout de tons majeurs ou de demi-tons [note : contrairement à ce que prétendent certains chanteurs, karienkel n'utilise jamais d'intervalles microtonales] chantés en doubles croches ou triples croches autour d'une note de la mélodie » (p. 114).

2. Nous ne pouvons que regretter la légère confusion dans les notes de la fin du troisième chapitre, mais nous espérons que cette erreur, sans très grande importance et dont l'auteur n'est pas responsable, sera corrigée dans les futures éditions du livre.

musique dans la société sud-africaine contemporaine. Ce chapitre aurait sans doute pu bénéficier d'une articulation plus explicite des positions respectives qu'occupent ces acteurs au sein du champ musical (et dans les hiérarchies artistiques), afin de les mettre en relation avec les prises de position sur leur activité et le regard qu'ils portent sur sa signification. Les lecteurs politistes auraient probablement suggéré que l'auteur questionne plus directement le rapport qu'entretiennent les musiciens avec le politique au sens strict, même si ce n'est pas l'objet central de son questionnement.

D.-C. Martin ne nous donne que des informations partielles sur les relations entre les initiatives musico-politiques sud-africaines et les acteurs « étrangers », dont les ONG, les fondations et les organisations internationales qui soutenaient ces activités artistiques durant la période de l'apartheid, il ne les évoque que d'une manière ponctuelle. Pourtant, questionner le rôle de l'« étranger » et des relations transnationales plus systématiquement renforcerait davantage le fil conducteur de l'ouvrage – celui de la « créolisation » omniprésente et permanente de la culture.

La conclusion du livre, particulièrement réussie dans la mise en avant des principales thèses

de la recherche, propose une analyse critique des politiques culturelles, sociales et d'enseignement sud-africaines à travers le prisme des pratiques artistiques musicales. L'auteur lance un appel en faveur de la reconsidération de la place de la musique et de l'art dans les politiques publiques. Pour lui, et c'est l'idée centrale de l'ouvrage, l'acte de la construction de l'unité (*getting together*) et de l'égalité à travers les pratiques musicales « créolisées » représente pour les acteurs un instrument puissant du dépassement et de la déconstruction des « identités » assignées et imposées par le racisme, la ségrégation et l'esclavage, instrument qui marque les références à l'histoire et aux traditions, mais qui reste ancré dans la dynamique de la mondialisation culturelle contemporaine. Cette idée pourrait servir non seulement dans le cadre de l'élaboration des politiques au Cap, en Afrique du Sud ou dans les sociétés ayant souffert des crimes et de la violence qui accompagnaient la colonisation, mais également nourrir la réflexion sur les politiques dites « d'intégration » dans les sociétés occidentales modernes.

Yauheni Kryzhanouski -
Sciences Po Strasbourg, SAGE